

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUR LES
COOPÉRATIVES DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'administration

LA CONTRIBUTION DU MODÈLE COOPÉRATIF AU
DÉVELOPPEMENT AXÉ SUR LE GENRE :
LE CAS DES COOPÉRATIVES FÉMININES D'EXTRACTION ET DE
COMMERCIALISATION D'HUILE D'ARGANIER AU MAROC

par

ISABELLE DRAINVILLE

Bachelière ès science (anthropologie)

de l'Université de Montréal

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

pour obtenir

LA MAÎTRISE ÈS SCIENCES (GESTION ET
DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES)

Sherbrooke

JUILLET 2001

AVANT-PROPOS

L'accomplissement de cette recherche de maîtrise est le fruit de plusieurs mois de travail au cours desquels j'ai pu compter sur l'appui et la disponibilité de nombreuses personnes. Je tiens donc à prendre quelques lignes pour leur exprimer ma gratitude. Mes premiers remerciements vont à M. Michel Lafleur, directeur de mon mémoire, pour l'intérêt, la rigueur et les encouragements qu'il m'a démontré. Je remercie aussi Mme. Nicole St-Martin et M. Paul Prévost pour les critiques constructives qu'ils portent à mon travail.

Cette étude n'aurait pas pu être réalisée sans la participation des femmes des coopératives Tafyoucht, Amal et Ajddigue. Leur accueil a été des plus chaleureux et leur collaboration entière. Je les ai grandement appréciées. Je tiens aussi à remercier M. Judith Larivière, coopérante volontaire avec Oxfam-Québec au Maroc, son intérêt, son enthousiasme ainsi que son soutien ont été hautement significatif dans le déroulement et la réussite de mon étude sur le terrain. J'aimerais souligner la présence de M. Mahmoud Bchini, Mme Élisabeth Warddle et M. Denis L'Heureux, respectivement coopérants volontaires et représentant régional avec Oxfam-Québec au Maroc, pour leur appui dans ce projet. Je profite de l'occasion pour remercier le Bureau canadien de l'éducation internationale et l'Agence canadienne de développement internationale pour le financement m'ayant permis la réalisation de l'étude terrain.

Mes derniers remerciements mais non les moindres sont adressés à mes proches pour l'appui moral qui m'ont toujours démontré, plus précisément à M. Abdellatif Masmoudi pour son appui et sa complicité, Mme. Josée St-Arnaud et mes très chers parents pour leurs précieux commentaires sur cet ouvrage.

LISTE DES SIGLES

ACDI : Agence canadienne de développement international

AQOCI : Association québécoise des organismes de coopération internationale

CCCI : Conseil canadien pour la coopération internationale

CRDI : Centre de recherche en développement international

GED : Genre et développement

GERPE : Groupe d'études et de recherche pour la promotion d'Essaouira

IFD : Intégration des femmes au développement

ODCO : Office de développement coopératif marocain

ONG : Organisation non-gouvernementale

Dh : Dirham marocain (unité monétaire marocaine, un dollars canadien vaut approximativement 7 dirhams marocains).

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Avant-propos | i |
| Liste des sigles utilisés | ii |
| Introduction générale | 1 |
| 1.0 Problématique | 4 |
| 1.1 Problématique générale : la situation des femmes dans le monde | 5 |
| 1.2 Problématique spécifique : la participation des femmes au développement | 7 |
| 1.2.1 Exclusivité féminine dans les projets de développement | 10 |
| 1.2.2 Le modèle coopératif : un outil de développement durable | 11 |
| 1.3 Le terrain de recherche : le Maroc | 13 |
| 1.3.1 Les motivations personnelles | 13 |
| 1.3.2 Le contexte marocain | 14 |
| 1.3.3 Le mouvement coopératif marocain : discours et réalités | 17 |
| a) Genèse du développement et état des lieux | 17 |
| b) La coopération au féminin | 21 |
| 1.4 Question de recherche | 22 |
| 1.4.1 Sous-questions | 22 |
| 1.4.2 Définitions des concepts | 22 |
| 1.4.3 Le partenaire de recherche | 26 |
| 2.0 Cadre de travail | 28 |
| 2.1 Le modèle de développement durable | 29 |
| 2.2 Analyse stratégique des coopératives | 31 |
| 2.3 L'approche genre et développement : théorie et outils d'analyse | 33 |
| 3.0 Méthodologie | 37 |
| 3.1 Une démarche exploratoire | 38 |
| 3.2 Une recherche évaluative | 40 |
| 3.3 Réflexions épistémologiques et paradigme de recherche | 43 |
| 3.3.1 Une recherche féministe | 44 |
| 3.3.2 Le constructivisme comme paradigme | 45 |
| 3.4 La stratégie de recherche : l'étude de cas multiples | 46 |
| 3.5 Méthode de cueillette de donnée | 47 |
| 3.5.1 L'observation participante | 48 |
| 3.5.2 L'entrevue semi-structurée | 49 |
| 3.5.3 L'entrevue libre | 50 |
| 3.6 L'échantillon | 50 |
| 3.7 L'analyse des données | 52 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 3.8 | La validité et la fiabilité de la recherche | 52 |
| 3.8.1 | Fiabilité de l'instrument de collecte de données | 52 |
| 3.8.2 | Validité de l'instrument de collecte de données | 53 |
| 3.8.3 | Validité externe de la recherche | 56 |
| 4.0 | Présentation et analyse des résultats | 58 |
| 4.1 | Les coopératives féminines d'arganier : 3 études de cas | 59 |
| 4.1.1 | Objectifs des projets | 59 |
| | a) La promotion socio-économique des femmes | 59 |
| | b) La sauvegarde de l'arganeraie | 61 |
| | c) La lutte contre la désertification | 62 |
| 4.1.2 | Étude de cas no 1 : Coopérative Tafyoucht | 62 |
| | a) Historique et état des lieux | 62 |
| | b) Échantillon | 63 |
| | c) Les femmes au début de leur expérience | 64 |
| | i Conditions de vie et situation des femmes | 64 |
| | ii Accès à la coopérative | 65 |
| | iii Intégration | 65 |
| | iv Non-mixité | 67 |
| | v Attentes des femmes | 67 |
| 4.1.3 | Étude de cas no 2 : Coopérative Ajddigue | 70 |
| | a) Historique et état des lieux | 70 |
| | b) Échantillon | 72 |
| | c) Synthèse du cheminement des femmes dans la coopérative | 73 |
| | i Conditions de vie et situation des femmes | 73 |
| | ii Accès à la coopérative | 74 |
| | iii Participation et appropriation | 75 |
| | iv Non-mixité | 76 |
| | v Effets du projet | 76 |
| 4.1.4 | Étude de cas no 3 : Coopérative Amal | 79 |
| | a) Historique et état des lieux | 79 |
| | b) Échantillon | 80 |
| | c) Synthèse du cheminement des femmes dans La coopérative | 81 |
| | i Conditions de vie des femmes | 81 |
| | ii Accès à la coopérative | 81 |
| | iii Participation et appropriation | 82 |
| | iv Non-mixité | 84 |
| | v Effets sociaux du projet | 85 |
| | vi Effets économiques du projet | 86 |
| 4.1.5 | Synthèse des effets | 88 |
| 4.1.6 | La qualité de vie selon les femmes | 90 |
| 4.2 | Des projets de développement durable | 92 |

| | | |
|------------|---|-----|
| 4.3 | Pérennité sociale et viabilité financière des coopératives | 93 |
| 4.3.1 | Perspective de l'association | 94 |
| | a) Usage | 94 |
| | b) Pérennité | 94 |
| | c) Organisation de l'activité | 97 |
| | d) Intercoopération | 98 |
| | e) Aspects collectifs et communautaires | 99 |
| 4.3.2 | Perspective de l'entreprise | 100 |
| | a) Technologie | 100 |
| | b) Ressources humaines | 101 |
| | c) Finances | 102 |
| | d) Commercialisation | 103 |
| | e) Secteur d'activité | 104 |
| 4.4 | Application de l'approche genre et développement | 106 |
| 4.4.1 | La division du travail selon le genre | 107 |
| 4.4.2 | L'accès et le contrôle aux ressources et bénéfices | 111 |
| 4.4.3 | Les facteurs d'influence | 113 |
| 4.4.4 | La condition et la situation | 114 |
| 4.4.5 | Les besoins pratiques et intérêts stratégiques | 116 |
| 4.4.6 | Les niveaux de participation | 118 |
| 4.4.7 | Les possibilités de transformation | 119 |
| 4.5 | Modélisation émergente | 122 |
| 5.0 | Modèle de développement axé sur le genre | 123 |
| 5.1 | Présentation du modèle | 124 |
| 5.2 | Composantes du modèle | 126 |
| | 5.2.1 Problématique | 126 |
| | 5.2.2 Organisations partenaires | 126 |
| | 5.2.3 Intrants | 126 |
| | 5.2.4 Activités des partenaires | 127 |
| | 5.2.5 La coopérative | 128 |
| | 5.2.6 Production et commercialisation de biens | 129 |
| | 5.2.7 Pleine participation associative | 129 |
| | 5.2.8 Acquisition, intégration et développement des différents savoirs | 130 |
| | 5.2.9 Le processus d'équité | 131 |
| | 5.2.10 Le processus d'empowerment | 131 |
| 5.3 | Lieux d'amélioration | 132 |
| 5.4 | Réflexions et recommandations | 134 |
| | Conclusion | 136 |
| | Annexe 1 : Objectifs du guide d'entrevue | 140 |

| | |
|---|-----|
| Annexe 2 : Guide d'entrevue | 142 |
| Annexe 3 : Grille d'analyse stratégique | 146 |
| Bibliographie | 148 |
| Entrevues | 151 |

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le développement fait couler beaucoup d'encre. En effet, le développement se retrouve bien souvent au cœur de discussions, de formations, de reportages, d'articles, de nouvelles, de sommets et bien sur, de travaux de recherches. S'il est un phénomène que l'on continue encore et encore d'étudier pour mieux le comprendre, il est aussi la réalité de bien des populations qui vivent les applications que s'évertuent à en faire les intervenants à l'échelle locale et internationale. Les motifs qu'entretiennent les intervenants et acteurs du développement se rejoignent principalement autour de la notion ultime d'amélioration des conditions de vie pour les populations. Les questions sur le développement peuvent avoir différentes préoccupations et une de ces préoccupations concerne la notion du genre dans le processus de développement. C'est cet aspect du développement qui attire plus particulièrement mon attention et mon intérêt. En effet, à travers mes courtes expériences à l'étranger, j'ai souvent été témoin de pratiques de développement visant à tout prix la participation des femmes. C'est bien peu dire que de dire à tout prix, car ces pratiques s'avèrent souvent totalement inefficaces et n'ont comme conséquence que de perpétuer et renforcer des comportements discriminants et injustes à l'égard des femmes sans prendre en considération leurs besoins réels et leur situation. C'est sur ce constat que s'est fondé mon intérêt à voir ce qu'il pouvait en être de projets mettant en œuvre le modèle coopératif comme structure de développement. Mon étude s'est déroulée au Maroc pour des raisons que j'explique un peu plus loin dans ma problématique.

Le présent ouvrage présente donc ma recherche de maîtrise dans ses différentes étapes. Je présenterai d'abord la problématique à laquelle je me suis intéressé ainsi que l'objet de la recherche. Dans un deuxième temps, j'élaborerai sur la méthodologie utilisée pour effectuer la

recherche et qui me permettra de répondre à mon questionnement initial. Puis suivra la présentation et l'analyse des résultats terrain et le modèle de développement qui en émerge. Finalement, je conclurai et émettrai mon appréciation du travail effectué.

Encore une fois, le développement fera couler beaucoup d'encre...

1.0 PROBLÉMATIQUE

1.1 Problématique générale : la situation des femmes dans le monde

De tout temps, les femmes ont assuré la reproduction et le maintien de la force de travail en mettant les enfants au monde, en les éduquant et en entretenant les travailleurs par la prise en charge des tâches domestiques. Hors, le vingtième siècle aura été celui de remises en question profondes sur cet état de fait. De nombreux constats sont venus questionner la division sexuelle du travail et ses conséquences sur la qualité de vie des femmes. La qualité de vie peut être défini comme étant composée à la fois des conditions de vie matérielles des femmes et de leur situation sociale dans leur appartenance au genre féminin. Ces deux concepts sont fondamentaux dans l'approche genre et développement et seront définis plus loin dans la problématique spécifique. Un premier constat majeur est la reconnaissance mondiale qui est faite de l'état de subordination dans lequel les femmes vivent. Un deuxième constat est l'incapacité des femmes à répondre à leurs besoins en tant que principales responsables de l'éducation et des soins aux enfants. Un troisième constat est la quasi-invisibilité du travail des femmes et la non-reconnaissance par l'état et la société car ce travail n'est pas comptabilisé comme de la productivité mais bien comme un devoir naturel.

Ces constats sont reliés entre eux et nous mènent à la conséquence générale de la pauvreté vécue par les femmes ainsi que de l'état de dépendance économique et sociale et de sous-développement qui en découle. Il est reconnu que « les femmes et les personnes à leur charge forment la majorité des pauvres dans le monde »¹. Selon les données du CRDI Canada, « plus

¹ LÉVY, *Mythes et réalités : au-delà du discours, à la recherche d'un équilibre*, Revue canadienne d'études du développement, Université d'Ottawa, 1995, p.150.

de 70% des 1,3 milliards de personnes qui vivent dans la plus profonde pauvreté dans le monde sont des femmes »². De plus, « Les femmes et ce même si elles ne constituent pas un groupe homogène, sont souvent parmi les personnes les plus vulnérables. Il n'y a pas de société où les femmes ont les mêmes possibilités que les hommes »³

Ces faits nous mènent à la poser une réflexion sur le système patriarcal tel qu'il est vécu par la presque totalité des sociétés. Ce système produit et maintient des inégalités entre les genres. Hors, il semble y avoir eu une première rupture dans le système au niveau des rôles traditionnels attribués aux femmes. La libération féminine, qui a eu son point culminant dans la deuxième moitié du vingtième siècle, marquée par l'entrée des femmes sur le marché du travail productif, le met bien en évidence. Ces changements majeurs dans les sociétés sont largement ponctués des mouvements économiques et politiques en place et à bien des égards, ils ont eu pour effet d'augmenter les inégalités et d'empirer la qualité de vie des femmes. Il est possible d'observer des inégalités marquées dans presque tous les domaines. Toujours selon les données du CDRI Canada :

en éducation, les deux tiers des 960 millions d'analphabètes dans le monde sont des femmes et les deux tiers des 100 millions d'enfants qui abandonnent l'école au cours des quatre premières années du primaire sont des filles. Les femmes occupent moins de la moitié des emplois sur le marché du travail et moins de 14% des postes d'administration et de gestion dans le monde. Il n'y a aucun pays où le revenu moyen des femmes soit égal à celui des hommes et aucun où les femmes soient sur le point de constituer la moitié de l'assemblée législative nationale⁴.

² CRDI. *L'analyse Genre, un outil de recherche*, 2000, http://www.IDCI.ca/gender/tool_f.html, p3.

³ Ibid

⁴ Ibid

La fin de ce siècle est marquée par une préoccupation mondiale plus importante que jamais à propos du rôle des femmes dans les sociétés et de leurs revendications juridiques, économiques et sociales. Une énorme tâche a été accomplie jusqu'à maintenant et de nombreux progrès ont déjà été réalisés. Soulignons la décennie des Nations-Unies pour les femmes de 1975 à 1985, l'établissement d'un ministère de la condition féminine dans plusieurs pays du monde et les forums internationaux des Nations-Unies servant de véritables plates-formes de travail pour les revendications féminines partout dans le monde (Labrecque, 1997). Cependant, nous pouvons affirmer que tant que les femmes continuent de vivre dans un état de subordination et de sous-développement, de survivre à la pauvreté et à ses conséquences et de se voir refuser des possibilités parce ce qu'elles sont des femmes, la situation n'est pas acceptable et il est parfaitement pertinent de la considérer comme problématique.

1.2 Problématique spécifique : la participation des femmes au développement

Au début des années 1970, les politiques d'industrialisation dans les pays dit en développement ont entraîné la féminisation des emplois et de la force productive de travail. Cela s'est traduit avec l'occupation par les femmes d'emplois précaires, peu rémunérés avec de faibles possibilités d'avancement (Lévy, 1991). Même si les femmes contribuaient bel et bien à la croissance économique de leur pays, cette situation n'a fait que maintenir et empirer la pauvreté vécue par celles-ci. De plus, elle a considérablement dégradé leur qualité de vie et ce, en leur attribuant davantage de fonctions sans tenir compte de leurs besoins et des infrastructures nécessaires pour y répondre. Rappelons ici que :

la croissance économique est l'augmentation de l'activité économique mais elle n'informe pas sur la qualité de vie des personnes. Le développement a un sens plus qualitatif : c'est l'amélioration durable des conditions de vie de la population⁵.

Face à ce constat, le besoin s'est fait sentir de définir de nouvelles approches de développement qui sont plus justes et plus durables.

Depuis les trente dernières années, la participation des femmes au développement socio-économique de leur pays, via la participation à des activités productives, est devenue une préoccupation majeure autant pour les acteurs locaux qu'internationaux. Nous pouvons certainement qualifier d'énorme le travail qui s'est fait au sein des organisations d'appui au développement pour inclure et favoriser la participation des femmes dans le développement économique et social de leur pays et ce, afin qu'elles puissent sortir du cercle de la pauvreté.

La plupart des organisations locales et internationales de développement qui interviennent dans les projets de développement, ont mis sur pied des programmes visant spécifiquement les femmes et ce, par souci d'orienter leur support et leurs ressources vers les besoins particuliers de celles-ci ainsi que pour favoriser et permettre leur pleine participation au développement de leur société. La création de projets générateurs de revenus a été fortement ciblée et mise de l'avant comme stratégie pour permettre aux femmes l'amélioration de leur qualité de vie dans un contexte d'économie néo-libérale mondialisé. En quelques sortes, cette stratégie vise la création d'espace accessibles aux femmes, leur permettant d'acquérir une autonomie financière. Elle vise aussi à mettre en

⁵ B. BRET, *Le Tiers-Monde, Croissance, développement, inégalité*, Paris, éditions Marketing, 1995.

place des lieux d'apprentissage politique et social pour celles-ci. Cependant, il faut considérer que puisque la plupart des projets s'inscrivent dans une idéologie de développement capitaliste où la domination masculine est fortement ancrée, soit les femmes tendent à reproduire des schèmes de comportements masculins, soit leurs actions sont complètement dissimulées dans la dominance patriarcale qui englobe le capitalisme.

À travers les nombreuses variables qui entrent en jeu, il devient difficile d'y voir clair et de maintenir le cap sur les objectifs et buts ultimes reliés au féminisme. C'est pourquoi, il est important de définir des paramètres de développement pour être en mesure d'établir des balises claires dans les projets contenant des objectifs spécifiques en regard des buts ultimes visés. Le Canada s'est doté d'une politique en cette matière. Cette politique a évolué dans le temps passant d'une approche d'« intégration des femmes au développement », à une approche « genre et développement ». Ces approches émettent toutes deux une préoccupation pour la participation des femmes au développement mais il faut voir que les buts et objectifs qu'elles proposent diffèrent considérablement. La première, soit l'approche IFD, avait pour but de relever le statut des femmes et de favoriser le développement dans son ensemble. Plusieurs projets en venaient à percevoir les femmes comme une force de travail majeure et essentielle au développement socio-économique d'un pays. Le but de cette intégration est rapidement devenu le renforcement du développement par l'exploitation de la force de travail féminine. Cette approche a suscité de nombreux questionnements quant à sa cohérence et son opportunité. Selon Maria Mies, « l'intégration des femmes au développement s'est

transformée dans le tiers-monde en une façon de manipuler la force de travail des femmes pauvres pour occuper les tâches les moins payées du processus de production capitaliste »⁶

De la remise en question de cette approche et des changements qui lui ont été apportés est née une deuxième approche, soit l'approche GED. Celle-ci a pour but d'aider les femmes à se prendre en charge et de faire partager les bénéfices du développement à l'ensemble des hommes et des femmes. Elle tente donc d'améliorer la qualité de vie des femmes en leur permettant de participer au développement socio-économique de leur pays et ainsi avoir un certain pouvoir et un certain contrôle sur la façon la plus adéquate de répondre à leurs besoins. Cette approche a comme point de départ historique la reconnaissance de la subordination des femmes. Elle vise ultimement à éliminer la subordination du genre féminin au genre masculin. C'est cette approche qui est actuellement la plus répandue chez les organisations non gouvernementales de solidarité internationale dans leurs pratiques de développement avec les femmes. Il sera davantage question des principes de cette approche et de ses objectifs un peu plus loin.

1.2.1 Exclusivité féminine dans les projets de développement

Les projets de développement visant la participation des femmes peuvent prendre deux tangentes : soit ils sont mixtes et incluent femmes et hommes dans un même projet, soit ils sont non-mixtes et donc exclusivement réservés aux femmes. Dans les défauts de l'un se

⁶ M. MIES, *Patriarchy and accumulation on a world scale: Women in the international Division of Labour*, London, Zed Books, 1986, p.49.

trouvent les avantages de l'autre et vice-versa. Les projets exclusivement réservés aux femmes présentent un certain danger en ce qu'ils peuvent contribuer à maintenir et perpétuer la division sexuelle du travail, tout particulièrement lorsqu'ils sont constitués d'activités traditionnellement effectuées par les femmes (Labrecque, 1997). D'ailleurs, selon Labrecque :

nombreuses sont les chercheuses qui sont sceptiques à propos de la capacité de ces projets à contribuer à l'élimination de la subordination des femmes mais il faut aussi prendre en considération le fait qu'il est souvent difficile d'intégrer des objectifs féminins dans les plus gros projets. Bien souvent, les objectifs spécifiques concernant les femmes sont dilués parmi les objectifs des projets jusqu'à être oubliés complètement.⁷

C'est dans cette perspective qu'il est important de considérer la non-mixité dans les projets comme pouvant être un atout considérable pour atteindre des objectifs particuliers aux femmes et répondre à leurs besoins spécifiques et réels.

1.2.2 Le modèle coopératif : un outil de développement durable

Différentes formules s'offrent aux femmes afin de participer au développement socio-économique de leur pays via des activités génératrices de revenus. Parmi ces outils, nommons le micro-crédit avec éducation destiné à la création de micro-entreprises et le développement coopératif. Ces deux moyens sont régulièrement promus par les organisations dans leurs stratégies pour favoriser l'insertion des femmes au développement. C'est le modèle coopératif qui sera retenu pour la présente recherche. Tout d'abord, parce que j'y vois un projet global de société qui va au-delà du développement économique et parce que ce

modèle joue un rôle considérable dans le développement de la société civile de par les fondements et les valeurs qu'il véhicule. Comme le souligne Ghazali et Diebold, « le système coopératif est profondément humaniste, l'ensemble des valeurs qui le constituent reflètent une constante valorisation de l'humain, qui est mis au centre de ses constructions sociales et économiques »⁸.

Le modèle coopératif est certainement pertinent comme moyen d'intégration des femmes dans le développement, dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de leur qualité de vie de façon durable. L'application de ce modèle permet aux femmes de s'associer pour démarrer une entreprise qui répondra à leurs besoins, qui générera localement l'activité économique et sociale et dans laquelle il est supposé qu'elles pourront participer pleinement. Jusqu'à présent, peu d'études évaluent les retombées de ce processus de développement sur les conditions de vie des femmes qui s'y impliquent et le rôle spécifique du modèle coopératif dans ces retombées. Il est pourtant essentiel d'évaluer cette dimension du phénomène pour être en mesure de bien le comprendre, de voir dans quelle mesure il répond aux objectifs et besoins des participantes. Il devient ainsi possible d'en faire un outil efficace dans les projets de développement socio-économique ayant la transformation des genres comme préoccupation majeure.

⁷ M-F. LABRECQUE, *Sortir du labyrinthe*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p.38.

⁸ A. GHAZALI et C. DIEBOLD, *Les coopératives au Maroc*, Rabat, Fondation Friedrich Ebert, 1993, p.109.

1.3 Mon terrain de recherche : le Maroc

Cette recherche pourrait être réalisée dans n'importe quel pays, mais j'ai du arrêter mon choix sur un pays plutôt qu'un autre. J'ai choisi le Maroc pour plusieurs raisons d'ordre personnel, contextuel et pratique.

1.3.1 Motivations personnelles

Au cours de ma formation de premier cycle en anthropologie, je me suis davantage spécialisée sur le Maghreb et la condition féminine. Un premier séjour au Maroc m'a ouvert les portes sur un pays riche en diversités, où les questions d'identité culturelle, de pouvoir et de traditions sont en pleine ébullition. Un aperçu général de la société marocaine, du mouvement associatif du pays et plus particulièrement du mouvement associatif féminin, m'a permis de mieux comprendre les enjeux de ce pays, de développer une certaine compréhension de ses réalités ainsi que d'orienter spécifiquement mon intérêt pour les pratiques de développement avec les femmes. Dans la perspective d'y effectuer une collecte de données pour mon projet de recherche de maîtrise, ce premier séjour dans le pays faisait en sorte de faciliter mon intégration et mon adaptation à la vie quotidienne ainsi que ma capacité à effectuer cette recherche. Il me permettait aussi d'obtenir la collaboration d'un réseau déjà établi de personnes, ce qui ne pouvait que me rendre la tâche plus réaliste et agréable. Je pense qu'il ne fait pas de doutes que le choix du Maroc comme terrain pour ma collecte de données empiriques s'appuyait largement sur la connaissance développée lors de mes expériences précédentes.

1.3.2 Contexte marocain

Pays où traditions et modernité se côtoient quotidiennement, le Maroc a amorcé un processus de démocratisation et de modernisation mais semble vivre une certaine stagnation aux dires de sa jeunesse, aux prises avec des problèmes de chômage chronique. Le rythme auquel les choses changent dans le pays est certes lent mais nul doute que des bases solides se construisent graduellement au niveau du développement économique et social du pays. Le rôle qu'y joue la société civile est majeur : celle-ci tend de plus en plus à se développer et à se prendre en charge pour combler des besoins auxquels l'état est incapable de répondre. Dans toute cette mouvance vers la modernité, accompagnée de réformes socio-économiques mises en place par l'état, les femmes constituent un élément majeur, mais comme le rappelle Anissa Benzakour-Chami, «comme partout ailleurs, elles sont un enjeu essentiel en temps de crise»⁹.

La société marocaine étant fortement patriarcale dans ses structures, les femmes vivent énormément de discriminations et ce dans pratiquement toutes les sphères de la société : au niveau de l'éducation, de la politique, de la législation, des relations sociales, des traditions culturelles et des traditions religieuses. D'après Anissa Benzakour-Chami, « les règles de gestion et de comportements sociaux sont le résultat d'une production culturelle misogyne abusivement attribuée à l'Islam »¹⁰. Cette situation est directement liée au vécu des femmes et se répercute directement sur leurs conditions de vie et les difficultés qu'elles rencontrent à s'insérer dans le développement socio-économique du pays en tant que personne responsable.

⁹ A. BENZAKOUR-CHAMI, *Femmes et institutions*, éditions CNRS, Paris, 1996, p.169.

¹⁰ Ibid

Colette Dowling souligne clairement cette discrimination en montrant comment elle devient un handicap pour les femmes :

l'éducation dispensée aux jeunes filles ne leur apprend pas à se jeter à l'eau ou à entrer en compétition avec les hommes. Le besoin de dépendance est enfoui dans l'enfance. Vivre de façon moderne, c'est-à-dire se prendre en charge, signifie l'isolement, voir la rupture avec l'entourage, ce pourquoi la femme marocaine n'a pas été préparé psychologiquement.¹¹

Ce n'est que récemment que les femmes ont commencé à occuper l'espace public traditionnellement réservé aux hommes. Ce phénomène est parfaitement visible dans les centres urbains mais l'est beaucoup moins lorsque l'on se déplace en région rurale où la construction du pouvoir continue de se faire sur cette configuration sociale des espaces séparés. Comme le mentionne Kanouni-Bennis, « C'est ainsi que le pouvoir repose sur le maintien et la séparation croissante de l'espace public réservé aux hommes et de l'espace privé réservé aux femmes »¹². Cette situation permet de comprendre à quel point il peut être difficile, voir contraignant et repoussant pour une femme de tenter de s'approprier du pouvoir. De plus, il apparaît essentiel d'en tenir compte dans l'analyse de toute démarche visant l'insertion des femmes dans le développement.

Bien que nous puissions affirmer sans problème que les femmes du Maroc constituent actuellement une composante active importante du processus économique de par leur entrée sur le marché du travail salarié, il faut toutefois nuancer le propos quant au processus social qui est sensé l'accompagner. Il est vrai qu'une part considérable des femmes disposant d'un

¹¹ C. DOWLING, *Le complexe de cendrillon*, Paris, éditions Grasset, 1981.

¹² F. KAKOUNI-BENNIS, *Le statut de la femme marocaine face à la crise*, éditions CNRS, annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXVI, 1987, p.321.

certain niveau d'instruction ont accès à un travail salarié dans le secteur formel et vivent un processus d'émancipation et d'habilitation considérable. D'ailleurs, Benzakour-Chami nous informe que, « plus que l'instruction, c'est le travail salarié qui a entraîné le mouvement social le plus important dans le pays. L'accès de la femme au travail et à un salaire lui offre la possibilité de disposer d'elle-même, chose inconcevable autrefois »¹³. Il faudrait peut-être voir ces deux phénomènes comme indissociables car le niveau d'instruction permet certainement de meilleures conditions de travail et assure en quelque sorte une plus grande capacité d'habilitation et de responsabilisation des femmes. Cependant, pour les femmes, l'accès au travail salarié n'équivaut absolument pas à l'accès à un niveau de vie meilleur et à l'édification de leur équité avec les hommes. La grande majorité des femmes qui ont un travail salarié dans le secteur formel ou informel ne jouissent pas de conditions de travail équitables et sont confinées à des emplois précaires qui les maintiennent dans le sous-développement. Selon Kanouni-Bennis :

les secteurs qui jouent un rôle central dans l'économie marocaine (79% des exportations du pays) ont le taux d'activité féminin le plus élevé mais dans l'échelle la plus basse (les ouvrières). Cette main-d'œuvre est la plus demandée car pleine de qualités : sous-payée, non-syndiquée, peu prise en charge par la sécurité sociale, facilement renouvelable, peu concurrente pour les hommes.¹⁴

Le Maroc rural est composé de femmes ayant peu ou pas d'instruction. Cette situation n'est pas exclusive aux régions rurales mais elle y est fortement généralisée. Les régions rurales vivent d'énormes problématiques de pauvreté reliées à l'analphabétisme de la population, la

¹³ A. BENZAKOUR-CHAMI, *Femmes et institutions*, éditions CNRS, Paris, 1996, p.175.

¹⁴ F. KAKOUNI-BENNIS, *Le statut de la femme marocaine face à la crise*, éditions CNRS, annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXVI, 1987, p.321.

sécheresse, l'isolement et l'éloignement des grands centres urbains. Cette pauvreté se répercute principalement et directement sur les femmes car elles ont à leur charge de nourrir les familles et d'éduquer les enfants. Nombreuses sont celles qui se retrouvent chef de ménage avec plusieurs enfants à leur charge parce qu'elles ont été répudiées ou parce qu'elles sont veuves. Le travail devient alors une nécessité pour répondre aux besoins fondamentaux de leur famille mais comme le rappelle Benzakour-Chami « l'éventail des solutions est plutôt restreint, elles peuvent vivre de charité, faire des ménages ou se prostituer »¹⁵. Même pour les femmes mariées, la situation financière de la famille est souvent précaire si bien qu'elles doivent envisager d'accéder à un emploi rémunéré et elles font alors face aux mêmes difficultés.

1.3.3 Mouvement coopératif marocain : discours et réalités

a) Genèse du développement et état des lieux

C'est dans les débuts du protectorat français que les premières coopératives ont vu le jour au Maroc. Les autorités françaises les utilisaient à titre de moyen pour favoriser la colonisation rurale. Vers la fin des années 1930, la législation coopérative française a été transposée dans le cadre marocain et c'est à ce moment qu'ont été créées les premières coopératives en milieu marocain. Malgré tout, le phénomène demeurait très peu répandu. Suite à l'indépendance, la coopération est devenue fortement liée aux programmes étatiques de développement dans certains secteurs économiques. D'après Ghazali et Diebold, « Au Maroc, on a recours à la

¹⁵ A. BENZAKOUR-CHAMI, *Femmes et institutions*, éditions CNRS, Paris, 1996, p.172.

coopération, en tant qu'élément plus ou moins important, dans les options de réformes économiques et sociales envisagées au lendemain de l'indépendance »¹⁶. Le mouvement coopératif n'est pas né des mouvements sociaux associatifs mais de différentes organisations des sphères politiques, étatiques et syndicales qui y voyaient une solution aux problèmes agricoles. C'était une stratégie entrevue par l'état pour répondre aux problèmes économiques. Ghazali et Diebold soulèvent que « ce n'est que très rarement que les coopératives ont été une réaction des intéressés contre leurs difficultés économiques et sociales »¹⁷. Cette réalité donne en quelque sorte le ton au mouvement.

Même si elle a été greffée en quelque sorte à un modèle de développement économique, la formule coopérative trouvait des antécédents dans l'histoire du pays. D'une part, le droit coutumier berbère offre deux exemples d'institutions communautaires traditionnelles desquelles il est possible d'établir des points de convergence avec le modèle coopératif tel que développé en Europe au 19^e siècle. Le développement de l'esprit d'entraide et d'une manifestation d'une certaine solidarité y sont des références majeures. Il s'agit premièrement de « l'Igguidar » qui constitue un véritable grenier collectif des biens d'une communauté. Cette forme de coopération était bien connue de la plupart des pays d'Afrique avant la colonisation européenne. Deuxièmement, il est question de la « tiwizi », il s'agit de corvées collectives dont le but est de réaliser certains travaux précis au profit d'un membre de la communauté à la fois ou bien de toute la communauté en même temps. Aux dires de Ghazali

¹⁶ A. GHAZALI et C. DIEBOLD, *Les coopératives au Maroc*, Rabat, Fondation Friedrich Ebert, 1993 p.88

¹⁷ Ibid p.121

et Diebold, « c'est la manifestation la plus saillante de l'entraide dont peuvent faire preuve les membres des communautés rurales marocaines les uns à l'égard des autres »¹⁸.

D'autre part, il existe plusieurs points de convergence entre les traditions islamiques qui gouvernent la vie en communauté et les valeurs coopératives. En effet, la religion musulmane entretient un idéal où les actions économiques et sociales d'une société doivent être au service des individus la composant dans son ensemble. Toujours selon Ghazali et Diebold, « la société de droit musulman n'a pas uniquement un but lucratif, elle englobe le concept d'association pour l'entraide et l'assistance mutuelle »¹⁹. Malheureusement, les activités traditionnelles solidaires ont énormément perdu de leur importance au Maroc avec la désagrégation du tissu socio-économique traditionnel de la société rurale. Cependant, il reste tout de même légitime d'affirmer que la coopération représente une caractéristique sociale dans la culture et la société marocaine.

Comme dans bien des pays en développement, le mouvement coopératif marocain s'est construit avec l'intervention de l'état, ce qui a eu de multiples effets négatifs. Comme le soulignent Ghazali et Diebold :

la coopération tend à perdre sa spécificité originelle au contact des réalités du Tiers-Monde. La plupart des analyses consacrées au phénomène coopératif dans les pays en développement mettent en cause l'intervention de l'état dans les coopératives et les effets généralement négatifs pour la promotion d'une coopération authentique qui en découle.²⁰

¹⁸ A. GHAZALI et C. DIEBOLD, *Les coopératives au Maroc*, Rabat, Fondation Friedrich Ebert, 1993 p.123.

¹⁹ Ibid p.121

²⁰ A. GHAZALI et C. DIEBOLD, *Les coopératives au Maroc*, Rabat, Fondation Friedrich Ebert, 1993 p.124.

De multiples politiques pour promouvoir la coopération ont été mise en branle et les conséquences en sont le reflet. L'état a maintenu un rapport d'assistanat avec les coopérateurs, cet assistanat se traduisant par des politiques financières et d'appui technique appliquant un favoritisme excessif envers les coopératives. Tout ceci a immobilisé les coopératives dans un état de dépendance ne leur permettant pas de devenir autonome et indépendante de l'état dans leur fonctionnement tout en maintenant une mentalité d'assistés chez les membres coopérateurs.

D'ailleurs, comme l'administration marocaine voyait le développement coopératif comme une réponse aux besoins économiques du pays, tout l'aspect associatif était une formalité plutôt qu'une stratégie pour favoriser le développement de la société civile et la responsabilisation des citoyens. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'après soixante ans d'existence, le mouvement coopératif marocain n'est toujours pas solide et qu'il est principalement composé d'entreprises fragiles et dépendantes de l'état au plan financier et technique. Les coopérateurs ont plus ou moins d'appartenance à leur coopérative et ont développé une passivité face à celle-ci. De plus, les infrastructures coopératives de 2^e et de 3^e niveau visant à solidifier et consolider le mouvement sont toujours inexistantes. Il semble donc que le secteur coopératif au Maroc est tel que, sans la présence de l'état, qui le contrôle et l'oriente, il risque de s'effondrer. Dans un tel contexte de subordination, il devient extrêmement complexe pour des coopérateurs, souvent analphabètes et sans connaissances techniques sur le fonctionnement associatif et entrepreneurial, de mettre en pratique les principes coopératifs et d'en faire un véritable outil de développement humain. Ainsi, les coopérateurs et coopératrices restent bien souvent ouvrier dans leurs actions comme dans leur discours. La

perception qu'ils et elles ont de leur coopérative dénote bien souvent une absence d'appropriation et démontre clairement qu'ils ne s'y identifient pas. Dans une perspective de participation des femmes au développement, il est pertinent de s'interroger sur la capacité d'habilitation de la coopérative sur les femmes impliquées.

b) La coopération au féminin

Lors de l'Atelier National sur les coopératives de femmes au Maroc tenu à Mehdia en 1999, la formule coopérative a été clairement identifiée comme étant favorable à l'intégration des femmes au développement ainsi qu'étant une véritable école au développement de la société civile par la responsabilisation, l'expérience de la démocratie et la solidarité. Selon les intervenants impliqués dans cet atelier, la formule coopérative voit sa différence dans son pouvoir de renforcer les capacités des femmes à jouer un rôle équitable dans le développement grâce entre autre au potentiel d'apprentissage qu'il confère et ce, en matière législative, financière, quant aux droits et devoirs, l'expression, la démocratie, la solidarité, le contrôle et la gestion des ressources, la commercialisation, l'innovation, etc. Mais dans la pratique, cette différence est-elle véritablement vécue par les femmes?

Les premières coopératives exclusivement féminines ont vu le jour en 1950. Cependant, leur croissance en terme de nombre devait être lente jusqu'en 1990 où il y a eu une émergence importante. En effet, de 1990 à nos jours, il y a eu une hausse de 46% des coopératives de femmes. Il y a actuellement 136 coopératives féminines, ce qui constitue 3,26% du tissu coopératif national et qui inclut la participation de 4800 femmes. Cette multiplication a eu

lieu en partie grâce à l'appui des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux autant locaux qu'internationaux. Ces coopératives sont réparties dans le secteur de l'artisanat (61%), de l'agriculture (38%) et de l'habitat (1%). Toutefois, un constat général est établi sur le manque d'efficacité chez ces coopératives, ce qui les place souvent dans une situation problématique. Ce manque d'efficacité est généralement attribuable à trois facteurs, soit la faiblesse au niveau de la gestion et de l'administration, la difficulté de commercialisation des produits coopératifs et la non-performance dans l'accompagnement et l'appui aux coopératrices et coopérateurs. Il est clair que ce manque doit se répercuter sur la capacité de la coopérative à améliorer la qualité de vie des femmes et il est légitime de se demander dans quelle mesure les femmes peuvent participer de façon effective au développement à travers ces structures?

1.4 Question de recherche

Par quel processus le développement coopératif féminin au Maroc peut-il permettre aux femmes de s'habilitier pour participer au développement socio-économique du pays et ainsi contribuer à améliorer leur qualité de vie?

1.4.1 Sous-questions

- Quelles sont les effets des projets coopératifs sur la qualité de vie des femmes impliquées?

- Dans quelle mesure le développement coopératif féminin répond aux objectifs de l'approche genre et développement?
- Quelles sont les habiletés développées et celles à être développées pour que le développement de coopératives féminines ait un impact positif sur la qualité de vie des femmes?
- Quelle est la pérennité des projets coopératifs féminins non initiés par leur membres?

1.4.2 Définition des concepts

Processus : « Série de phénomènes successifs formant un tout et aboutissant à un résultat déterminé »²¹.

Effets : « Se rapportent directement aux résultats à moyen terme du projet. Dans le cas présent, elles sont évaluées lorsque la participation du donateur a pris fin »²².

Social : Ce qui a trait aux dynamiques entre les humains qui constituent un groupe et les relations entre les groupes et les différentes institutions au sein d'une société. « Qui concerne la société comme telle (us et coutumes, mœurs, institutions, lois, etc.), qui concerne les rapports entre les classes d'une société et les problèmes posés principalement par les inégalités de richesses ou de moyens matériels entre les individus d'une société donnée »²³.

²¹ L-M. MORFAUX, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, éditions Armand Colin, Paris, 1980, p.288.

²² ACIDI, *Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes*, 1996, p.21.

Économique : A trait à la gestion des biens et services et aux systèmes qui régissent les échanges de biens et services dans une société. « Étude ou science de la production, de la redistribution et de la consommation des richesses, en entendant par richesses tout ce qui possède une valeur d'échange. L'économique désigne plus particulièrement les conditions matérielles de la vie en société comme manger, boire, se vêtir, se loger »²⁴

Coopérative : Selon le cadre juridique des coopératives au Maroc, chapitre 1^{er}, article 1^{er} :

« La coopérative est un groupement de personnes physique, qui conviennent de se réunir pour créer une entreprise chargée de fournir, pour leur satisfaction exclusive, le produit ou le service dont elles ont besoin et pour la faire fonctionner et la gérer en appliquant les principes fondamentaux définis à l'article 2 ci-après et en cherchant à atteindre les buts déterminés à l'article 3 de la présente loi ».

Développement coopératif : Activités visant le démarrage et la consolidation de coopératives comme moyen collectif de répondre à un besoin commun.

Qualité de vie : La qualité de vie est ici composée des conditions de vie quotidiennes jugées satisfaisantes et de la situation sociale liée au genre. Ce sont deux concepts inclus dans l'approche genre et développement :

La condition touche l'état matériel des femmes, leur champs d'expérience immédiate. Si vous demandez à une femme de décrire sa vie, elle décrira

²³ L-M. MORFAUX, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, éditions Armand Colin, Paris, 1980, p.333.

²⁴Ibid p.95

probablement sa condition : le type de travail qu'elle accomplit, ses besoins et ceux de ses enfants (eau potable, alimentation, éducation), où elle vit, etc.²⁵

La situation renvoie à la position sociale et économique des femmes comparativement à celle des hommes en mesurant par exemple l'écart des salaires, les chances d'accès à un emploi, la participation aux instances législatives, la vulnérabilité face à la pauvreté et la violence, etc.²⁶

Parallèlement, le concept de qualité de vie tiendra compte des critères que les femmes en donne. Ces critères seront exposé dans suite aux études de cas.

Habilitation : Selon l'ACDI, « L'habilitation, c'est la prise en charge de leur propre vie par les individus: ils établissent leurs propres objectifs, acquièrent les compétences dont ils ont besoin, ont davantage confiance en eux, règlent leurs problèmes et apprennent l'autonomie. C'est à la fois un processus et un résultat. »²⁷

Participation : D'après l'ACDI, elle revêt deux sens :

- « La participation à un projet formulé de l'extérieur, qui fournit habituellement du travail sous une forme quelconque, notamment lorsqu'il s'agit d'un projet comportant des travaux rémunérés en argent comptant ou des activités rémunératrices. »²⁸
- « La participation à la prise de décision et au contrôle du projet pendant tout le cycle de ce dernier, et qui comprend probablement l'exécution de certains travaux. »²⁹

²⁵ CCCI et al. *Un autre genre de développement*, Ottawa, 1991, p.35

²⁶ Ibid

²⁷ ACDI, *Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes*, 1996, p.47.

²⁸ ACDI, *Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes*, 1996, p.41.

²⁹ Ibid

1.4.3 Partenaire : Oxfam-Québec

Nombreuses sont les organisations locales et internationales qui travaillent à différents niveaux pour favoriser la participation des femmes au processus de développement. Parmi ces organisations se trouve Oxfam-Québec, une association de développement international sans but lucratif. L'association est active au Maroc depuis 1994. Elle a pour mission de travailler avec la population et les associations locales en vue d'un développement durable. Elle exerce son support de trois façons : soit par l'envoi de coopérants volontaires, par le financement de petits projets et par la gestion de grands projets de développement communautaire. Ses priorités d'intervention au Maroc sont en deux volets : d'une part, l'insertion socio-économique des femmes par la promotion et l'appui au démarrage de coopératives féminines, la formation professionnelle, le micro-crédit pour les femmes et d'autre part, l'accompagnement social dans le secteur de l'eau. Oxfam-Québec a pour philosophie « qu'une des meilleures façons d'assurer un véritable développement, c'est de laisser à la femme toute la place qui lui permettra, à l'égal de l'homme, de produire le développement »³⁰.

Parmi les projets auxquels l'association a participé, on compte la mise sur pied de trois coopératives féminines d'extraction et de commercialisation d'huile d'arganier. Impliquant au total plus de 90 femmes et se trouvant à différents stades de développement, ces trois coopératives présentaient une belle opportunité afin d'obtenir des données empiriques me permettant d'élaborer quelques éléments de réponse dans mon questionnement de recherche.

³⁰ OXFAM-QUÉBEC, ODCO, GTZ, *Atelier National sur les coopératives de femmes*, 2000, Rabat, p.11.

Tout en me permettant d'atteindre mes fins, cette conjoncture devenait une occasion intéressante pour Oxfam-Québec d'obtenir une étude présentant les principaux effets de ces coopératives sur la qualité de vie des femmes impliquées. Cela pouvait certainement avoir plusieurs utilités telles que :

- leur donner un aperçu du chemin parcouru par les femmes dans les projets qu'ils appuient;
- leur fournir un outil pour mesurer les efforts consentis par l'association dans l'appui au développement du pays et valider la pertinence de leur axe d'action;
- appuyer s'il y a lieu la mise sur pieds de nouveaux projets en justifiant leur nécessité par des résultats concrets.

Les coopératives impliquées peuvent également bénéficier de la recherche car elles y trouvent des recommandations quant à leur fonctionnement ainsi qu'une image claire du chemin qu'elles ont parcouru à titre d'organisation mais aussi à travers les femmes qui y travaillent. Une telle recherche vient documenter et questionner le développement du mouvement coopératif marocain et, plus spécifiquement, la contribution que les femmes peuvent y faire. D'un autre côté, cette recherche permet d'évaluer la contribution que le développement coopératif effectue dans l'amélioration de la situation socio-économique des femmes du pays. Elle peut donc être d'un grand intérêt pour l'Office de développement des coopérative du Maroc tout comme pour les organisations de promotion féminine et ce, dans l'orientation de leurs luttes pour les droits et la place des femmes dans la société.

2.0 CADRE DE TRAVAIL

Le cadre de travail réfère à un ensemble d'outils et de concepts théoriques d'après lesquels les données observées sur le terrain sont évaluées. Dans cette recherche, il se compose de 3 principaux axes, soit le développement durable, le modèle coopératif et l'approche genre et développement.

2.1 Le modèle du développement durable

« Le développement durable a comme principale caractéristique de permettre aux populations présentes de répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »³¹. « Il se compose de trois volets, soit le développement économique, le développement de la communauté ainsi que le développement écologique »³².

Par le développement économique est entendu :

- la croissance économique
- l'expansion des marchés
- la hausse des profits collectifs

Le développement de la communauté se traduit par :

- l'autonomie locale
- la satisfaction des besoins humains

³¹ Rapport Brundtland (Commission mondiale sur l'environnement et le développement), Notre avenir à tous, éditions du fleuve, Montréal, 1998, 113-139

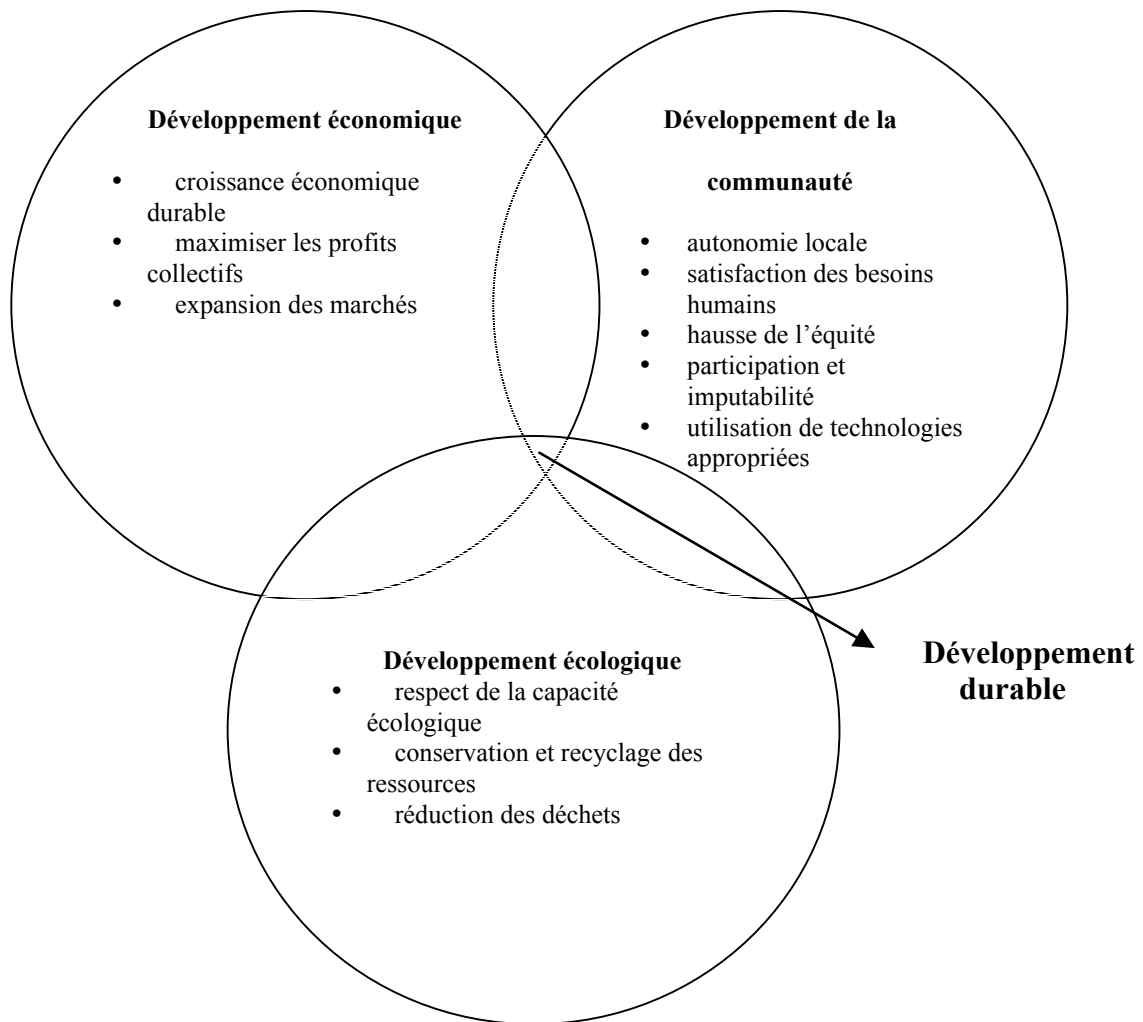
- la hausse d'équité
- la participation et l'imputabilité
- l'utilisation de technologies appropriées

Le développement écologique signifie :

- le respect de la capacité écologique
- la conservation et le recyclage des ressources
- la réduction des déchets

³² INTERNATIONAL COUNCIL FOR LOCAL ENVIRONMENTAL INITIATIVES, *The local agenda 21 planning guide : an introduction to sustainable development planning*, Toronto, 1996, pages 1-11

Figure 2.1 : Le modèle du développement durable



2.2 Analyse stratégique des coopératives

La durabilité dans le temps des effets obtenus est fortement liée à la pérennité des structures en place. C'est pourquoi il s'avère essentiel de procéder à l'analyse stratégique des coopératives. Cela permettra de constater les forces et faiblesses de leur fonctionnement et ce, par l'évaluation de leurs différentes composantes. Il devient ainsi possible de voir dans quelle mesure elles ont le potentiel de perdurer dans le temps. Ensuite, les résultats de

l'analyse permettront de dégager des pistes de d'action visant à améliorer le fonctionnement de ces coopératives. L'analyse sera effectuée suivant la grille d'analyse stratégique de Prévost (ajouter référence). Cette grille permet une analyse dans la perspective de l'association ainsi que dans la perspective de l'entreprise.

L'analyse dans la perspective de l'association se compose de :

- l'usage
- la pérennité
- l'organisation de l'activité
- l'intercoopération
- les aspects collectifs et communautaires

L'analyse dans la perspective de l'entreprise se compose de :

- la technologie
- les ressources humaines
- les finances
- la commercialisation
- le secteur d'activités

2.3 L'approche genre et développement : théorie et outils d'analyse

L'approche genre et développement suppose une reconnaissance effective du rôle essentiel des femmes dans le développement en mettant l'accent sur la vie des femmes en interaction avec leur communauté. Elle prend en compte les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des genres et vise la transformation des rapports sociaux hiérarchiques et inégaux hommes-femmes pour un partage du pouvoir plus équilibré et un développement équitable et durable. Le tableau 3.5 présente les principales prémisses qui sous-tendent l'approche genre et développement. Les coopératives féminines d'extraction et de commercialisation d'huile d'arganier s'inscrivent à plusieurs égards dans la perspective du développement axée sur le genre. En effet, en créant de véritables espaces exclusifs aux femmes, elles permettent à ces dernières de s'approprier cet espace, prendre la parole, apprendre à faire de choix et à se responsabiliser, participer au processus décisionnel tout en valorisant leur savoir-faire ancestral. En d'autres mots, elles apprennent tranquillement à s'approprier du pouvoir et s'habiliter pour être en mesure de participer pleinement au développement et ainsi améliorer leur situation.

Définissons tout d'abord les deux principaux concepts qui composent cette approche. Le genre est défini par :

les attributs qui sont transmis par la société, en fonction des rôles sociaux des femmes et des hommes. Ces rôles sociaux, conditionnés par les normes et les valeurs de la société, ses structures économiques et politiques, son environnement, sa géographie et son climat, diffèrent d'une société à l'autre. Dans la mesure où toute collectivité réagit à l'influence des changements

économiques et culturels, ces caractéristiques ainsi que les rapports sociaux qu'elles déterminent se transforment.³³

Les définitions du développement admettent généralement qu'il s'agit d'un processus par lequel les conditions de vie sont améliorées. Oxfam-Québec adhère à la conception selon laquelle :

Le développement est un processus économique, social et culturel par lequel les besoins humains sont satisfaits par le biais d'un accès plus large au pouvoir économique et politique; ce processus doit permettre l'avènement d'une société où les êtres humains sont libres de toute domination; le développement de ces sociétés ne peut se faire dans des conditions d'inégalité relative croissante entre hommes et femmes, sans une plus grande équité et une plus grande participation des femmes. Par conséquent, l'objectif de la politique Genre et développement est de contribuer à la transformation des rapports sociaux hiérarchiques et inégaux hommes-femmes, pour un partage de pouvoir plus équilibré.³⁴

Tableau 2.1: Les prémisses de base de l'approche genre et développement

1. Le développement est compris comme un processus économique, social, culturel et politique par lequel les besoins humains sont satisfaits sur une base équitable, égalitaire, démocratique et de participation populaire;
2. Le développement doit donc reconnaître la subordination généralisée des femmes, tout en reconnaissant la diversité de leur subordination selon la classe, l'ethnie, l'âge, etc.;
3. Le processus de développement doit permettre aux personnes et aux collectivités de se prendre en charge elles-mêmes;
4. Les caractéristiques de « genre » sont socialement construites, donc dynamiques et

³³ OXFAM-QUÉBEC MAROC, *L'approche genre et le développement équitable et durable*, 2000, p.6

³⁴ Ibid, p.16

socialement transformables;

5. Les hommes et les femmes sont socialisés différemment, apportent donc chacun(e) une contribution essentielle mais différente au développement. L'un ne peut représenter les intérêts de l'autre;
6. Les projets de développement ont des effets différents sur les hommes et les femmes et inversement les hommes et les femmes ont des impacts différents sur les projets;
7. Les femmes et les hommes doivent participer aux prises de décisions de par leur positions différentes;
8. La participation égale comme fin en soi ne tient pas compte des obstacles sous-jacents à la participation conformément au rang social occupé selon le genre, la classe, l'ethnie, etc.;
9. Les rapports d'inégalité ou de subordination impliquent des rapports de pouvoir. Il faut donc reconnaître les zones de tensions possibles entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les différents groupes socio-économiques;
10. Il; faut repenser notre conception du pouvoir : d'un pouvoir « sur » à un pouvoir « de ou avec »

Oxfam-Québec Maroc, document sur l'approche genre et développement, 1999, p.18 (adapté de CCCI et al. *Un autre Genre de développement*, 1991)

L'analyse des effets d'un projet selon l'approche genre et développement doit prendre en compte les différents concepts qui sous-tendent cette approche. Le guide « Un autre genre de développement » (CCCI et al. 1991 : 26) qu'utilise Oxfam-Québec Maroc en définit 8, soit :

- La division du travail selon le genre

- Les types d'activités
- L'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices
- Les facteurs d'influence
- La condition et la situation des femmes
- Les besoins pratiques et intérêts stratégiques
- Les niveaux de participation
- Les possibilité de transformation des rapports de genre vers l'égalité par l'équité et l'empowerment

3.0 MÉTHODOLOGIE

3.1 Une démarche exploratoire

Cette démarche de recherche se situe dans une logique de découverte. Elle vise donc la construction de connaissances par un processus exploratoire. Charreire et Durieux expliquent ce processus comme étant « la démarche par laquelle le chercheur a pour objectif la proposition de résultats novateurs, c'est-à-dire de créer de nouvelles articulations entre les concepts et/ou d'intégrer de nouveaux concepts dans un champ théorique donné»³⁵. Dans le cas présent, il s'agit d'une exploration hybride : « l'exploration hybride consiste à procéder par allers-retours entre des observations et des connaissances théoriques tout au long de la recherche, le chercheur a initialement mobilisé des concepts et intégré la littérature concernant son objet de recherche ».³⁶

Le raisonnement de la recherche est conduit par abduction :

l'abduction est l'opération qui, n'appartenant pas à la logique, permet d'échapper à la perception chaotique que l'on a du monde réel par un essai de conjectures sur les relations qu'entretiennent effectivement les choses [...]. L'abduction consiste à tirer de l'observation des conjectures qu'il convient ensuite de tester et de discuter.³⁷

Il part donc de faits établis par observation de la réalité pour tenter d'en retirer des concepts visant à établir des hypothèses, modèles ou théories, comme l'illustre la figure 1 à la page

³⁵ S. CHARREIRE et F. DURIEUX dans R-A. THIÉTART et coll. *Méthodes de recherche en management*, Paris, éditions Dunod, 1999, p.57.

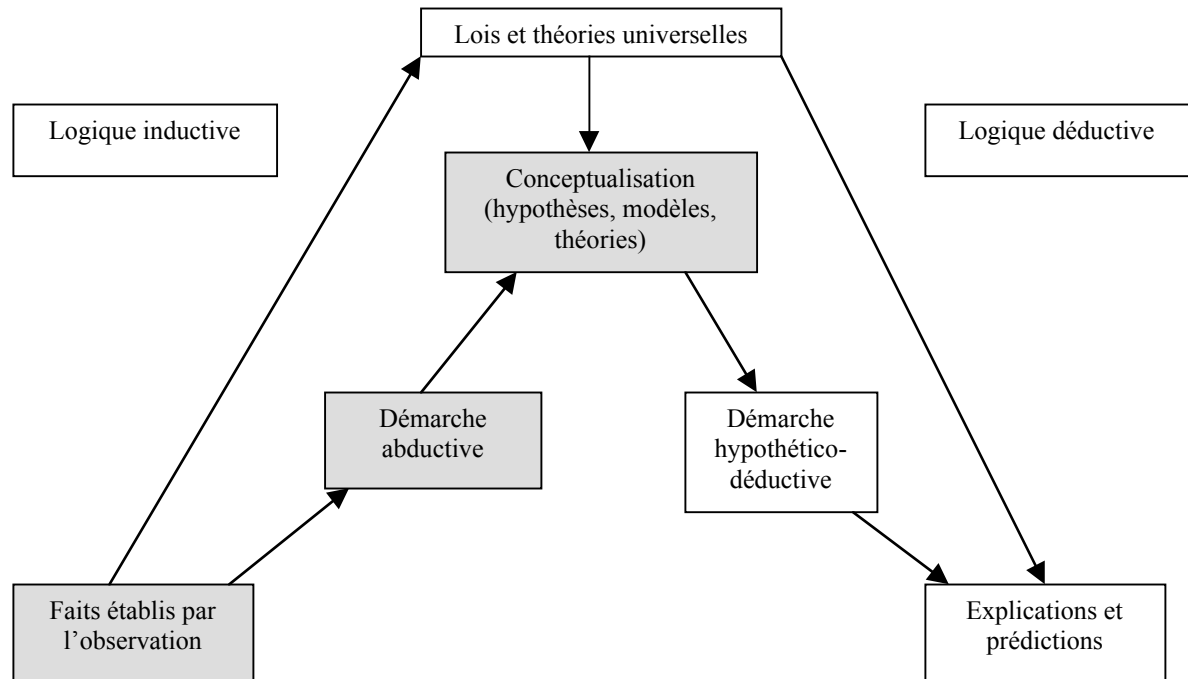
³⁶ Ibid p.69

³⁷ G. KOENING, *Production de la connaissance et constitution des pratiques organisationnelles*, Revue de gestion des ressources humaines, no 9, novembre 1993, p.7

suivante. Toujours selon Charreire et Durieux (Thiétart et coll. : 1999), l'abduction rend possible l'enrichissement et l'approfondissement de connaissances déjà établies. Elle implique un va et vient entre les observations terrains et les connaissances théoriques durant toute la démarche de recherche. La finalité de la présente recherche est la construction d'un modèle évoquant le processus par lequel le développement coopératif féminin contribue à la qualité de vie des femmes impliquées.

Figure 3.1 :

Modes de raisonnement et de développement de connaissances scientifiques tels qu'illustrés dans Thiétart et coll.³⁸



³⁸S. CHARREIRE et F. DURIEUX, dans R-A. THIÉTART et coll., *Méthodes de recherche en Management*, Paris, Dunod, 1999, p.62.

3.2 Une recherche évaluative

La présente recherche se définit aussi comme étant évaluative. Le questionnement de recherche nécessite une évaluation des résultats de projets coopératifs féminins à partir de différents angles sous lesquels nous reviendrons plus tard. Il importe tout d'abord de définir la recherche évaluative et de prendre connaissance des différents courants qui la compose pour mieux situer la démarche en cours. D'après Kosecoff et Fink, « l'évaluation est un ensemble de procédures pour juger les mérites d'un programme et fournir une information sur ses buts, ses attentes, ses résultats prévus et imprévus, son impact et ses coûts »³⁹. Zuniga précise que l'évaluation est une recherche évaluative quand:

elle dépasse la cueillette systématique de données, quand elle fait plus que constater un changement. La recherche sociale et la recherche évaluative qu'elle induit sont un effort pour identifier les dynamiques qui traversent les rapports sociaux et les relations interpersonnelles.⁴⁰

Toujours selon Zuniga, la recherche évaluative a pour but de : « Poursuivre un effort de construire et de définir les structures qui organisent la société, permet de mieux décrire ses invariants et sa capacité de résister aux changements qu'on veut lui imposer. »⁴¹

L'auteur précise que cette forme de recherche peut prendre différentes orientations et reste difficile à définir de façon univoque. Néanmoins, il existe deux courants majeurs qui diffèrent de par leurs objectifs et leurs points de vue. D'une part, la recherche évaluative peut

³⁹ J. KOSECOFF et A. FINK, *Evaluation basics. A practitioner's Manual*, Sage, 1982, p.15

⁴⁰ R. ZUNIGA, *Planifier et évaluer l'action sociale, les Presses de l'Université de Montréal*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, p.191

servir d'outil de rationalisation dans le but d'implémenter l'efficacité d'une action. Dans cette perspective, elle utilisera davantage des méthodes se rapprochant de l'expérimentation et adoptera un point de vue extérieur aux personnes directement concernées par l'action comme par exemple le point de vue du gestionnaire d'un programme social. D'autre part, elle peut-être davantage orienté vers la satisfaction des intérêts des participantEs. Dans ce cas, elle utilisera des méthodes plus flexibles et ouverte à l'expérience des personnes présentes au cœur de l'action.

Un autre aspect important de la recherche évaluative se situe dans le sens de sa démarche. Le point de départ peut être constitué des objectifs attendus d'un projet. L'évaluateur ira alors par comparaison entre ce qui était visé et ce que l'on a obtenu. Cependant, la démarche peut tout aussi bien partir de la réalité vécu et chercher à voir les effets de l'action. Les constats qui seront effectués pourront ensuite être comparé avec ce que l'on attendait. Cette deuxième façon de faire, développé par Scriven (1974) permet entre autre d'avoir une perspective beaucoup plus large des effets d'une action et de constater la réalité dans son ensemble plutôt que de découper à l'avance ce que l'on veut évaluer en regard d'objectifs précis. Zuniga souligne que :

Il faut s'assurer que l'évaluation ne se limite pas aux attentes d'un projet, elle doit être ouverte pour comprendre l'action orientée, l'intervention comme un élément qui s'ajoute à une situation. L'évaluation doit d'abord respecter la réalité et être capable de reconnaître l'émergence de l'imprévu.⁴²

⁴¹ Ibid

Il est possible d'envisager cette recherche comme étant orientée vers les participantes impliquées dans l'action évaluée car elle cherche tout d'abord à comprendre une pratique pour éventuellement en améliorer l'efficacité. En effet, l'objectif étant l'amélioration des résultats du point de vue des femmes et l'augmentation de leur satisfaction en titre de coopératrice. Maintenant, en ce qui à trait au sens dans lequel va l'évaluation, celui-ci pourrait être considéré à mi-chemin entre les deux façon de faire expliquées plutôt. En effet, l'évaluation part avec certains critères préétablis à travers lesquels l'action est appréciée mais ces critères étant plus ou moins larges, et l'approche utilisée pour la cueillette de données laissant place au vécu des femmes, il est possible de dire que l'observation part de la réalité et cherche à voir ce qui s'est passé pour ensuite comparé avec les critères sélectionnés par la chercheuse. D'une part , les coopératives sont évaluées sur la base du développement durable. Ensuite, elles sont évaluées en fonction de leur pérennité associative et de leur viabilité entrepreneurial puis de leur capacité à répondre au 7 principes coopératifs. Quant au cadre de développement ainsi que les effets sur les femmes, ils sont évalués sous l'angle de l'approche genre et développement. Ces trois niveaux d'évaluation permettent de définir un modèle de développement favorisant la participation des femmes au développement et de mettre en relief certains lieux d'améliorations chez les coopératives à l'étude ainsi que dans les programmes d'appui au développement coopératif féminin.

La recherche évaluative consiste donc en une appréciation de la réalité en ce qu'elle vient poser un jugement de valeur sur l'action qu'elle étudie et suggère des améliorations possibles

⁴² R. ZUNIGA, *Planifier et évaluer l'action sociale*, les Presses de l'Université de Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, p.190

dans une finalité d'amélioration de la qualité de ces actions. Dans le cas présent, les améliorations attendues sont au niveau de la capacité des projets coopératifs féminins à améliorer les conditions de vie des femmes impliquées mais aussi d'améliorer leur situation sociale liée à leur genre. En ce sens, elle aborde la situation avec une approche critique car elle cherche à évaluer la capacité de pratiques précises à contribuer à la transformation d'une situation d'inégalité sociale entre les genres. Elle s'inscrit aussi dans un paradigme constructiviste car cette appréciation de la réalité permettra ensuite de formuler une hypothèse et d'effectuer des liens entre les résultats de l'évaluation et la formule coopérative. Cela rendra possible la proposition d'un modèle de développement favorisant la participation des femmes au développement dans un objectif d'amélioration de leur qualité de vie et de transformation à plus long terme des rapports inégaux entre les sexes. La réflexion épistémologique sera davantage abordée plus loin.

3.3 Réflexion épistémologique et paradigme de recherche

Il est indispensable de mener une réflexion épistémologique lorsque l'on effectue une recherche scientifique et ce afin d'identifier les postulats et présupposés qui sous-tendent notre questionnement et l'inscrivent dans un paradigme plutôt qu'un autre. Un paradigme est : « une conception générale de la réalité qui détermine quelles questions sont à étudier, comment les aborder, comment les analyser et quelles significations les conséquences de l'analyse peuvent avoir pour la connaissance scientifique et son application ».⁴³

⁴³ GAUTHIER, B., *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, Presses de l'Université du Québec, 1984, p.35

3.3.1 Une recherche féministe

Cette démarche de recherche s'appuie sur des présupposés idéologiques féministes, elle s'inscrit donc comme une recherche féministe. Cette caractéristique, qui relève beaucoup plus du questionnement que de la méthodologie utilisée, lui donne une perspective spécifique, tout d'abord au sens où elle l'oriente à partir d'un point de vue féministe : «les problèmes des femmes sont reconnus pour la grande majorité comme étant d'ordre social, résultants de conditions de vie aliénantes engendrées par des rapports de sexes inégaux »⁴⁴. De plus, l'approche féministe donne des objectifs particuliers à la présente recherche: «la transformation des rapports sociaux de sexes et une meilleure connaissance de la réalité sociale en tenant mieux compte du point de vue spécifique des femmes »⁴⁵. Finalement, elle l'inscrit dans des paramètres précis dont voici les principaux énoncés : «le vécu des femmes comme point de départ, l'intersubjectivité, la collectivisation, la femme comme sujet, l'attitude empathique à l'égard des participantes, la multidisciplinarité comme mode de connaissance afin de favoriser une approche globale holiste de la réalité féminine »⁴⁶. La recherche féministe se positionne comme étant clairement engagée socialement en faveur de la cause des femmes en abordant le savoir et le vécu des femmes tout en incluant la variable genre ou le rapport des sexes comme postulat fondamental.

⁴⁴ R. MAYER et F. OUELLET, *Méthodes de recherche en intervention sociale*, éditions Gaëtan Morin, 2000, p.310.

⁴⁵M. BEATTIES, dans J.P. DESLAURIERS, *Les méthodes de recherche qualitatives*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, p.133-142.

⁴⁶ R. MAYER et F. OUELLET, *Méthodes de recherche en intervention sociale*, éditions Gaëtan Morin, 2000, p.310.

3.3.2 Le constructiviste comme paradigme

Les principaux paradigmes de recherche généralement rencontrés dans les sciences de l'organisation et les sciences sociales sont le positivisme, l'interprétativisme et le constructivisme. Cette recherche s'inscrit dans le paradigme constructiviste. Pour les tenants de ce paradigme, la réalité n'a pas d'essence propre hors des sujets qui la vivent. On ne recherche pas la récurrence dans les phénomènes mais on s'attarde plutôt aux particularités des situations et à la description du contexte entourant un phénomène. De plus, il y a une très forte intentionnalité de rattachée aux fins de la recherche en terme de la connaissance qui sera produite. Cette connaissance est fortement liée aux intentions et aux motivations de la personne qui expérimente, agit et cherche à connaître (Le Moigne, 1990; Von Glaserfeld, 1988). Toute la démarche de compréhension est très liée à cette finalité.

Dans cet ordre d'idée, les présupposés féministes auxquels j'adhère viennent justifier en partie le choix de mon paradigme. D'autre part, cette recherche s'intéresse à un contexte bien précis, soit 3 cas de coopératives féminines au Maroc. La chercheuse part du vécu des femmes pour tenter de comprendre le phénomène par lequel elles améliorent leur qualité de vie en participant au développement. En effet, elle vise à comprendre une réalité à travers les interprétations qu'en font les actrices directement impliquées dans chacune des coopératives à l'étude. La nature de la connaissance produite est donc contextuelle et subjective. Elle adopte le point de vue des coopératrices mais aussi celle de la chercheuse. De plus, elle s'interroge clairement sur les actions à entreprendre pour améliorer la situation.

3.4 La stratégie de recherche: l'étude de cas multiples

La stratégie utilisée pour répondre à la question de recherche est l'étude de cas multiples. D'après Robson (1993), l'étude de cas constitue une stratégie adéquate lorsqu'une recherche implique des données empiriques concernant un phénomène particulier. Pour sa part, Yin (1989) souligne que de multiples sources de données sont nécessaires pour construire un cas.

À travers les trois cas étudiés, il a été possible de dégager des données sur des dimensions précises qui composent l'expérience des femmes. Plus précisément, il s'agit de trois coopératives féminines d'extraction et de commercialisation d'huile d'arganier. La pertinence d'étudier trois coopératives de même nature réside dans leur différent degré de développement. En effet, chacune d'elles se trouvent à une étape différente de développement et vit une réalité spécifique selon son parcours. Il y a la pionnière **Ajddigue**, qui a deux années d'existence et qui a traversé une crise importante. La seconde, **Amal**, qui existe depuis une année et demie et dont la santé financière est très bonne. Puis finalement la toute dernière, **Tafyoucht**, qui était en démarrage lors de l'étude terrain. Chacune de ces coopératives a des caractéristiques spécifiques liées à la région où elle est située ainsi qu'à la dynamique avec ses partenaires et son contexte de développement. La stratégie des études de cas multiples allait donc permettre d'effectuer différentes observations sur le vécu et le cheminement des femmes impliquées dans les coopératives ainsi que sur les structures en place et ce par observation, questionnement et comparaison. Par la suite, avec l'analyse selon l'approche genre et développement puis avec l'analyse stratégique

des coopératives, il a été possible d'évaluer les effets des projets pour les participantes, les habiletés acquises ainsi que la durabilité des résultats. Cette démarche a permis de tracer les relations possibles entre le phénomène coopératif féminin et l'amélioration de la qualité de vie des femmes impliquées dans une perspective de transformation des rapports sociaux entre les genres.

3.5 Méthode de cueillette des données

Cette recherche utilise des méthodes qualitatives pour la cueillette des données, celles-ci étant plus appropriées lorsqu'il s'agit de comprendre un phénomène. Les données sont donc collectées sous forme de mots plutôt que sous forme de chiffres (Miles et Huberman, 1991).

Différentes techniques ont été utilisées pour procéder à la cueillette des données. La principale technique utilisée est la conduite d'entrevues individuelles semi-structurées avec les femmes travaillant dans les trois coopératives à l'étude. Les entrevues effectuées avec les femmes qui se trouvent au début du processus de coopération visaient principalement à connaître leur situation de départ et comprendre leurs motivations et espérances face à la coopérative. Quant aux entrevues menées avec les femmes en cours de processus de coopération, elles avaient pour objectif de connaître leur situation actuelle et les différences comparativement à leur situation de départ et ce, pour établir en quelque sorte le cheminement qu'elles ont parcouru dans la coopérative. Cette prise de contact avec le vécu des femmes et leur cheminement dans leur coopérative allait permettre l'évaluation des effets des projets sur ces dernières dans l'objectif d'évaluer ces projets en regard de l'approche genre et

développement. Des entrevues informelles ont aussi été menées avec les directrices générales des coopératives concernées ainsi qu'avec Oxfam-Québec et d'autres intervenantes impliquées dans la création et le développement des coopératives. D'une part, ces données ont permis d'évaluer les projets en fonction du développement durable puis d'autre part, elles ont permis leur analyse stratégique et donc leur capacité à répondre aux 7 principes coopératifs.

Préalablement et parallèlement, de l'observation directe libre a été effectuée dans chacune des coopératives et ce, afin de me faire connaître des femmes, de leur expliquer mon projet de recherche et ses objectifs, de m'intégrer à leur milieu de travail et d'établir un climat de confiance.

3.5.1 L'observation participante

Il s'agit de l'observation directe libre au sens de De Robertis et Pascal (1987 :87), c'est-à-dire que l'observatrice n'effectue pas sa démarche avec une grille d'observation préétablie et, par le fait même, elle ne découpe pas le réel à l'avance. Cette façon de faire offre une perspective intéressante lorsqu'il s'agit de découvrir un nouveau terrain. Cette technique était toute indiquée dans la présente recherche car il s'agissait effectivement d'un terrain inconnu pour la chercheuse. La période d'observation directe libre a donc permis une exploration des lieux, un premier contact avec les coopératrices ainsi que l'établissement d'un climat de confiance en vue de la réalisation des entrevues. Cela a aussi permis une réévaluation du guide d'entrevue pour l'adapter davantage au contexte.

3.5.2 L'entrevue semi-structurée

Les entrevues individuelle semi-structurée abordaient avec les participantes différents thèmes préalablement identifiés par la chercheuse. Ces thèmes étaient répertoriés dans un guide d'entrevue construit par la chercheuse. Les thèmes abordés ont été cernés d'après les différentes composantes du cadre de travail. Certains thèmes étaient complètement ouvert alors que d'autres abordaient des questions précises tout en maintenant une certaine flexibilité de façon à s'ajuster au vécu de la participante.

Les entrevues ont été menées avec la collaboration d'interprètes qui ont assuré la traduction simultanée entre le français et le tachlehit (langue berbère maternelle des populations de ces régions). Un verbatim a été produit pour chacune des entrevues semi-dirigées de façon à assurer l'intégralité des données. Le guide d'entrevue ainsi qu'un tableau présentant les objectifs relatifs à chacun des thèmes abordés sont présentés en annexe.

3.5.3 L'entrevue libre

Les entrevues libres ont principalement eu lieu avec des intervenantEs impliqués de près avec les coopératives à l'étude. Les thèmes abordés visaient tout simplement à tracer un portrait de l'histoire des 3 coopératives soit de leurs démarrage, leurs objectifs, leur développement ainsi que de leur fonctionnement actuel. Les entrevues libres avaient lieu en français et les informations ont été recueillies à l'aide d'un journal de bord.

3.6 L'échantillon

La population étudiée était composée des femmes impliquées et en voie de s'impliquer dans une des trois coopératives. Il y a donc eu une partie des femmes avec une expérience face à l'implication coopérative et une partie des femmes sans ce vécu spécifique. Il était alors possible d'effectuer des comparaisons entre les deux groupes.

Selon Ouellet, Mayer et coll. (1999), la littérature n'offre pas explicitement de technique pour déterminer la taille d'un échantillon en recherche qualitative. Cependant, il existe quelques critères pour juger de la fiabilité d'un échantillon. Parmi ces critères se trouve le principe de saturation, tel qu'élaboré par Mucchielli (1996) : « on a un échantillon suffisamment grand lorsque la poursuite de la collecte de données n'apprend plus rien au chercheur, n'apporte

plus aucune idée nouvelle comparativement à celles qui ont déjà été trouvées, ne fournit pas une meilleure compréhension du phénomène étudié ». ⁴⁷

En regard de ce principe il paraît impossible de déterminer la taille d'un échantillon qualitatif à l'avance. Cependant, plusieurs auteurs (Côté et Couillard, 1995; Deslauriers, 1991; Saint-Jacques, 1998) s'entendent pour dire que dans une situation classique, où l'entrevue semi-dirigée est la principale technique de collecte des données, et où les participants vivent une situation commune et partagent des caractéristiques communes, trente entrevues devraient normalement permettre à la chercheuse d'atteindre le point de saturation dans les données. Dans ce cas-ci, 10 femmes ont participé aux entrevues dans chacune des trois coopératives pour un total de 30 femmes. Dans chacune des coopératives, l'échantillon des femmes participantes a été construit par convenance et de façon à être représentatif de l'ensemble des femmes composant le sociétariat. L'échantillon a été déterminé à trente entrevues sur la probabilité que ce nombre suffirait à atteindre le point de saturation. En fait, dans la perspective des femmes ayant déjà cheminé dans la coopérative, 20 femmes composaient l'échantillon (sur une possibilité d'environ 55 femmes) alors que dans la perspective des femmes étant au début de leur expérience de coopération, 10 femmes composaient l'échantillon (sur une possibilité d'environ 25 femmes). Les femmes présentant des points de vue d'une grande similitude, la saturation des données a été atteinte.

⁴⁷ A. MUCCHIELLI, (Sous la direction de), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1996

3.7 L'analyse des données

Pour être en mesure de procéder à l'analyse des données, il faut, en quelques sortes, procéder à leur réduction à l'aide de catégories. Il s'agit donc d'isoler les données, de comparer et de les classer en ensembles et sous-ensembles selon leur similitudes. Les données ont été répertoriées en catégories correspondantes aux composantes du cadre de travail, soit aux 3 axes du développement durable, les 10 composantes de l'analyse stratégique ainsi que des 8 outils de l'approche genre et développement.

3.8 La validité et la fiabilité de la recherche

Dans une démarche qualitative, il importe de rendre le plus transparent possible le cheminement que l'on poursuit pour mettre à jour des résultats. En effet, une description détaillée de la stratégie d'analyse et de outils d'analyse des données ainsi qu'une collecte de données suffisamment riche qui permet la saturation du terrain permet une critique de la démarche parce que celle-ci est scientifique. La présente recherche se dote bien de ces caractéristiques en élaborant clairement son cheminement et en effectuant un nombre d'entrevues considérables menant effectivement à une saturation des données.

3.8.1 Fiabilité de l'instrument de collecte de données

La fiabilité de l'instrument de mesure principal utilisée dans cette recherche a été prise en compte avec une séance d'essai auprès d'un milieu présentant certaines caractéristiques

similaires à la situation étudiée. De plus, toutes les entrevues ont été enregistrées puis retranscrites intégralement. Les interprètes qui ont participé à la conduite des entrevues ont été préalablement informées par la chercheuse sur le sujet et l'objectif de la recherche ainsi que sur les biais à éviter lorsqu'elles allaient traduire les questions.

3.8.2 Validité de l'instrument de collecte de données

La validité de l'outil servant à effectuer la collecte de données est de la plus grande importance. D'après Drucker-Godard et al., « une des préoccupations majeures du chercheur est de vérifier que les données collectées sur le terrain rendent compte le plus précisément possible de la réalité qu'il souhaite étudier »⁴⁸.

Maxwell (1997), nous informe qu'il existe certains critères à prendre sérieusement en considération pour donner une certaine validité au processus de recherche. L'auteur souligne que l'objectif n'est pas d'éliminer ou d'ignorer les biais et l'influence de la chercheuse dans les données collectées mais d'être pleinement consciente de leur présence. En effet, il est préférable de composer avec les sources de biais afin d'en tenir compte dans l'analyse des résultats et en les signifiant dans le rapport de recherche. De plus, en étant consciente des différents biais possibles lors de la collecte de données, il est possible, pour la chercheuse, d'en éviter certains par ses attitudes et ses comportements ainsi qu'en remplissant certaines

⁴⁸ C. DRUCKER-GODARD et al. Dans R-A. THIÉTART et coll., *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, 1999, p.265.

conditions qui confèrent une certaine validité au matériel collecté. En ce sens, la recherche qui nous intéresse ici comportait de multiples sources de biais autant dans les périodes d'observation que dans la conduite des entrevues.

D'une part, lors des séances d'observation participante, plusieurs biais risquaient de s'introduire tels que:

- Perception erronée de la réalité dû, entre autre, à la nouveauté du terrain et aux différences culturelles;
- Mauvaise compréhension des dynamiques dû, entre autre, à la barrière linguistique;
- Méfiance de la part des participantes face à la présence de la chercheuse entraînant des changements d'attitude et de comportements chez elles.

D'autre part, lors des entrevues, plusieurs biais risquaient de s'introduire tels que :

- L'utilisation d'une interprète lors de la conduite des entrevues avec les coopératrices; cela risquait, entre autre, la perte d'informations durant la traduction et la déformation de l'information dû aux particularités linguistiques de chacune des langues;
- La présence de la chercheuse pouvaient venir influencer les répondantes; celles-ci risquaient de transformer leur réalité en l'amplifiant ou en l'inhibant;
- Les différences culturelles; la chercheuse étant d'une culture différente des répondantes, certains codes et références n'ont pas été compris ou prit en compte par la chercheuse;

- Le manque d'expérience de la chercheuse dans la conduite d'entrevues.

Les journées d'observation libre permettant un contact continu entre les coopératrices et la chercheuse ont certainement pu venir amoindrir l'importance de ces biais. De plus, une attention particulière a été portée à la formulation des questions utilisées pour recueillir les données. La participation d'une interprète a favorisé la formulation car celle-ci était en mesure de formuler les questions pour qu'elles soient comprises par les femmes. Cependant, il est possible qu'une des femmes interrogées parle de l'étude aux autres femmes et qu'elle divulgue les questions et ses propres réponses ce qui aurait pu influencer les autres femmes dans leur réponses.

Maxwell (1997) propose la méthode « feedback » ainsi que la collecte de données « riche » pour permettre au chercheur de s'assurer de la validité de ses données. Ces deux méthodes ont été utilisées dans cette recherche afin de rendre valide les données collectées sur le terrain. Durant la présence sur le terrain, les données recueillies auprès des coopératrices n'ont pu être validées directement par celles-ci en raison des contraintes d'ordres linguistique et temporel. Cependant, les discussions avec les directrices générales des coopératives (celles-ci pouvaient s'exprimer en langue française) à propos des données collectées lors des entrevues apportent une certaine confirmation sur leur validité. De plus, un rapport présentant les résultats de recherche a été soumis à Oxfam-Québec au Maroc, l'organisme d'appui aux trois coopératives à l'étude. Suite à une lecture approfondie de ce rapport, la coopérante qui a travaillé en appui technique avec les trois coopératives ainsi que la conseillère genre et développement de l'Ong ont confirmé que le portrait tracé des coopératrices et du développement des coopératives reflétait bien la réalité selon elles. Le grand nombre

d'entrevues effectuées assure la richesse de la collecte de donnée ce qui vient lui ajouter de la validité.

3.8.3 Validité externe de la recherche

Drucker-Godard et al. (Thiétart, 1999 : 280) expliquent que la validité externe d'une recherche « examine les possibilités et les conditions de généralisation et réappropriation des résultats d'une recherche »⁴⁹. Le chercheur doit donc se demander s'il peut généraliser les résultats obtenues sur un échantillon à l'ensemble de la population mère étudiée.

La présente recherche poursuit un objectif de généralisation des données obtenues à partir de l'échantillon sélectionné à la population mère étudiée soit le sociétariat des coopératives à l'étude. Cependant, la recherche se veut contextuelle et n'a pas comme objectif d'évaluer les possibilités de transfert des résultats. En effet, Drucker-Godard et al. (Thiétart, 1999 : 281) expliquent que :

la dépendance contextuelle consiste à déterminer si un résultat mis en évidence sur un terrain est dépendant de la ou les variables étudiées ou s'il dépend aussi d'autres caractéristiques propres à ce terrain étudié. Dans ce dernier cas, il y a ancrage culturel, historique, social, plus ou moins fort des résultats au terrain.⁵⁰

La présente recherche peut donc être qualifiée de contextuelle, en effet, les données recueillies sont fortement liées au terrain.

⁴⁹ C. DRUCKER-GODARD et al. dans R-A. THIÉTART et coll., *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, 1999, p.280.

⁵⁰ C. DRUCKER-GODARD et al. dans R-A. THIÉTART et coll., *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, 1999, p.281.

4.0 PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

4.1 Les coopératives féminines d'arganier : 3 études de cas

4.1.1 Objectifs des projets

Au départ, le projet visait la création de trois coopératives, regroupant leurs produits sous des marques de commerce communes. L'idée était de favoriser l'intercoopération entre les trois entreprises, en misant sur une entraide au niveau de la commercialisation ce qui pourrait faciliter leur capacité de s'établir sur les marchés. Malheureusement, ce projet a été abandonné suite à un manque de vision commune ainsi qu'un manque de transparence entre les différents partenaires. Malgré tout, les trois coopératives ont pu démarrer de façon indépendante. Chacune à son histoire et a développé sa personnalité à l'image des femmes qui s'y investissent quotidiennement mais toutes ont les mêmes objectifs de fonds.

a) Promotion socio-économique des femmes

Dans les régions rurales du sud du Maroc, la pauvreté matérielle est fortement présente et accrue par la sécheresse qui sévit depuis quelques années. Elle affecte la qualité des conditions de vie des populations, et des femmes en particulier, qui doivent soutenir leur foyer dans des conditions socio-économiques précaires. L'agriculture est de plus en plus difficile à pratiquer dû à la pauvreté des sols et au manque d'eau. Le bétail devient aussi difficile à élever en raison du manque d'argent et de nourriture disponible. Les sources de revenus sont donc rares et minimales. Dans bien des cas, les hommes partent vers d'autres régions à la recherche d'un travail. De plus, un nombre considérable de femmes sont veuves

ou divorcées. Les femmes vont souvent assumer seules la charge financière de leur foyer. La plupart des femmes des régions rurales n'ont jamais eu accès à l'école et sont analphabètes. Les sources d'emplois auxquels elles ont accès se résument au travail pour des particuliers, soit au champ ou dans les maisons comme aide domestique. Elles sont confinées au secteur informel et doivent souvent accepter ou tolérer des mauvaises conditions de travail où elles n'ont aucun pouvoir et aucun droits. Dans bien des cas, leur travail n'est pas reconnu à sa juste valeur. C'est dans cette problématique que s'inscrit l'idée de créer des structures de travail où les femmes ont un espace pour s'exprimer, décider et se responsabiliser, où leur travail est mis en valeur et reconnu. L'arganier se voit tout désigné pour un tel projet car l'extraction de son huile est un procédé dont seules les femmes possèdent le savoir-faire. Hors, lorsque les femmes travaillent seules à la maison à l'aide du moulin traditionnel, les nombreuses heures de travail que demande l'extraction d'un litre d'huile sont bien loin d'être reconnues. Il arrive souvent qu'elles ne voient jamais la couleur de l'argent pour le litre qui est vendu hebdomadairement au marché : «il y a plusieurs années que les femmes produisent l'huile mais ce sont les hommes qui la commercialisent et qui garde la plupart des bénéfices, le travail des femmes n'est pas reconnu »⁵¹.

La majorité des femmes impliquées dans les coopératives dont il est question ici avaient déjà le savoir-faire traditionnel de l'extraction de l'huile d'arganier. En effet, l'extraction traditionnelle avec le moulin est pratiquée par les femmes de la région depuis plusieurs centaines d'années. C'est entre autre à ce niveau que le transfert technologique s'est

⁵¹ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Amina, Coopérative Amal, Tamanar, 10 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

effectué car presque toutes les étapes de l'extraction sont mécanisées dans la coopérative. Certaines femmes ont donc du apprendre à faire fonctionner les machines. La seule étape qui n'est pas mécanisée est le concassage de la noix d'arganier, il se fait manuellement à l'aide d'une pierre.

b) La sauvegarde de l'arganeraie

L'arganier est un arbre oléagineux presque unique au Maroc et constitue la deuxième ressource forestière du pays. En effet, l'arganeraie compte environ 20 millions d'arbres et s'étend sur plus de 800 000 ha. C'est un arbre dont les particularités sont multiples. Il pousse dans les régions semi-arides et donc nécessite très peu d'eau ainsi qu'un sol relativement pauvre. L'huile qui en est extraite a de multiples qualités, tant pour la santé alimentaire que pour les soins de la peau. Elle est connue par les habitants de la région depuis des millénaires.

L'arganier est une ressource naturelle importante car il est une source potentielle de revenus pour la population ce qui en fait un élément important pour la stabilité démographique des régions où il se trouve. De plus, son exploitation n'est pas dommageable pour l'environnement puisque chacune de ses parties a une utilité et peut-être une source de revenu : la pulpe qui recouvre son fruit ainsi que les résidus d'extraction sont utilisés pour nourrir le bétail alors que la coquille de bois est utilisée comme combustible.

Il semble que l'arganeraie va en diminuant depuis plusieurs années. Cette diminution est en grande partie causée par les coupes massives pour l'utilisation du bois ainsi que le défrichage pour la pratique de l'agriculture. Malheureusement c'est déjà la moitié de sa superficie qui est disparue. Des coopératives, produisant et commercialisant des produits extraits de l'arganier tels que l'huile alimentaire, l'huile esthétique ainsi que la confiture d'amandes mieux connu sous le nom de «Amlou», ont certainement un rôle majeur dans la valorisation de cette ressource naturelle, essentielle à la survie et au développement du territoire.

c) La lutte contre la désertification

L'arganier se veut aussi un élément essentiel au maintien de l'équilibre écologique, particulièrement au niveau des sols. De par leur solidité, ses racines sont une composante essentielle au maintien des sols, empêchant l'érosion hydrique et éolienne responsables en partie du phénomène de désertification. La création d'entreprises vouées à la production d'huile d'arganier et autres produits dérivés et à leur commercialisation ne peut qu'être bénéfique à la valorisation de cet arbre si précieux et arrêter l'avancée du désert.

4.1.2 Étude de cas no 1: Coopérative Tafyoucht

a) Historique et état des lieux

C'est en 1995 que l'association Aït Baâmrane pour le développement a eu l'idée de faire une coopérative d'huile d'arganier dans sa région. Trois ans plus tard, soit en 1998, l'association

a obtenu le statut de la coopérative ainsi qu'un local pour l'héberger. Elle a établi un partenariat avec l'Ong international Oxfam-Québec. Ce partenariat s'est concrétisé par un financement destiné à l'achat de la presse mécanique et à l'aménagement du local ainsi que des activités d'installation, de formation et d'accompagnement avec les femmes impliquées dans le projet. À partir d'octobre 1999, le projet de coopérative a bénéficié de l'expérience d'une coopérante volontaire spécialisée en gestion et commercialisation, cette dernière a accompagné la coopérative dans son démarrage, dans l'organisation de ses activités, dans la mise en marché ainsi que dans la formation des membres et de la directrice. Prochainement, des sessions hebdomadaires d'alphabétisation seront offertes aux femmes.

La coopérative a bénéficié de l'appui de plusieurs autres partenaires sur le plan technique et financier. Elle compte 32 membres-travailleuses et ces dernières ont élu démocratiquement un conseil d'administration de 6 femmes qui à son tour a engagé une directrice générale. La coopérative est située à Laarba de Mesti dans la province de Tiznit.

b) Échantillon

Les 10 femmes qui ont participé aux entrevues individuelles pour l'étude, se compose de la directrice, de 4 femmes membres siégeant sur le conseil d'administration et 5 femmes membres ne siégeant pas sur le conseil d'administration. Les femmes interrogées ont différents statuts, ce qui assure une certaine représentativité de l'ensemble du sociétariat : soit 4 femmes célibataires, 3 femmes mariées, 2 femmes veuves et une femme divorcée. Leur âge

varie de 20 à 55 ans. Presque toutes les femmes, à l'exception de celles qui sont célibataires, ont plusieurs enfants. Certaines les ayant à leur charge, d'autres pas.

c) Les femmes en début d'expérience

Cette section présente les conditions de vie matérielles et la situation sociale des femmes telles qu'elles sont vécues et exprimées par les femmes au démarrage de la coopérative.

i. Conditions et situation des femmes

Les femmes vivent dans la commune de Mesti où est située la coopérative et dans les douars environnants. La plupart des femmes ne sont pas propriétaires de leur maison et vivent dans une maison, souvent peu confortable, qu'elles louent, qui leur est prêtée, qui appartient à leur mari ou à leur défunt mari. Presque toutes tendent à vouloir bâtir leur propre maison car la propriété d'une maison constitue une sécurité à leurs yeux. Il y a certains douars où les infrastructures pour l'électricité existent alors qu'elles sont inexistantes pour d'autres. Plus précisément, six des femmes ont accès à l'électricité et quatre ne l'ont pas. Toutes ont accès à de l'eau potable soit directement dans la maison ou au robinet public. La plupart des enfants des femmes fréquentent l'école. Cependant, pour les femmes qui ont des enfants plus âgés, il est fréquent que leurs filles ne soient pas allées à l'école. La plupart disent ne pas pouvoir subvenir convenablement à leurs besoins matériels et n'ont pas la capacité d'épargner. Elles vivent souvent de la charité de leur entourage et peuvent parfois compter sur la générosité d'un membre de leur famille pour les soutenir financièrement. Soulignons qu'il n'y a pas de

jardin d'enfant accessible aux enfants des femmes dans la commune, ce qui peut être problématique pour les femmes ayant des enfants en bas-âge. La plupart des femmes ont peu de confiance en elle-même et en leurs capacités. Elles ont eu jusqu'à maintenant peu accès aux espaces publics. De plus, plusieurs sont divorcées ou veuves et doivent supporter financièrement leur famille. La coopérative est le seul espace de travail formel auquel les femmes ont accès dans cette commune. Autrement, elles n'ont accès qu'à des boulots informels chez des particuliers où elles sont souvent mal rémunérées et exploitées psychologiquement.

ii. Accès à la coopérative

Les principales raisons évoquées par les femmes pour venir travailler à la coopérative sont en grande partie de nature économique. Elles ont besoin d'un revenu pour soutenir leur famille et répondre à leurs besoins fondamentaux. Certaines ont aussi mentionné le désir d'améliorer la situation des femmes de leur village mais elles sont très peu nombreuses et ne vivent pas dans une situation économiquement précaire.

iii. Intégration

La plupart des femmes interrogées ont de la difficulté à expliquer ce qu'est une coopérative ou ne le savent tout simplement pas, à l'exception de certains membres du conseil d'administration et de la directrice. Au départ, elles ont reçu une formation de base offerte par l'ODCO et ce dans leur langue maternelle, mais tout porte à croire qu'elles ne l'avaient

pas encore intégré lors des entrevues. La notion de propriété collective reste abstraite car bien qu'elles sachent que la coopérative existe pour leur donner du travail et qu'elles aient cotisé à une part de membre, elles ne sont pas les initiatrices du projet et il y a tout une période de transfert technologique et idéologique qui devrait avoir lieu au cours des prochaines semaines, voir dans les prochains mois pour qu'elles puissent s'approprier et prendre en charge totalement la coopérative. À ce stade, elles sont réticentes devant la prise de décision et la responsabilisation, ce qui est tout à fait compréhensible su leur vécu. La femme élue présidente semble avoir une bonne idée de son rôle : «les femmes m'ont élu présidente pour que je les représente et que je défende leur cause, pour régler les problèmes qu'elles rencontrent dans la coopérative et défendre leurs droits. Selon moi, le conseil d'administration sert à représenter et à écouter les femmes, organiser le travail»⁵².

Les femmes devront aussi apprendre à se connaître et se faire confiance pour travailler ensemble solidairement. Plusieurs semblent dire qu'elles effectuent une période d'essai et que si elles ne sont pas satisfaites du revenu qu'elles obtiendront de leur travail à la coopérative, elles quitteront cette dernière.

⁵² DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Khaddouj, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 26 sept. 2000, Entrevue (90 minutes)

iv. Non-mixité

Pour plusieurs femmes il est essentiel que leur milieu de travail soit exclusivement féminin parce qu'elles ne peuvent concevoir de travailler avec des hommes et ce pour plusieurs raisons. D'une part, elles ont toujours évolué dans un univers traditionnellement et culturellement séparé de celui des hommes et se sentiraient très intimidées par la présence d'hommes dans leur milieu de travail. Elles ne se sentiraient pas à l'aise de prendre leur place. De plus, cette situation risquerait de créer des conflits avec leur mari, leur père ou leur frère. Pour certaines femmes, il serait envisageable de travailler avec des hommes mais elles y voient tout de mêmes certaines contraintes comme l'intimidation, devoir se couvrir et risquer d'avoir une mauvaise réputation vis-à-vis leur famille et leur entourage dans la commune. Finalement, pour une minorité composée de femmes divorcées ou veuves, ça ne serait pas un problème de travailler avec des hommes compte tenu qu'elles n'ont aucun autre choix pour avoir accès à un revenu et qu'elles ont déjà côtoyé des hommes auparavant dans leur ancien travail et dans les lieux publics.

v. Attentes des femmes

La coopérative étant en démarrage, il était impossible d'évaluer son influence sur la qualité de vie des femmes. Par contre, il était possible de prendre connaissance des attentes et motivations des femmes face à la coopérative. Bien que le projet soit à son commencement, il était déjà possible de noter un début de changement dans le comportement social des femmes

de la commune de Mesti, ainsi que dans la perception des gens de la commune, ce qui laisse envisager un changement potentiel de leur situation collective.

Économiquement, la coopérative constituera une première source de revenus pour plusieurs femmes qui n'ont jamais travaillé à l'extérieur de leur foyer par manque d'accès ou parce qu'elles n'en avaient pas le besoin. Il s'agit donc d'un changement important dans leur vie et sur lequel elles fondent beaucoup d'espoir. Chez celles qui avaient déjà occupé un emploi, soit cet emploi était très précaire et très peu payé, soit elles ne disposaient tout simplement plus de cet emploi. La coopérative représente donc une nouvelle opportunité d'accéder à un revenu ainsi qu'à un statut. La grande majorité des femmes attendent des revenus supérieurs à ce qu'elles gagnaient auparavant. Toutes les femmes interrogées affirment qu'elles ont l'intention de gérer elles-mêmes leur argent.

Les femmes voient dans la coopérative un lieu où elles se sentiront moins vulnérables. Plusieurs soulignent qu'elles n'auront plus à chercher un emploi en semaine, que leurs conditions de travail seront meilleures et qu'elles y trouvent déjà une certaine stabilité psychologique et physique car c'est un travail stable et elles savent en quoi il consiste. «Ici je n'ai plus à chercher du travail à toutes les semaines et je me sens moins vulnérable. Je sens déjà plus de respect de la part des gens et j'aurai plus de stabilité dans ma vie»⁵³. «Je n'ai plus besoin de cogner aux portes pour demander du travail. De plus, quand je travaille pour des particuliers, je me sens un peu à leur merci, je suis dépendante d'eux et je ne sais jamais

⁵³ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Moulaïd, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 21 sept. 2000, Entrevue (120 minutes)

en quoi consistera le travail, je me sens vulnérable»⁵⁴. Enfin, elles travailleront en groupe, elles seront en compagnie de d'autres femmes vivant des situations similaires avec lesquelles elles pourront bâtir une solidarité.

Une des difficultés rencontrés est qu'elles devront attendre quelques semaines avant de recevoir leur revenus car la coopérative est en démarrage. Elles devront prioritairement commercialiser leur production et renouveler leurs matières premières avant de se verser des revenus. Pour plusieurs, cela constitue une source d'incompréhension, voir de méfiance face à la coopérative et aux organismes d'appui. C'est entre autre à ce niveau que la formation coopérative devient essentielle à une meilleure compréhension de la part des femmes et ainsi qu'à une meilleure collaboration. Selon la coopérante sur place, ce processus pourra contribuer à ce que les femmes s'approprient leur coopérative. Il devrait permettre l'établissement d'un lien de confiance et pourrait leur faire prendre conscience que la coopérative peut avoir d'autres valeurs que la valeur monétaire.

Au niveau de la communauté, l'existence de la coopérative est déjà à l'origine de plusieurs changements. En effet, le village où elle est située est très traditionnel et il était rare jusqu'à la création de la coopérative, de voir des femmes sortir dans la rue et dans les lieux publics sauf pour celles qui n'ont pas de mari, de père, de fils ou de frère dans la maison. En région rurale, les femmes sont souvent isolées du monde extérieur. Dû au fait qu'elles sont analphabètes, plusieurs se sentent inaptes à prendre leur vie en main, à occuper des tâches qui

⁵⁴ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Aïcha, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 20 sept. 2000, Entrevue (90 minutes)

impliquent de prendre le pouvoir et des responsabilités. Au-delà du lieu de travail que la coopérative offre aux femmes, elle représente aussi un espace où elles apprennent à s'affirmer, à prendre des responsabilités, où elles apprennent leurs droits et leurs devoirs, où elles sont confrontées à prendre des décisions et assumer leurs choix. Cet espace leur permettra certainement d'apprendre à se débrouiller dans les lieux publics, à l'extérieur de leurs maisons où elles ont été si longtemps confinées. C'est un véritable cheminement vers l'autonomie, la confiance et l'estime d'elles-mêmes qu'elles effectuent. Les femmes qui n'avaient jamais travaillé à l'extérieur sont bien conscientes qu'elles auront moins de temps à consacrer à leur foyer mais préfèrent profiter de cette opportunité de travailler et gagner un revenu.

4.1.3 Étude de cas no2: Coopérative Ajddigue

a) Historique et état des lieux

La coopérative Ajddigue a été constituée légalement en juillet 1997 dans la commune de Tidzi située dans la province d'Essaouira. C'est en décembre 1998 qu'elle a été officiellement inaugurée et que les femmes y ont démarré la production. La coopérative est le fruit d'un partenariat entre de nombreux intervenants locaux et internationaux impliqués autant sur le plan technique que financier.

Les femmes membres de la coopérative n'en sont pas les initiatrices au sens où la coopérative n'a pas émergé de leur propre volonté mais plutôt de celle des intervenants locaux de

développement et spécialistes locaux de l'arganeraie. Le sociétariat s'est formé de femmes de la commune et des Douars environnants à qui ont été lancées l'invitation à une séance d'informations sur le projet ainsi que par la traditionnelle technique du bouche à oreille. Son sociétariat est le même depuis ses débuts, il est composé d'une vingtaine de femmes. Un conseil d'administration a été élu démocratiquement par les femmes et une directrice générale a été recrutée par les intervenants d'appui.

La participation d'Oxfam-Québec au projet s'est concrétisée par un financement ainsi que par la présence d'une coopérante volontaire spécialisée en gestion et commercialisation. Celle-ci a accompagné les femmes dans le démarrage de la coopérative, l'organisation des activités, la mise en marché des produits et a formé la directrice et les membres du conseil d'administration.

Après deux années d'activités, la coopérative est autonome malgré un parcours plutôt difficile. En effet, elle a vécu une crise importante après sa première année d'existence. Cette crise est principalement due à un manque de transparence de la part de certains partenaires locaux ainsi qu'à un manque de vision commune entre les partenaires locaux et internationaux. La conséquence a été la fermeture de la coopérative durant trois mois, ce qui a eu comme conséquence de l'affaiblir considérablement. Il n'est pas question ici de faire l'analyse des conflits qui ont eu lieu. Toutefois, il est pertinent de souligner l'attitude et le comportement des membres devant la tournure des événements. Ils montrent clairement l'absence d'empowerment et les placent dans une position de récipiendaires passives de l'aide qu'elles recevaient, sans qu'elles ne puissent exercer quelque contrôle que ce soit sur la continuité de cette aide. Il est clair qu'il n'y avait pas de pouvoir exercé par les membres à

cette époque. Les femmes n'étaient pas impliquées dans la gestion, elles s'adonnaient strictement aux tâches techniques liées à la fabrication de l'huile. Toutefois, cette crise a permis à certaines femmes d'effectuer des prises de conscience : « suite à la crise, j'ai compris que j'avais une parole dans la coopérative et qu'il était important que je l'utilise »⁵⁵. Une année plus tard, les femmes y ont développé un plus grand sentiment d'appartenance et la coopérative s'est refait une santé petit à petit mais vit toujours des difficultés liées à une faible commercialisation.

b) Échantillon

Au total, 10 femmes ont participé aux entrevues effectuées dans le cadre de cette recherche. L'échantillon se compose de la directrice, de 6 membres siégeant sur le conseil d'administration et de 3 membres ne siégeant pas sur le conseil d'administration. Les femmes ont été sélectionnées selon leur statut, pour assurer une certaine représentativité. Elles sont âgées entre 25 et 80 ans, la majorité étant assez âgée pour représenter cette caractéristique du sociétariat. 4 d'entre-elles sont mariées, une est divorcée, 3 sont veuves et 2 sont célibataires. À part celles qui sont célibataires, toutes les femmes ont en moyenne plusieurs enfants, certaines les ayant encore à leur charge, d'autres non.

⁵⁵ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fadma, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 9 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

c) Synthèse du cheminement des femmes dans la coopérative

i. Condition de vie et situation des femmes

Toutes les femmes membres de la coopérative habitent la commune de Tidzi et les Douars environnants. Elles habitent avec leur mari, enfants et/ou parents. La population n'a pas accès à l'électricité mais elle a accès à l'eau potable au moyen d'un puit ou du robinet public. La plupart des enfants des femmes vont à l'école cependant les femmes ayant des enfants en bas-âge n'ont pas accès à un jardin d'enfant mais cela ne semble pas être problématique, ces femmes sont peu nombreuses et s'accommodent bien d'amener leur enfants à leur travail.

Lorsqu'elles ont adhéré à la coopérative, les femmes étaient pratiquement toutes dans une situation économique précaire. La grande majorité n'avait jamais occupé d'emploi officiel, elles travaillaient à la terre et faisaient l'huile d'arganier de façon traditionnelle en plus de voir à l'entretien du foyer. «Avant de venir travailler à la coopérative, ma seule source de revenus était l'huile d'arganier que je faisais à la maison, c'est le seul travail qu'il y avait à faire».⁵⁶

ii. Accès à la coopérative

Comme il a été mentionné plus tôt, les membres de la coopérative ont été recrutées par les initiateurs (rices) du projet et intégrées dans la structure mise en place par ces derniers (ières). La principale motivation des femmes à devenir membre de la coopérative et y travailler était l'amélioration de leur situation économique : « Je suis devenue membre de la coopérative parce j'avais besoin d'un revenu »⁵⁷. « C'était mon rêve de travailler dans un endroit comme ici parce que je retire un salaire pour ce que je fais et je suis mieux payée pour mon travail »⁵⁸. Mentionnons toutefois que quelques unes se sont impliquées en plus par soucis de participer au développement de leur région et pour améliorer la situation des femmes. « Ma satisfaction à venir travailler à la coopérative c'est de la voir grandir et espérer qu'un jour ce sera un grand projet qui réunira beaucoup de femmes et qui sera un point d'ambiance ici dans la région »⁵⁹.

Aux dires de toutes les femmes interrogées, il aurait été impossible de développer un tel projet sans l'intervention et l'appui des différents acteurs locaux et internationaux. Les femmes invoquent des raisons telles l'inexistence d'une conscience coopérative et d'un esprit d'entrepreneurship, l'absence de ressources financières, le manque de confiance en elles et le manque d'appui des autorités locales.

⁵⁶ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fatima, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 6 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁵⁷ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Aïcha, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 7 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁵⁸ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Rykia, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 9 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

iii. Participation et appropriation

En général, les femmes éprouvent de la difficulté à expliquer ce qu'est une coopérative et comment elle fonctionne. Elles en donnent une explication qui est assez sommaire. Bien qu'elles aient toutes reçu une formation de l'Odco au démarrage de la coopérative, il semble que cette formation n'ait pas été intégrée par la plupart d'entre elles. C'est plutôt par leur expérience et leur cheminement dans la coopérative qu'elles ont pu acquérir les notions qu'elles ont. Elles ont tout de même développé un sentiment d'appartenance à la coopérative mais agissent davantage comme des employées plutôt que des membres-travailleuses. En effet, il semble que les femmes se soient bien appropriées leurs tâches techniques au niveau de la production et de la mécanisation de certaines parties de celle-ci mais on ne peut en dire autant en ce qui concerne la gestion démocratique de l'organisation. Elles ne s'impliquent pas beaucoup au-delà de leurs tâches de production et remettent entièrement l'administration et les décisions entre les mains de la directrice, de la technicienne et de la présidente. Malgré tout, elles prennent tranquillement conscience de la notion de propriété collective : « Les femmes comprennent de plus en plus qu'elles doivent participer à toutes les étapes du travail, pas seulement au concassage qui les rémunère directement »⁶⁰. Comme le mentionne une des femmes interrogées : « ma satisfaction à venir travailler ici, c'est que ce que je fais, c'est pour moi »⁶¹.

⁵⁹ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fadma, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 9 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁶⁰ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fadma, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 9 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁶¹ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fatima, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 6 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

iv. Non-mixité

Selon les témoignages recueillis, la grande majorité de ces femmes ne serait pas venue travailler dans la coopérative si celle-ci avait été mixte, à moins que le lieu de travail des femmes soit séparé de celui des hommes. Rappelons que dans les régions rurales, les femmes et les hommes vivent traditionnellement de façon séparée entre la sphère publique et domestique : «les femmes du village n'ont jamais fréquenté les endroits publics où il y a des hommes, elle ont toujours été séparée des hommes, alors elles n'auraient pas accepté de venir travailler avec des hommes »⁶². Les femmes ont toujours été habituées ainsi et se sentent intimidées quand elles sont en présence d'hommes. Elles ne se sentent pas libres de s'exprimer et d'agir comme lorsqu'elles sont entre elles. Certaines disent qu'elles seraient tout de même venues travailler avec des hommes mais elles insistent sur le fait que l'ambiance aurait été moins bonne, elles y auraient été moins à l'aise et n'auraient pas pu s'exprimer avec la même liberté.

v. Effets du projet

Effets sociaux

La coopérative a de nombreux effets sociaux sur ses membres. Tout d'abord, les femmes sentent que c'est un travail qui a du sens pour elles. Elles ont le sentiment de faire quelque

⁶² DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Samra, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 8 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

chose d'utile et d'important pour le développement de leur région, en plus d'améliorer leur quotidien et celui d'autres femmes. Leurs contacts quotidiens avec d'autres femmes leur permettent de sortir de l'isolement de leur foyer. Elles ont aussi fait plusieurs apprentissages importants. D'une part sur le plan technique, soit la mécanisation du processus d'extraction d'huile, le travail en groupe, le fonctionnement d'une entreprise, les principes de base d'une coopérative, la gestion ainsi que l'importance de l'arganeraie. D'autre part, elles ont fait des apprentissages sociaux, entre autre comment se débrouiller dans les espaces publics. Il faut dire que plusieurs d'entre elles n'étaient pas familières avec les espaces publics et leur fonctionnement. Elles ont donc pris contact avec les différentes structures qui composent la commune, elles ont aussi appris à utiliser l'argent et à en connaître la valeur. Les femmes se sentent très fières de leur accomplissement, elles ont une meilleure estime d'elles-mêmes et ont beaucoup plus de confiance en leurs capacités. Au niveau de la communauté, les femmes ressentent un changement d'attitude de la part des gens parce que ceux-ci savent maintenant ce qu'elles sont capables de faire, qu'elles possèdent de l'argent, donc un certain pouvoir et une certaine autonomie et ce particulièrement pour les femmes divorcées ou veuves. Elles ont l'impression d'avoir leur place dans la commune et se sentent valorisées par celle-ci.

Cependant, elles affirment disposer de moins de temps pour s'occuper de leur foyer. Pour plusieurs, les plus âgées en particulier, cela ne constitue pas une contrainte car elles n'ont plus d'enfants en bas âge à la maison. Cependant, pour celles qui ont des jeunes enfants, il s'agit d'un inconvénient. Elles se trouvent bien souvent dans l'obligation de reléguer plusieurs tâches à leur fille, comme s'occuper du bétail et tenir le foyer durant leur absence. Il faut se questionner à savoir si cette situation représente un frein à la scolarisation et au

développement social de ces jeunes filles qui risquent ainsi de perpétuer une situation socio-économique précaire. Les femmes n'ont pas accès à des séances d'alphabétisation car la coopérative n'a pas les moyens d'engager une formatrice.

Effets économiques

Avant de travailler dans la coopérative, la grande majorité des femmes faisaient l'huile d'arganier traditionnelle à la maison, ce qui générait un revenu d'environ 120 dirhams par mois. Grâce à la mise en commun de leur force de travail, chacune d'elle rapporte maintenant un revenu moyen d'environ 600 dirhams par mois. Il y a donc une différence positive importante au niveau des revenus. Cette hausse de revenu, mais surtout le contact direct que les femmes ont avec l'argent, leur apporte une certaine autonomie financière. Elles accèdent à un revenu sur lequel elles affirment avoir le contrôle et donc le pouvoir de décider de le dépenser selon leurs besoins. Elles peuvent compter sur elles-mêmes et n'ont plus besoin d'attendre de leur mari ou la charité d'un membre de la famille ou d'un voisin.

Dans bien des cas, le revenu qu'elles obtiennent de la coopérative constitue l'unique salaire pour la famille. Cette source de revenu sert prioritairement à combler leurs besoins de base mais certaines arrivent en plus à économiser pour améliorer leur maison ou même en bâtir une ou pour faire des petits achats comme du bétail, des couvertures et autre matériel. « Je peux acheter ce dont j'ai besoin maintenant, avant c'était mon mari qui achetait tout et il n'achetait pas toujours ce dont j'avais besoin, maintenant je peux décider moi-même de ce que j'achète.

Je me sens indépendante dans mes dépenses»⁶³, « il y a une amélioration à comparer avec ma vie d'avant parce que maintenant j'ai de l'argent, je peux me débrouiller et ne plus dépendre des autres »⁶⁴, « depuis que je travaille à la coopérative, ma vie s'est améliorée, j'ai pu construire une chambre dans ma maison »⁶⁵, « depuis que je travaille dans la coopérative, ma vie s'est améliorée, maintenant j'ai de l'argent dans mes poches, je peux circuler comme je veux, faire tout ce que je veux. Je sens que ma situation est bonne, je me sens respectée dans la commune »⁶⁶, «j'ai appris beaucoup dans la coopérative, j'ai appris à compter sur moi-même, je connais la valeur de l'argent, je sais compter , je sais ce qu'est la commune »⁶⁷.

4.1.4 Étude de cas no3: Coopérative Amal

a) Historique et état des lieux

Située dans le village de Tamanar, dans la province d'Essaouira, la coopérative Amal a prit naissance d'un partenariat entre intervenants locaux et internationaux, elle a été constituée juridiquement en mars 1996 mais ce n'est que 3 ans plus tard qu'elle a pu démarrer sa production, soit en mars 1999. Ce délai est du, entre autre, à un manque d'appuie des autorités locales en ce qui concerne l'attribution d'un lieu physique pour la

⁶³ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fatima, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 6 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁶⁴ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Aïcha, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 7 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁶⁵ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Rykia, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 9 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁶⁶ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Aïcha, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 7 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

coopérative. Au départ, son sociétariat était composé d'une vingtaine de femmes. Elles sont maintenant une quarantaine et ce depuis la dernière assemblée générale. Au tout début, les membres-travailleuses ont élu démocratiquement un conseil d'administration qui s'est chargé entre autre d'engager une directrice générale. Pour cette coopérative, la présence d'Oxfam-Québec a été moins longue. La coopérative a reçu un financement de la part de l'Ong internationale mais la présence de la coopérante volontaire sur les lieux a été très brève, car la coopérative bénéficiait de l'expérience de Ajddigue, la première coopérative. La coopérative a des activités de production et de commercialisation depuis maintenant une année et demie. L'entreprise est sans aucun doute très rentable mais la gestion participative y fait quelque peu défaut. Il en sera davantage question un peu plus loin. Soulignons que la coopérative offre à ses membres depuis le tout début des séances d'alphabétisation hebdomadaires .

b) Échantillon

L'échantillon pour les entrevues individuelles était composé de 10 femmes, soit la directrice, 4 membres siégeant sur le conseil d'administration, une membre ne siégeant pas sur le conseil d'administration et 4 femmes non-membres. En effet, jusqu'à la tenue de la dernière assemblée générale qui eu lieu à l'automne, 24 femmes travaillaient à la coopérative mais n'avaient toujours pas le statut de membres. L'intérêt d'avoir quelque unes de ces femmes en entrevue était de voir les différences entre les deux statuts. Les femmes interrogées ont entre 24 et 60 ans, une est célibataire, 3 sont mariées, 4 sont divorcées et 2 sont veuves. À

⁶⁷ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Amina, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 7 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)

l'exception de celle qui est célibataire, toutes les femmes ont en moyenne plusieurs enfants qu'elles ont encore à leur charge ou non. Les femmes ont été sélectionnées selon leur statut afin d'avoir une certaine représentativité de l'ensemble du sociétariat.

c) Synthèse du cheminement des femmes dans la coopérative

i. Conditions de vie et situation des femmes

Les femmes qui sont membres de la coopérative Amal habitent le village de Tamanar. La majorité des femmes habitent dans des maisons qui leur sont prêtées par l'état. Quelques unes habitent un appartement qu'elles louent alors que d'autres habitent la propriété familiale. L'électricité est accessible à la moitié des répondantes et presque toutes doivent utiliser le robinet public pour avoir accès à l'eau potable. Les enfants des femmes vont à l'école.

ii. Accès à la coopérative

Tout comme pour la coopérative Ajddigue, les femmes qui travaillent à Amal n'en sont pas les initiatrices, elles ont aussi été recrutées par les initiateurs du projet. Il s'agit d'une première expérience coopérative pour la totalité d'entre elles. Plusieurs avaient déjà occupé un emploi auparavant, soit comme aide domestique, couturière, cuisinière, employée au bain public, etc. Mais plusieurs d'entre elles ont mentionné les mauvaises conditions de travail reliées à leur ancien emploi ou la difficulté d'en trouver un nouvel. Soulignons qu'elles étaient toutes sans-emploi lors de la création de la coopérative. Les principales motivations qu'ont

les femmes pour travailler à la coopérative sont liées à l'amélioration de leurs conditions de vie matérielles.

La plupart des femmes faisaient déjà l'huile d'arganier de façon traditionnelle à la maison.

Elles en possédaient donc déjà en partie le savoir-faire. Elles affirment toutes qu'il leur aurait été impossible de réaliser un tel projet sans l'appui des organisations locales et internationales du fait qu'elles ne connaissaient pas l'existence d'une telle structure et n'avaient pas accès aux ressources techniques et financières nécessaires. Quelques unes des femmes interrogées avaient déjà pensé à démarrer une petite entreprise individuellement, comme par exemple, une petite épicerie. Cependant ces femmes ne voyaient pas la possibilité de réaliser un tel projet du à leur difficultés d'obtenir du financement.

iii. Participation et appropriation

Les femmes interrogées sont généralement capables d'expliquer à leur façon ce qu'est une coopérative bien que cette explication demeure sommaire. «Une coopérative c'est quelque chose où tout le monde met ses efforts ensemble»⁶⁸. «La différence entre faire l'huile d'arganier à la maison et à la coopérative est que si elle est fait à la maison, il faut la vendre individuellement au marché tandis qu'à la coopérative, les femmes mettent toute leur production ensemble alors ça donne beaucoup d'argent»⁶⁹. Certaines femmes ne

⁶⁸ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Drach, Coopérative Amal, Tamanar, 12 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁶⁹ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Taarabt, Coopérative Amal, Tamanar, 5 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

comprennent pas tout à fait ce qu'est un conseil d'administration mais ce sont généralement celles qui n'en font pas partie ou qui ne sont pas encore membres. Comme la présidente le souligne : «il faudrait plus de formation pour que les femmes comprennent davantage ce qui se passe dans la coopérative»⁷⁰. Les femmes qui siègent sur le conseil d'administration en connaissent le rôle et les responsabilités. Cependant, ces dernières ne prennent pas la place qu'elles devraient. Elles expliquent leur incapacité à jouer pleinement leur rôle par leur analphabétisme ainsi que leur manque d'expérience. Il faut toutefois souligner que les femmes sont rémunérées selon leur productivité ce qui peut les décourager à investir leurs énergies à d'autres niveaux : «le conseil d'administration ne va jamais convoquer les réunions, il y a toujours l'idée que les femmes ne veulent pas gaspiller de temps parce qu'elles gagneront moins»⁷¹. Les femmes qui sont membres depuis de début ont reçu une formation de l'Odco sur le fonctionnement et les principes coopératifs. Quelques unes ont retenu des notions dispensées lors de cette formation mais la plupart ne semblent pas les avoir intégré. Leur familiarisation avec la coopérative s'est plutôt faite petit à petit, avec le temps et l'expérience. «Au départ, c'était catastrophique, toutes les femmes, moi comprise, ignoraient ce que voulait dire une coopérative. Il y a un grand changement, maintenant les femmes sont conscientes de ce que c'est et que c'est à elles»⁷². «Un jour, elles seront capable de gérer leur coopérative, viendra une génération qui va diriger la coopérative»⁷³.

⁷⁰ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fatna, Coopérative Amal, Tamanar, 11 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁷¹ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Khadija, Coopérative Amal, Tamanar, 04 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁷² DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Khadija, Coopérative Amal, Tamanar, 04 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁷³ Ibid

Les femmes affirment qu'elles augmentent leur capacité de production et leur capacité d'accéder à un revenu en joignant leur force de travail. Celles-ci ont bien intégré la mécanisation du processus d'extraction. D'ailleurs, presque toutes les participantes de l'étude ont parlé de la plus grande efficacité du procédé mécanisé car elles peuvent ainsi obtenir une production à plus grande échelle. Certaines craignent tout de même que les machines diminuent leurs possibilités d'avoir du travail.

iv. Non-mixité

Quelques unes des femmes interrogées disent qu'elles auraient tout de même travaillé à la coopérative si celle-ci avait été mixte car il leur est indispensable d'accéder à un revenu. Il faut dire que ces femmes sont divorcées ou veuves et ont souvent côtoyé des hommes dans les lieux publics. D'autres disent qu'elles viendraient même s'il y avait des hommes mais elles affirment que cela leur poserait quelques inconvénients. Tout d'abord, l'atmosphère de travail ne serait pas la même car elles ne sentiraient pas la même liberté et se sentiraient intimidées. Il y a des femmes qui pensent que ça n'aurait pas fonctionné si la coopérative avait été mixte, surtout pour les femmes mariées car elles disent qu'il faut respecter les traditions qui veulent que les hommes et les femmes soient dans des sphères de travail séparées. «Chez les villageois, aucun frère, aucun père et aucun mari ne tolère que sa sœur, sa fille ou sa femme travaille à proximité des hommes»⁷⁴. «Traditionnellement, on ne

⁷⁴ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Khadija, Coopérative Amal, Tamarin, 04 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

travaille pas les femmes avec les hommes, pour moi il n'y aurait pas eu de problèmes parce que je suis vieille mais pour les femmes qui sont mariées, il y aurait des problèmes parce que leur mari ne veulent pas les laisser travailler s'il y a des hommes»⁷⁵. Les femmes sont satisfaites d'avoir une femme comme directrice car elles disent qu'elles ne se sentiraient pas à l'aise de s'exprimer avec un homme. Malgré la justification fortement liée aux traditions, certaines femmes soulignent tout de même la pertinence d'avoir une coopérative féminine pour mettre l'emphase sur les capacités les femmes et leurs besoins : «c'est important que ce soit une coopérative féminine pour dire aux gens que les femmes peuvent faire beaucoup de choses»⁷⁶.

v. Effets du projet

Effets sociaux

Sur le plan social, les femmes affirment que la coopérative leur apporte une valorisation personnelle, elles sont fières de leur réalisation. Quelques une, surtout celles qui sont divorcées, affirment que leur travail dans la coopérative leur apporte plus de respect de la part des gens de la commune, elles se rendent compte qu'elles ont des possibilités et qu'elles peuvent être bien considérées et respectées à nouveau.: «la coopérative est un travail qui me donne du respect, dans ma société, on ne respecte pas la femmes divorcée alors maintenant,

⁷⁵ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Rykia, Coopérative Amal, Tamarar, 5 oct. 2000, Entrevue (80 minutes)

⁷⁶ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Amina, Coopérative Amal, Tamarar, 10 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

parce que j'ai un travail, on me respecte»⁷⁷. Plusieurs constatent que leur quotidien s'est amélioré car elles sont sorties de l'isolement de leur foyer. Elles sont maintenant en contact avec d'autres femmes avec qui elles établissent des liens de solidarité. La plupart de celles qui avaient déjà eu un travail trouve que l'univers de travail de la coopérative est plus agréable et que les conditions sont meilleures, elles s'y sentent plus libre : «je ne me sens pas obligé comme avec un patron, avec un patron, si je ne vais pas travailler un jour, il va me renvoyer tandis que ici, si je ne peux pas venir une journée, ce n'est pas grave, je ne perdrai pas mon emploi»⁷⁸. Elles apprécient beaucoup le fait de travailler en groupe et considèrent leurs tâches moins difficiles ainsi. La coopérative représente aussi une certaine sécurité car c'est un travail stable. De plus, le fait qu'elle soit à proximité de leur maison représente un avantage car elles n'ont pas à voyager. Elles ont le sentiment qu'elles font quelque chose d'important et qu'elles sont utiles, qu'elles décident elles-mêmes de ce qu'elles font et de ce qu'elles veulent.

La coopérative constitue aussi un lieu d'apprentissage sur le plan technique autant que sur le plan social comme par exemple le travail d'équipe, la mécanisation du procédé, des notions liées au fonctionnement associatif ainsi qu'à la gestion et aux opérations. En ce qui a trait aux aspects négatifs, ils sont vécus par les femmes mariées et celles qui ont plusieurs enfants. En effet, plusieurs d'entre elle se trouvent dans une dynamique de double emploi ont moins de

⁷⁷ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fatna, Coopérative Amal, Tamanar, 11 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁷⁸ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Saadia, Coopérative Amal, Tamanar, 6 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

temps à consacrer à leur foyer. Les femmes interrogées qui n'étaient pas encore membre espéraient toutes le devenir car cela constitue une garantie et leur apportera une certaine stabilité dans leur vie.

Effets économiques

Sur le plan économique, les femmes affirment que la coopérative répond jusqu'à maintenant à leurs besoins financiers en leur permettant d'avoir accès directement à un revenu régulier. Cela leur procure une certaine autonomie financière car elles affirment gérer leur argent elles-mêmes. La plupart des femmes qui ont déjà eut des revenus ont de la difficulté à dire avec précision le montant de ces revenus car elles ne calculaient pas l'argent qu'elles gagnaient, plusieurs ne savaient pas compter. À la coopérative, les femmes gagnent entre 500 et 1000 dirhams par mois dépendamment de leur productivité. Pour les femmes qui avaient déjà occupé un emploi ou travaillaient de façon informelle, le travail était saisonnier ou temporaire et n'offrait aucune stabilité en plus de leur donner un salaire moindre dans la plupart des cas. De plus, le travail moins significatif à leurs yeux.

Cette source de revenu leur permet de répondre à leurs besoins de base. «Mon travail dans la coopérative c'est une garantie. Si j'ai besoin de quelque chose, les gens vont me le donner parce qu'ils savent que j'ai un salaire pour payer»⁷⁹. De plus, elles accèdent directement à

⁷⁹ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Saadia, Coopérative Amal, Tamarin, 6 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

l'argent, elles se sentent plus responsables et ont le pouvoir de décider de leurs achats selon leurs besoins et ceux de leurs enfants. Elles disent avoir la liberté de dépenser leur argent comme elles le veulent. Celles qui ont des maris n'ont plus à attendre que celui-ci leur procure les biens dont elles ont besoin. Celles qui sont veuves ou divorcées peuvent se débrouiller seules n'ont plus à vivre de la charité. Toutefois, certaines femmes soulignent que les revenus qu'elles tirent de la coopérative ne leur suffisent pas à combler leurs besoins de base et soutenir leur famille.

Les femmes n'épargnent pas dans les institutions officielles mais soulignons qu'elles ont un système d'épargnes collectives informelles qu'elles font de façon plus ou moins régulière selon l'argent dont elles disposent. Elles mettent un certain montant en commun au moment de recevoir leur salaire qu'elles redistribuent à chacune d'elle à tour de rôle.

Ce système leur permet donc à tour de rôle d'avoir accès à une somme d'argent élevée.

4.1.5 Synthèse des effets

Les entretiens effectués avec les femmes membres des coopératives ainsi qu'une comparaison entre les trois coopératives ont permis de dégager certains effets sociaux et économiques se répercutant dans la vie des femmes. La synthèse de ces effets est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 4.1: Synthèse de l'ensemble des effets des coopératives sur la qualité de vie de leurs membres

| Effets sociaux | Effets économiques |
|---|---|
| <p><u>Positifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissages multiples et développement d'habiletés (notions coopératives, techniques, associatives, communicationnelles, organisationnelles, de gestion, etc.) • Processus d'alphabétisation • Développement de l'autonomie sociale • Amélioration de l'estime de soi et de la confiance en soi • Sentiment d'être utile et respectée par la communauté (particulièrement chez les femmes divorcée) • Diminution de l'isolement • Augmentation de la stabilité psychologique • Sentiment de liberté • Diminution de la vulnérabilité à l'exploitation • Développement d'une solidarité avec d'autres femmes <p><u>Négatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution du temps et d'énergie disponible pour le foyer • Devoir assumer deux emplois • Devoir affronter la résistance de leur environnement envers leur comportement et les changements qu'il engendre | <p><u>Positifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie et sécurité financière • Capacité d'épargne informelle • Augmentation de leur capacité de répondre à leurs besoins humains fondamentaux et de soutenir leur foyer |

4.1.6 La qualité de vie selon les femmes

Au cours des entrevues, les femmes ont mentionné plusieurs critères qu'elles considèrent comme important pour juger de leur qualité de vie. Une synthèse de ces critères est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 4.2 : Les critères de qualité de vie selon les femmes

- « Être autonome financièrement »
- « Avoir la capacité de faire des économies »
- « Avoir un travail stable »
- « Me sentir utile à quelque chose »
- « Avoir confiance en ce que je fais »
- « Avoir ma place dans la société »
- « Me sentir heureuse »
- « Pouvoir voyager »
- « Avoir une voiture »
- « Bien suivre ma religion »
- « Avoir de l'argent pour combler mes besoins matériels et ceux de mes enfants »
- « Avoir une radio, un réfrigérateur, une télévision, des beaux vêtements, une maison, une voiture »
- « Avoir accès à des soins de santé quand moi ou mes enfants sommes malades »
- « Ne pas avoir deux emplois, soit les tâches reliées au foyer et un emploi à l'extérieur, donc avoir un mari suffisamment nanti pour que je n'aie pas à travailler à l'extérieur »
- « Être stable psychologiquement »
- « Avoir un travail sécuritaire bien organisé avec de bonnes conditions »
- « Avoir un mari et des enfants pour avoir le respect de mon entourage »
- « Ne plus attendre que les gens me fassent la charité »

- « Apprendre de nouvelles choses »

Ces critères font principalement allusion aux conditions de vie matérielles des femmes et à leur quotidien. En regard de ce que les femmes ont comme critère, nous pouvons affirmer que leur participation dans les coopératives à l'étude vient satisfaire à différents degrés leur besoins et qu'ainsi, elles améliorent leur qualité de vie. Cependant, il demeure important d'aller confronter ces coopérative à des critères d'intérêts stratégiques relativement à leur position sociale en tant que femmes. Il sera ainsi possible de voir dans quelle mesure elles contribuent à l'avancée de leur situation sociale. C'est ce que l'approche genre et développement vise à analyser. Avant d'y arriver, il est pertinent de considérer les coopératives à l'étude sous l'angle du développement durable et vérifier la pérennité des organisations qu'elles constituent.

4.2 Des projets de développement durable

Un projet de développement qui applique des principes conformes à ces trois axes peut être qualifié de développement durable. Le modèle coopératif a le potentiel de contribuer au développement durable d'un territoire de par ses valeurs et son fonctionnement. Nous pouvons affirmer que les trois coopératives féminines qui sont à l'étude possèdent les caractéristiques essentielles au développement durable. D'une part elles participent au développement économique de leur région, en donnant accès aux femmes à des activités génératrices de revenus et ce, par la production de produits de consommation répondant à un besoin. D'autre part, elles participent au développement de leur communauté parce qu'elles

sont fortement ancrées dans celle-ci de par leur mission et leurs principes de fonctionnement. Malgré le fait qu'elles ne sont pas initiées par les femmes qui y travaillent, elles mettent en pratique un savoir-faire et des ressources locales. De plus, les principes coopératifs qui régissent leur fonctionnement leur donne le potentiel d'être autonome face à l'état et face à d'autres organisations ainsi que le potentiel d'être dirigées par leur membres. Elles sont donc fortement liées à leurs communautés et au territoire où elles prennent place. Elles contribuent ainsi à leur développement. Finalement, nous pouvons les qualifier d'écologiques car toutes les parties de la matière première utilisée sont réutilisables et la production ne génère aucun déchets. En valorisant les produits de l'arganier, les coopératives contribuent à la sauvegarde de l'arganeraie et conséquemment à la lutte contre la désertification. La figure 3.1 schématise les 3 axes qui composent le développement durable.

4.3 Pérennité sociale et viabilité financière des coopératives

En premier lieu, l'analyse des données sera effectuée au niveau des organisations que constituent les coopératives à l'étude. Comme il a été mentionné plus tôt, l'analyse des données relatives aux 3 coopératives se fera en commun vu leurs grandes similitudes. L'emphase sera mise sur les coopératives ayant plusieurs mois d'existence, soit Ajddigue et Amal. Néanmoins, la coopérative en début de parcours, soit Tafyoucht, sera aussi abordée dans l'analyse stratégique en terme de prévision. Dans un premier temps, les coopératives seront analysées sous plusieurs angles composant leur perspective associative et entrepreneuriale. Ensuite, elles seront évaluées en regard des 7 principes chers à la coopération.

4.3.1 Perspective de l'association

a) Usage

Les coopératives répondent à leur mission, soit donner du travail aux femmes membres et ainsi leur donner accès à une source de revenu. Le lien d'usage est très fort car ce sont des coopératives de travail, les membres sont aussi les travailleuses. Les femmes travaillent environ 45 heures par semaine à la coopérative. Dans le contexte présent, il faut prendre en considération que les opportunités d'accéder à un revenu sont rares pour ces femmes, cette situation ne fait que renforcer leur lien d'usage.

b) Pérennité

Les femmes proviennent toutes de la commune où est située leur coopérative et des douars périphériques. Elles vivent dans un environnement géographique, socio-économique et culturel semblables et doivent affronter des difficultés similaires. En étant rassemblées, elles peuvent se donner un moyen commun de répondre à leurs besoins matériels et ce grâce à un savoir-faire que la majorité d'entre elles possédaient déjà. L'objet de la coopérative, soit l'extraction d'huile d'arganier, est très significatif pour les femmes de ces régions car il constitue une pratique ancestrale. Les femmes forment des groupes fortement homogènes, ce qui favorise leur pérennité en tant qu'associations.

Soulignons que la coopérative Ajddigue a un sociétariat composé de femmes assez âgées et la relève y semble absente dû entre autre à leur incapacité financière d'intégrer de nouvelles femmes. Cette situation pourrait éventuellement nuire à la coopérative. De plus, comme il a déjà été mentionné plutôt, Ajddigue a vécu une crise importante de 3 mois durant lesquels toutes les activités ont été suspendues. À la réouverture, toutes les femmes à l'exception d'une ont réintégré la coopérative et une nouvelle directrice générale a été engagée. La crise ayant coïncidé avec la fin du mandat de la coopérante volontaire et ayant occasionné le retrait de certains partenaires, les premiers mois qui ont suivi la réouverture ont été très difficiles car la coopérative devait maintenant fonctionner de façon autonome et se remettre des conséquences de la fermeture soit le changement de directrice, la perte de clients, la diminution de la confiance chez les femmes, etc. Une année après cette crise, la coopérative tente toujours de se remonter mais les choses tendent à aller de mieux en mieux et les menaces de faillite sont grandement diminuées.

À la coopérative Amal, le sociétariat est composé des 16 premières femmes présentes depuis le début et d'une vingtaine de femmes qui deviendront membres sous peu soit à la prochaine assemblée générale. Les femmes non-membres ont le désir de devenir membres pour se sentir participante à part entière dans la coopérative et gagner plus d'argent ainsi et bénéficier des avantages reliés. «Le membre est représenté, il peut exprimer ses problèmes mais le non-membre ne peut rien dire»⁸⁰. «Les membres ont un salaire fixe et ont leur place tandis que les autres sont des salariés temporaires»⁸¹. Le groupe de travail qu'elles forment fonctionne très

⁸⁰ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Achkich, Coopérative Amal, Tamarar 6 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

⁸¹ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Drach, Coopérative Amal, Tamarar, 12 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

bien. Cependant, il faut noter que la coopérative bénéficie de l'appui et des multiples interventions d'une intervenante externe qui est impliquée dans le projet depuis ses débuts. Ces bénéfices peuvent aussi être considérés comme des faiblesses à la pérennité de la coopérative car les femmes esquivent plusieurs responsabilités et se prive de plusieurs apprentissages. De plus, si cette personne devait se retirer subitement, la coopérative en subirait certainement de durs coups. Un retrait graduel devrait donc être envisagé pour laisser la place à une collaboration plus distancée et moins contrôlante.

En ce qui à trait à la coopérative Tafyoucht, comme celle-ci est en démarrage, nous ne pouvons parler maintenant de sa pérennité car les organisations d'appui sont encore présentes et ce pour plusieurs mois. Cependant, il est certainement possible de prédire cette pérennité de par l'orientation que prend le développement de la coopérative. Plus précisément par l'accompagnement, la formation et le transfert qui sont effectués de la coopérante vers la directrice, le conseil d'administration et les femmes en général. Le processus se fait étape par étape et assure une intégration des nouveaux savoir-faire par les femmes pour faciliter leur compréhension et leur appropriation de la coopérative. De plus, il prévoit un retrait graduel de cette personne ressource. Les femmes devront aussi s'adapter les une aux autres car elles n'ont pour la plupart jamais travaillé en groupe et doivent prendre le temps de se connaître et établir un lien de confiance entre elles. Elle fait face à une contrainte qui peut sembler majeure, soit l'inexistence de matière première dans la région environnante due à la sécheresse, mais il semble que ce problème soit résolu avec l'établissement de partenariats avec des fournisseurs de matière première de régions voisines.

c) Organisation de l'activité

Au départ, les femmes n'avaient pas vraiment de contrôle sur leur coopérative et ses activités, probablement du fait qu'elles n'en n'étaient pas les initiatrices à la base. C'est la directrice qui a le rôle d'organiser les activités de production et de commercialisation avec le mandat du conseil d'administration. Hors, à leur début, les femmes composant les conseils d'administration des coopératives ne remplissaient pas vraiment leur rôle car les femmes étaient encore en processus de formation. Ce sont les intervenantes extérieures qui les dirigeaient dans l'organisation des activités. Après plusieurs mois d'expérience, nous pouvons affirmer que les femmes siégeant sur les conseils d'administration connaissent et comprennent un peu plus leur rôle et responsabilités, elles expriment davantage leur opinions, leurs satisfactions et mécontentement mais il semble qu'elles tendent à remettre en partie leur pouvoir de décision et leurs responsabilités d'organisation entre les mains d'un petit noyau composé de la directrice, la technicienne de la présidente et d'une intervenante extérieure dans un des cas. Les c.a. restent des structures plutôt symboliques car les femmes hésitent énormément à prendre leur place, se sentent inaptes à assumer les tâches. Elles justifient leur faible participation par leur analphabétisme, le fait qu'elles ne soient pas scolarisées, leurs manques de notions nécessaires à la gestion de la coopérative et leur manque de confiance en elles-mêmes. «Les tâches administratives sont réservées aux femmes qui sont éduquées et très intelligentes, je ne croît pas que je pourrais assumer ces tâches, je n'y connais rien et je n'ai pas les capacités pour cela»⁸², «je ne pourrais pas avoir des tâches dans l'administration

⁸² DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Aïcha, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 20 sept. 2000, Entrevue (90 minutes)

car je suis analphabète»⁸³. Elles préfèrent donc déléguer leur pouvoir et leur responsabilité aux femmes de la coopérative qui sont scolarisées et qui ont plus d'expérience. De plus, comme elles se rémunèrent selon leur productivité, elles ne sont pas encouragées à s'occuper des autres tâches car elles y voient un désavantage financier pour elles-mêmes. Bien que l'analphabétisme peut être pris comme une raison majeure pour expliquer cet état de fait, il y a tout de même lieu de se demander jusqu'à quel point il constitue un obstacle incontournable.

d) Intercoopération

Les coopératives ne font partie d'aucune structure telles qu'un regroupement ou une fédération. En fait, de telles structures n'existent pas actuellement. Il existe bien une union de coopératives féminines d'extraction traditionnelle d'huile d'arganier nommée « Tissaliouine » cependant, elle regroupe des coopératives dont le fonctionnement et les produits sont bien différents.

À leurs débuts, Ajddigue et Amal avaient des projets d'activités de commercialisation en commun mais suite à l'éruption de la crise ces projets se sont largement estompés. Les activités d'intercoopération sont devenues quasi-inexistantes principalement à des causes externes aux coopératives comme tel plus précisément à un conflit entre les partenaires des projets. De plus, les quelques activités de commercialisation commune entre les deux coopératives s'étant soldées par des échecs, les coopératrices en ont gardé un goût amer et ne sont pas enthousiastes à l'idée d'entreprendre de nouvelles collaborations. Hors, le réseautage

⁸³ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Ghalia, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 25 sept. 2000, Entrevue (90 minutes)

dans leur communauté et l'intercoopération avec les coopératives de leur secteur constituent des solutions à envisager pour le développement de ces entreprises.

e) Aspects collectifs et communautaires

Ces coopératives sont très fortement liées au territoire. En effet, l'extraction d'huile d'arganier constitue une activité traditionnelle pour les familles de ces régions. Les épouses, mères, grands-mères et filles s'y adonnent de génération en génération en grande partie pour la consommation familiale mais aussi pour la vendre au marché. La matière première, soit la noix d'arganier, est présente en abondance à des kilomètres à la ronde. Les projets de coopératives respectent donc les traditions locales et le savoir-faire féminin s'y rattachant. De plus, ils contribuent à améliorer situation des femmes car ces dernières ne sont plus une main-d'œuvre exploitée mais actrices à part entière du développement socio-économique de leur région. Elles ont accès aux ressources et ont le contrôle sur le fruit de leur travail. À travers ces projets, les femmes construisent des solidarités dont les retombées se répercutent à toute la communauté dont la création de richesses collectives. Ces projets sont générateurs de capital financier localement et ont donc le potentiel de stimuler l'économie locale. Les projets contribuent aussi à préserver la ressource naturelle qu'est l'arganeraie en valorisant ses produits de haute qualité. Cette valorisation joue aussi au plan écologique en renforçant la lutte contre la désertification. Malgré le fait que les coopératives ne sont pas des initiatives de leur base, il en demeure qu'elles ont pris solidement racine dans leur communauté et ont le potentiel de jouer un rôle significatif dans le développement de leur territoire.

4.3.2 Perspective de l'entreprise

a) Technologie

Dans leur production, les coopératives mettent en oeuvre une combinaison de savoir-faire traditionnel et de technologies mécanisées. La méthode traditionnelle veut que toutes les étapes soient effectuées manuellement, du dépulpage à l'extraction. Une telle façon de faire demande beaucoup plus de temps et réduit considérablement la qualité d'huile produite et la quantité que les femmes ont la capacité de faire. L'utilisation de machines et d'une presse à huile mécanique facilitent le processus d'extraction et le rend plus efficace. En fait, dans ces coopératives, la majorité des opérations de production est mécanisée. Il reste une étapes qui est manuelle soit le concassage de la noix . Les femmes ont su intégrer les machines à leur savoir-faire traditionnel. La majorité des femmes travaillent à l'étape du concassage tandis que certaines femmes ont été formées pour faire fonctionner les machines.

La mécanisation du processus de production n'a pas entraîné la diminution des possibilités de travail pour les femmes, bien au contraire. Elle rentabilise la production en augmentant la rapidité du processus et en diminue les coûts. La mécanisation partielle ne s'est donc pas fait au dépend des femmes et ne diminue pas les possibilités d'emploi pour les femmes. Elle est plutôt à leur avantage en augmentant leur capacité de production. Évidemment, la rentabilité est directe car la machinerie est entièrement financée par les différents partenaires, les coopératives n'ont donc pas à en amortir les frais et comptabiliser ceux-ci dans leurs exercices

financiers. Cependant, les femmes devront prévoir les sommes nécessaires au remplacement des machines lorsque celles-ci devront être renouvelées.

Les femmes sont presque toutes d'accord pour dire que la mécanisation du procédé est bénéfique car le processus est beaucoup plus efficace ainsi, il est plus rentable et allège les difficultés liées aux tâches manuelles. Toutefois, certaines femmes éprouvent des craintes face à cette mécanisation de peur de perdre leur emploi.

b) Ressources humaines

Les ressources humaines sont presque entièrement composées des femmes-membres. Celles-ci sont rémunérées selon la quantité de travail qu'elles effectuent. Leur travail est coordonné par la présidente et la directrice générale. La directrice générale est employée par la coopérative et payée selon le salaire minimum en vigueur dans le pays, soit 1600 dh par mois.

La coopérative Ajddigue n'est pas suffisamment solide financièrement pour donner du travail à davantage de femmes. Hors la situation est bien différente pour Amal qui a doublé son sociétariat depuis son démarrage.

c) Finances

Peu de données ont été collectées sur cet aspect des coopératives, et il n'est pas possible de calculer des ratios. Néanmoins, tout laisse penser que la rentabilité financière de la coopérative Ajddigue est fragile car celle-ci a quelques dettes, elle ne reçoit plus d'aide financière de la part de ses partenaires et vit d'une commercialisation plutôt instable. De plus, les femmes n'ont pas la capacité d'aller chercher d'autres subventions financières et ne veulent pas se responsabiliser pour contracter un prêt.

En ce qui concerne Amal, sa rentabilité financière est très bonne, la première année d'activités a révélé des trop-perçus significatifs qui confèrent une certaine garantie à la coopérative ainsi qu'aux femmes et lui permettent d'assurer sa croissance et son développement et ainsi créer de nouveaux emplois. «Je considère que la coopérative va très bien, c'est sa première année et toutes les femmes sont payées régulièrement, il y a un gain d'argent, il y a une excellente commercialisation et la coopérative n'a pas de dettes»⁸⁴.

En ce qui à trait à la coopérative Tafyoucht, elle ne possède pas une très grande capitalisation de départ et devra tout d'abord se constituer un fonds de roulement pour payer les salaires, assurer le renouvellement de matière première et les dépenses afférentes au fonctionnement. Cela aura pour conséquence de retarder l'accès de ses membres à un revenu sans toutefois le diminuer.

d) Commercialisation

⁸⁴ DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Khadija, Coopérative Amal, Tamanar, 04 oct. 2000, Entrevue (60 minutes)

En ce qui a trait à la coopérative Ajddigue, elle n'a actuellement pas de stratégie de commercialisation concrète. L'attitude de la directrice générale est plutôt passive face à son rôle de commercialisation. Cependant, cette passivité peut être en partie expliquée par un manque d'expérience et de collaboration de la part de la présidente, cette dernière s'opposant au déploiement de fonds pour les activités de commercialisation tel que la représentation et la publicité. Il y a un minimum de publicité qui reste locale et très sommaire. La coopérative attend surtout que les clients viennent d'eux-mêmes à la coopérative. Heureusement, il y a quelques touristes qui s'arrêtent au passage pour visiter la coopérative et repartent la plupart du temps avec quelques produits mais la coopérative ne peut pas compter là-dessus. Dernièrement, la coopérative a pu établir un partenariat avec un importateur de la France. Ce partenariat sera certainement très bénéfique à la coopérative et contribuera à sa viabilité.

La situation est bien différente pour la Coopérative Amal. En effet, cette dernière bénéficie d'un emplacement géographique stratégique qui assure une partie importante de sa commercialisation. En effet, elle est située dans un village où plusieurs cars touristiques s'arrêtent chaque jour. Les touristes visitent la coopérative et repartent avec plusieurs achats. Malgré tout, il y a un désir d'augmenter la commercialisation à l'extérieur de l'entreprise et tente de trouver des points de distribution pour les produits de manière à accroître les ventes. L'intervenante extérieure impliquée dans la coopérative fait beaucoup de promotion et de publicité pour la coopérative, elle est aussi très active au niveau des contacts avec l'étranger pour les opportunités d'exportation.

Finalement, pour la coopérative Tafyoucht, la coopérante volontaire sur place planifie les stratégies de commercialisation avec les femmes et porte une attention spéciale à former la directrice à la commercialisation et à sensibiliser les femmes à l'importance de commercialiser leurs produits.

e) Secteur d'activités

Les coopératives œuvrent dans un secteur d'activité qui est à la fois traditionnel et moderne. En effet, leurs produits sont déjà connus des Marocain(e)s mais les nouveaux savoir-faire utilisés en font un produit de qualité supérieur et donc plus dispendieux qui doit se faire connaître et faire sa place dans les habitudes de consommation des gens. Cette nouvelle façon de faire existe depuis environ cinq ans. Pour l'instant, ce sont surtout les touristes et étrangers qui consomment les produits mais tranquillement les produits sont adoptés par les Marocains qui sont un peu plus aisés, particulièrement dans les grandes centres urbains. Malgré la relative nouveauté des produits, il existe une certaine compétition sur le marché. En effet, d'une part, les trois coopératives entrent en compétition d'une certaine façon puisqu'elles commercialisent des produits semblables sous des bannières différentes. Cependant, dans les faits, elles semblent occuper des segments de marché différents. D'autre part, il y a l'union de coopératives d'extraction traditionnelle dont il a été question plutôt. Bien que le produit ne soit pas le même, il est confondu avec les autres aux yeux des consommateurs, surtout des touristes. Finalement, notons l'existence d'un producteur industriel privé qui est fortement présent sur les marchés marocains qui distribue entre autre dans les épiceries grandes surfaces et qui exporte une partie importante de sa production à l'étranger. Cela constitue donc les

principaux compétiteurs, on ne peut pas dire que le marché soit saturé mais les coopératives doivent déployer argent et énergie pour la commercialisation de leurs produits.

L'analyse stratégique des coopératives permet d'affirmer que 4 des 7 principes coopératifs sont appliqués. Les coopératives respectent l'adhésion ouverte et à tous mais exerce une discrimination sur le sexe du sociétariat, celui-ci étant exclusivement composé de femmes. Cette situation est parfaitement justifiable dans ce contexte de développement et compte tenu de leur mission. de plus, cette discrimination est acceptée par la législation régissant le mouvement coopératif marocain. Au niveau de la participation économique des membres, toutes les membres ont une part sociale d'environ 100 dh qu'elles ont payé soit avec de l'argent soit avec de la matière première. Les coopérative sont des propriétés collectives. Quant à l'aspect d'autonomie et d'indépendance, les coopératives sont des structures autonomes et indépendantes des organisations externes ou des administrations gouvernementales. L'analyse stratégique effectuée permet d'affirmer que la coopérative à un certain engagement envers sa communauté. Elle contribue au développement durable de son territoire et de sa communauté en responsabilisant les gens localement, en les engageant dans une activités économique génératrice de revenus qui sont dépensés localement, en valorisant les ressources et les savoirs-faire locaux et en mettant en place des activités de production qui sont respectueuses de l'environnement.

Là où les principes sont moins repérable pour l'instant, c'est dans les aspects de formation, éducation et information, dans l'intercoopération ainsi qu'au niveau de l'exercice du pouvoir démocratique par les membres. En effet, les femmes n'ont pas accès à une formation

adéquate qui leur permettrait de contribuer pleinement à la gestion et au développement de leur coopérative. En ce qui a trait au pouvoir démocratique, il n'est pas partagé par toutes les membres, il est plutôt concentré autour d'un noyau de femmes composé de la directrice générale, de la présidente, de la secrétaire ainsi que d'une intervenante externe dans une des coopératives. Finalement, les tentatives d'intercoopération ayant échoué du en grande partie à des interférences difficiles entre les intervenants externes, l'intercoopération est devenu un aspect complexe à développé.

4.4 Application de l'approche genre et développement

Les cas à l'étude seront mis en relation avec chacun de ces concepts dans le but d'évaluer dans quelle mesure les pratiques de développement qu'ils mettent en œuvre tendent à répondre aux objectifs de cette approche.

Il faut noter que l'analyse effectuée dans la présente recherche reste très sommaire et ne se veut pas exhaustive. En effet, la contrainte du temps et de la langue viennent mettre une limite importante à la quantité et la qualité des données recueillies auprès des coopératrices. De plus, pour être en mesure d'effectuer une analyse plus profonde selon l'approche genre et développement, il aurait été essentiel d'avoir accès à plusieurs autres sphères de la vie des femmes interrogée, soit leur vie au foyer, leurs interactions familiales et conjugales, etc. Néanmoins, les données recueillies à partir du lieu de travail, soit la coopérative, permettent d'avoir quelques effets des projets et d'évaluer à quels concepts de l'approche genre et développement ces effets tendent à répondre positivement et quels concepts ne sont pas

développés dans les projets. Cet exercice permet certainement de considérer, dans le contexte précis qui nous préoccupe, quels éléments du développement coopératif, tel que vécu par les femmes impliquées, viennent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des femmes et au processus d'égalité entre femmes et hommes. L'exercice permet aussi de mettre en évidence les points plus faibles de la vie coopérative telle qu'elle est vécue par les femmes impliquées toujours en regard de l'approche genre et développement.

4.4.1 La division du travail selon le genre et les types de travail

Dans cette recherche, les 2 premiers concepts seront analysés en commun vu leurs similarités. Selon le guide Un autre genre de développement (CCCI et al. 1991 : 27), la division du travail selon le genre consiste en la différence des activités, des rôles et des responsabilités attribués aux femmes et aux hommes par leur société. Les femmes et les hommes contribuent tout deux au soutien du ménage et de la collectivité mais il semble y avoir une différence dans la nature et la valeur attribuées à leur travail respectif. Dans plusieurs sociétés, on tend à attribuer moins de valeur au travail des femmes en comparaison à celui des hommes. « Le travail accompli par les femmes ne leur confère pas autant de prestige, n'est pas aussi rémunérateur et est souvent exclu des indicateurs économiques d'un pays »⁸⁵.

Il apparaît donc essentiel de tenir compte du fait que le travail des femmes est trop souvent invisible et qu'il peut exister une division du travail selon le genre, lorsque l'on élabore un projet de développement. Autrement, il est risqué de ne pas répondre aux réels besoins des

femmes en cette matière. Soulignons que la division du travail selon le genre est relative à la culture et peut donc varier d'une collectivité à l'autre. Elle peut aussi varier dépendamment des conditions du ménage et du contexte qui y est vécu.

L'approche genre et développement distingue trois catégories de travail :

Les activités productrices : « incluent la production de biens et services en vue de la consommation et du commerce. Les femmes comme les hommes peuvent s'engager dans des activités productives, mais la plupart du temps, leurs fonctions et responsabilités diffèrent suivant la division du travail selon le genre. Le travail des femmes lié à la production est souvent moins visible et moins valorisé que celui des hommes. »⁸⁶

Les activités reproductrices : « inclut le soin et l'entretien du ménage et de ses membres, y compris le fait de donner naissance et de prendre soin des enfants, la préparation des repas, la collecte de l'eau et du combustible, les courses, le travail domestique et les soins de santé apportés à la famille. Il est crucial à la survie humaine mais pourtant rarement considéré comme un travail véritable. Les femmes et les filles en sont presque toujours responsables. »⁸⁷

Les activités liées à la collectives : « comprend l'organisation collective des activités et services sociaux : cérémonies et fêtes, activités pour améliorer la collectivité, participation aux groupes et organisations, activités politiques locales, etc. Tant les femmes que les

⁸⁵ CCCI et al. *Un autre genre de développement*, Ottawa, 1991, p.27

⁸⁶ Ibid p.28

hommes participent aux activités communautaires, bien qu'on constate ici encore la répartition des tâches selon le genre. »⁸⁸

Toutes les femmes impliquées dans les coopératives et qui ont une famille ont toujours assumé les activités reproductrices au sein de leur foyer. Celles qui avaient déjà effectué des activités dites de production avant d'être coopératrice étaient principalement dans le secteur informel soit comme aide domestique, main-d'œuvre sur les terres, etc. Pour la plupart d'entre elles, il s'agit d'une première opportunité de travail dans le secteur formel.

La plupart des femmes qui sont impliquées dans les coopératives faisaient déjà l'huile d'arganier traditionnellement à la maison et en vendait un litre par semaine par l'intermédiaire de leur mari, leur père ou leur frère. Bref, leur production était à très petite échelle et les femmes n'avaient pas de contrôle sur le fruit de leur travail au sens où elles ne touchaient pas directement l'argent. Aucune femme n'avait déjà été propriétaire d'une entreprise auparavant. De plus, la coopérative a amené les femmes à s'impliquer dans des activités liées à la collectivité à travers la participation à la vie associative et à travailler en solidarité avec les autres femmes.

Il est possible de dire que les coopératives tendent à remettre en question la division actuelle du travail. En effet, malgré le fait que les femmes soient dans un secteur traditionnel avec l'extraction de l'huile d'arganier, celles-ci travaillent maintenant avec des technologies

⁸⁷ CCCI et al. *Un autre genre de développement*, Ottawa, 1991, p.86

⁸⁸ Ibid p.29

mécanisées et effectuent cette activité dans un but commercial donc à une plus grande échelle. Elles sont propriétaires collectives et ont le potentiel d'être pleinement impliquées dans la gestion de leur entreprise. De plus, elles sont pleinement rémunérées pour le travail qu'elles accomplissent. C'est donc à ces niveaux que les projets de coopératives ont dans une certaine mesure remis en question la division du travail telle que les femmes ici concernées la vivaient.

On pourrait certainement regarder la chose d'un tout autre œil et qualifier ces projets d'enclave pour les femmes puisqu'ils maintiennent et perpétuent cette séparation sociale et physique entre les femmes et les hommes et qu'ils se fondent sur une activité traditionnellement féminine. Cependant, les témoignages des femmes impliquées démontrent que la plupart d'entre elles auraient eu plusieurs contraintes à venir travailler dans une structure mixte et la chose aurait été impossible pour d'autres. En effet, il apparaît important que les femmes cheminent d'abord dans un espace où elles sont libres de prendre la parole et d'agir pour ensuite être aptes à participer à la prise de décision et à se responsabiliser. Elles deviendront certainement plus à l'aise pour interagir dans les lieux publics mixtes et possiblement pour y travailler. Il est plutôt utopique et irréaliste pour l'instant de penser que ces femmes pourraient faire le même travail dans une structure mixte et ajoutons que si c'était le cas, ce serait certainement à leur détriment car elles ne prendraient certainement pas la place qui leur revient par tradition et manque de confiance en elles. Il faut d'abord laisser cette confiance se bâtir.

4.4.2 L'accès et le contrôle des ressources et bénéfices

Toujours d'après le guide Un autre genre de développement :

L'état de subordination des femmes, ainsi que des pauvres, peut limiter leur accès aux ressources matérielles (terre, équipement, argent, etc.), non-matérielles (éducation, formation, pouvoir de décision) et aux bénéfices de leur travail ainsi qu'aux retombées d'une action de développement. Dans certains cas, les femmes peuvent avoir accès aux ressources (l'occasion de s'en servir) mais n'exercer aucun contrôle (aptitude à en définir l'utilisation et à imposer ce choix aux autres). L'analyse des ressources et bénéfices prévus par le projet fondé sur le genre peut aider les planificatrices à pallier au manque d'accès et de contrôle des femmes ou à le corriger.⁸⁹

En ce qui a trait aux ressources, nous pouvons parler des ressources économiques et productives, des ressources politiques et de la ressource temps. Dans le contexte présent, la principale ressource économique et productive à laquelle les femmes avaient difficilement accès est un emploi rémunéré avec de bonnes conditions de travail. En effet, les possibilités offertes aux femmes sur le marché du travail sont minimales et offrent des conditions de travail précaires. Au niveau des ressources politiques, on peut parler du manque d'accès à l'éducation et à l'information, de l'expérience dans les espaces publics, de la confiance en soi et de la crédibilité. En effet, les femmes impliquées dans les coopératives sont presque toutes analphabètes et n'ont jamais eu accès à l'école. La coopérative leur offre un lieu d'apprentissage et de formation, de plus elles ont accès à des sessions d'alphabétisation.

Leur implication dans la coopérative leur donne accès d'une certaine façon aux lieux publics et elles apprennent à fonctionner dans cet espace qu'elles n'avaient la plupart du temps jamais exploré auparavant. Pour plusieurs femmes, l'expérience coopérative leur donne une confiance en elle-même qu'elles n'avaient pas auparavant. Elles sont fières d'avoir un travail

⁸⁹ CCCI, et al. *Un autre genre de développement*, Ottawa, 1991, p.29

et d'être reconnues à leur juste valeur pour ce travail. Elles sont aussi fières d'accomplir quelque chose pour améliorer le développement de leur région. Plusieurs d'entre elles sentent qu'elles ont acquis une certaine crédibilité avec leur travail à la coopérative, elles sentent le regard des gens différemment, se sentent prises au sérieux et respectées par la communauté. Cette caractéristique ressort beaucoup chez les femmes divorcées ou veuves. Celles-ci voient un réel changement positif dans la perception qu'on les gens d'elles.

Au niveau de la ressource temps, les effets sont partagés, c'est-à-dire que pour une partie des femmes, soit celles qui sont jeunes, mariées ou divorcée et qui ont des enfants à leur charge, l'implication coopérative leur ajoute des tâches et elles ont beaucoup moins de temps disponible pour faire leurs tâches domestiques et pour elles-mêmes. Pour une autre partie des femmes, soit celles qui sont plus âgées, veuves ou divorcée et dont les enfants sont autonomes, l'implication coopérative vient occuper leur temps car elles considèrent qu'elles n'avaient pratiquement rien à faire auparavant.

Les bénéficiaires ont trait aux besoins essentiels tels que la nourriture, les vêtements et le logement, l'argent et un revenu, la possession de biens, l'éducation et la formation, le pouvoir politique, le prestige, le statut et les possibilités de poursuivre de nouveaux intérêts. Les femmes ont une meilleure capacité de combler leur besoins fondamentaux car elles ont accès à un revenu et ont le contrôle sur la façon dont celui-ci est dépensé. La coopérative leur donne un certain prestige ainsi qu'un statut plus important. Ce statut leur offre en général plus de possibilités dans les sphères publiques.

Les coopératives offrent aux femmes l'accès et le contrôle à la machineries et la matière première nécessaire à la production à plus grande échelle de l'huile d'arganier. Elle leur donne accès à un revenu stable donc une certaine sécurité financière. La plupart des femmes interrogées ont affirmé qu'elles avaient le contrôle sur leur revenu et comment elles allaient le dépenser. Les coopératives offrent aussi aux femmes l'accès à un travail sécuritaire et plus stable. Elles ont aussi davantage accès au sentiment personnel de confiance et d'estime de soi. Tout cela favorise la construction de leur pouvoir.

4.4.3 Les facteurs d'influence

Selon l'approche genre et développement (CCCI et al. 1991), dans toutes les sociétés, les rapports entre les genres ne sont pas quelque chose de fixe dans le temps et peuvent fluctuer selon la modification des facteurs qui tissent et influencent ces rapports. Ces facteurs sont d'ordres multiples, soit économiques, sociaux, légaux, religieux, environnementaux, communautaires, éducationnels, etc. Pour être en mesure de comprendre les effets et les impacts d'un projet de développement, il s'avère fort utile de connaître les influences passées et présentes liées au contexte que l'on étudie. En effet, ces facteurs d'influence peuvent nous informer sur la façon dont les rapports de genre seront affectés par le projet et pourquoi il en est ainsi.

Il existe plusieurs catégories de facteurs qui influencent les rapports entre les genres et les changements de ceux-ci. Dans le contexte qui nous intéresse, nous pouvons dire que les facteurs d'influence sont de nature socio-économique, environnemental et juridique. Un facteur socio-économique serait que les hommes migrent vers les villes pour trouver du

travail ou qu'il répudient leur femmes et abandonnent la famille. Dans une situation comme dans une autre, les femmes se trouvent seules responsable de soutenir financièrement le foyer. Par facteur environnemental, on peut parler de la sécheresse qui sévit dans le pays depuis plusieurs années maintenant. Cette situation fait en sorte qu'il y a beaucoup moins de possibilités de travail pour les hommes et donc moins de revenus à apporter au foyer. En raison de cette situation, les femmes doivent souvent pallier à ce manque et explorer d'autres avenues pour gagner les revenus autres que les moyens traditionnels. Un facteur juridique est lié à la situation des femmes répudiées. En effet, dans la pratique, la loi ne donne aucune responsabilité à l'homme envers sa femme et ses enfants et donc aucune protection à ceux-ci. Devant cette situation, les femmes doivent remédier à ce manque en travaillant pour obtenir une source de revenu.

4.4.4 La condition et la situation

Ces deux concepts ont déjà été défini dans la problématique. Il est important de tenir compte de la différence entre ces deux concepts dans les projets de développement pour s'assurer que les effets escomptés amélioreront bien la qualité de vie des femmes relativement aux réalités qu'elles vivent au quotidien et dans leur position sociale. Dans le cas présent, la situation sociale des femmes ne sera pas comparée à celle des hommes. Leur situation étant clairement inférieure à celle des hommes, c'est plutôt en comparaison avec leur propre situation que l'évaluation sera effectuée. Les femmes ont un plus grand accès à un emploi rémunéré. Elles ont une plus grande indépendance personnelle et économique depuis qu'elles sont impliquées dans leur coopérative. Elles disent aussi avoir une plus grande confiance en elles-même. Les

femmes sont plus acceptées et respectées dans les espaces publics. Elles sentent aussi une plus grande ouverture de la part des instances administratives du pays.

L'approche genre et développement suggère quelques indicateurs de nature qualitative pour évaluer les améliorations apportées par un projet à la situation des femmes. Parmi ceux-ci, plusieurs sont clairement identifiables dans les coopératives à l'étude soit :

- une plus grande indépendance personnelle et économique, une confiance en soi plus marquée chez les femmes
- la participation accrue des femmes au développement personnel, familial et communautaire
- plus de femmes inscrites aux programmes d'éducation et de formation
- une augmentation des organisations de femmes
- des organisations de femmes plus visibles et plus efficaces
- une tendance au déclin de la discrimination et des préjugés institutionnels à l'égard des femmes
- une tendance à la sensibilisation accrue du public à l'égard des questions intéressant les femmes

Il existe plusieurs autres indicateurs sur lesquels l'étude terrain n'est pas allé suffisamment en profondeur pour qu'il soit possible d'évaluer la situation. Ces indicateurs sont :

- l'amélioration de la santé des femmes et des enfants
- l'amélioration du statut juridique des femmes

- le déclin de la violence faite aux femmes
- le contrôle accrue des femmes de leur propre fécondité

4.4.5 Besoins pratiques et intérêts stratégiques

Selon l'approche Genre et développement (CCCI et al. 1991 : 36), les besoins pratiques des femmes sont directement liés à leur conditions de vie. Ils visent à réduire l'insuffisance des ressources dont les femmes disposent pour répondre à leurs besoins humains fondamentaux et ceux de leur famille. Les coopératives étudiées ont grandement contribué à rendre accessible aux femmes les ressources nécessaires pour qu'elles puissent combler leur besoins pratiques.

Quant aux intérêts stratégiques, ils sont en lien avec la situation des femmes et visent à éliminer leur état de subordination (CCCI et al. 1991 : 37). Hors, il est mis en évidence que les intérêts stratégiques sont beaucoup plus difficilement identifiables que les besoins pratiques. En effet, comme mentionné dans l'ouvrage *Un autre genre de développement*, « Comme tout groupe sans pouvoir, les femmes peuvent bien être conscientes de leur subordination, mais ne pas en comprendre les fondements ou les possibilités de transformation. »⁹⁰. Il faut aussi prendre note que : « Même lorsqu'elles sont conscientes des options qui s'offrent en faveur du changement, les besoins pratiques et la survie de la famille ont généralement la priorité. »⁹¹

⁹⁰ CCCI et al. *Un autre genre de développement*, Ottawa, 1991, p.37

Les intérêts stratégiques des femmes sont multiples, les projets de coopératives ont prit en compte la plupart d'entre eux :

- les femmes sont moins vulnérables à la violence et à l'exploitation
- les femmes ont une plus grande sécurité économique, une certaine indépendance, des choix et des possibilités
- les femmes ont la possibilité, avec d'autres femmes, de s'organiser pour développer la force, favoriser la solidarité et l'action
- les femmes ont davantage la capacité d'améliorer la vie et l'avenir de leurs enfants
- les projets de coopérative incluent des processus de développement plus humanistes et plus justes
- il n'est pas possible de se positionner sur la responsabilité partagée avec les hommes et l'État en ce qui concerne le travail lié à la reproduction
- il n'est pas possible de dire si les projets ont accrue leur pouvoir politique

4.4.6 Niveaux de participation

La participation est un concept vaste et complexe. Pourtant, il est essentiel de la considérer et d'être en mesure d'en déterminer le degré et les caractéristiques auprès des femmes impliquées dans un projet de développement afin d'en évaluer les effets et voir dans quelle mesure elle permet d'atteindre une réelle amélioration de la situation féminine.

⁹¹ Ibid

L'approche Genre et développement (CCCI et al. 1991 :42) utilise les quatre niveaux de participation définis par l'Acdi selon lesquels les gens sont :

- les récipiendaires passifs de l'aide, des ressources matérielles ou des services sans participer de quelque façon que ce soit à leur apport, et sans exercer de contrôle sur la continuité de cette aide.
- agissent de la manière prescrite par d'autres par exemple, en contribuant de leur travail ou en utilisant une coopérative.
- sont consultés sur les problèmes et les besoins, bien que pas nécessairement sur le contexte, l'analyse ou les solutions possibles. Il peut en résulter une liste de vœux, sans qu'il n'y ait pour autant de véritable responsabilité ou appropriation de la part de la collectivité.
- acquièrent le pouvoir de s'organiser pour répondre à leurs besoins, proposer des solutions pour résoudre leurs problèmes et être responsables des actions de développement.

Dans les coopératives à l'étude, on peut dire que les participantes agissent de la manière prescrite par d'autres en effectuant leur tâche pour faire fonctionner la coopérative mais tendent à être consultées sur les problèmes et les besoins bien que pas nécessairement sur le contexte, l'analyse ou les solutions possibles. Il n'y a pas de véritable responsabilité ou appropriation de la part de la majorité des femmes des coopératives. La responsabilité est assumée par un noyau de femmes au sein de la coopérative. En effet, jusqu'à maintenant, on ne peut pas dire que les femmes ont acquis le pouvoir à l'intérieur de ces structures. Dans les

deux coopératives déjà en opération, le pouvoir est possédé par un noyau de femmes plus scolarisées comme la directrice générale ou ayant une notoriété auprès des autres femmes et des gens de la commune en général ou par une personne extérieure. Les femmes semblent d'une part avoir remis le pouvoir à ce noyau et ce noyau ne fait pas d'effort pour qu'il en soit autrement. En fait, il faut rappeler qu'il est plutôt repoussant pour les femmes de prendre le pouvoir car cela exige de prendre des responsabilités et elles n'ont jamais eu accès au pouvoir.

4.4.7 Possibilités de transformation

Selon les tenant(e)s de l'approche Genre et développement (CCCI et al. 1991 : 44), toutes les sociétés se composent d'un système dans lequel prennent place les rapports entre les genres. La dynamique de ces rapports crée et entretient la subordination des femmes, et ce à différents degrés. Hors, l'état de subordination n'est pas immuable car les rapports entre les genres ont le potentiel d'être transformés. Les transformations possibles peuvent avoir lieu à travers des actions favorisant l'équité et l'empowerment pour les femmes pour ensuite contribuer à bâtir une égalité entre femmes et hommes.

La politique genre et développement d'Oxfam-Québec définit l'équité entre les sexes comme étant :

le fait d'être juste envers les femmes et les hommes. Afin d'assurer cette équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent pour les

désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales. L'équité mène à l'égalité.⁹²

Toujours selon l'approche Genre et développement d'Oxfam-Québec, l'égalité entre les sexes signifie que :

Les femmes et les hommes ont le même statut et qu'ils jouissent des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits humains et des mêmes aptitudes pour contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et bénéficier des résultats.⁹³

Finalement, le pouvoir de l'empowerment se réfère à : « la capacité de prendre part aux décisions et d'exercer les choix, au niveau individuel aussi bien que collectif. L'empowerment se base sur le concept pouvoir de faire et faire avec, qui s'oppose au concept de pouvoir de domination et d'oppression. »⁹⁴

Lorsque nous parlons de transformations, il faut penser aux conséquences que celles-ci apportent inévitablement : « Le changement social ne se produit pas sans conflit, sans lutte, sans perte et sans coûts. Les femmes et les hommes dont les vies sont transformées, en subissent les conséquences et en connaissent les risques. »⁹⁵

Telles que ces coopératives sont développées, il est possible de dire qu'elles apportent une certaine équité dans les rapports de genre mais elle ne va pas jusqu'à enclencher un processus d'empowerment avec les femmes. En effet, la non-mixité créer un espace pour les femmes où

⁹² OXFAM-QUÉBEC MAROC, *L'approche genre et le développement équitable et durable*, 2000, p.13

⁹³ Ibid

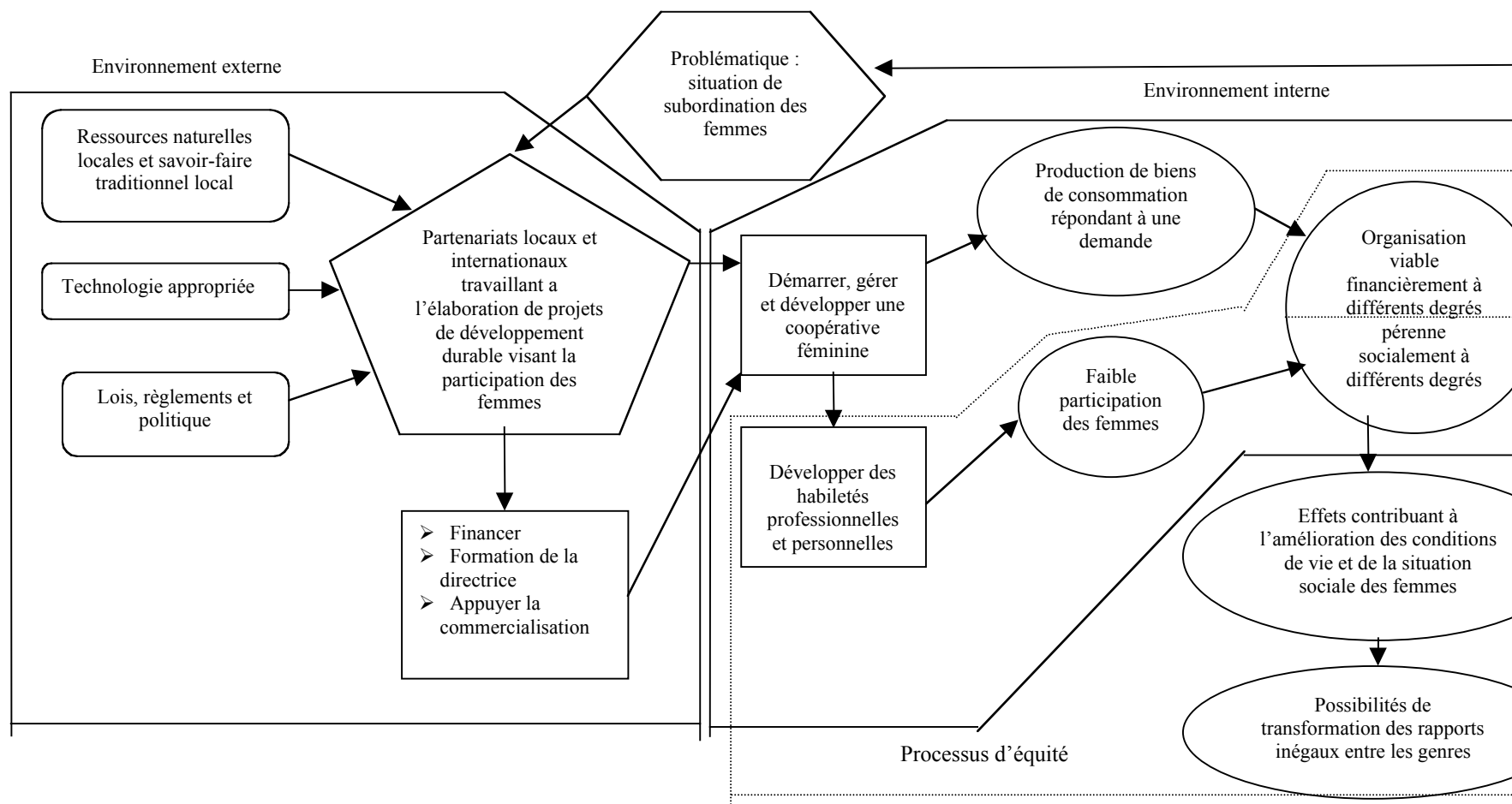
⁹⁴ Ibid p.14

⁹⁵ CCCI et al. *Un autre genre de développement*, Ottawa, 1991, p.45

elles ont la possibilité d'apprendre, de faire des choix, de prendre des décisions, se responsabiliser et éventuellement acquérir un certain pouvoir. De plus, leur implication à la coopérative leur apporte du respect de la part de leur communauté. Les femmes ont une meilleure confiance et estime d'elles-mêmes. Il est donc tout à fait légitime de penser que la formule coopérative offre le potentiel au développement d'un tel empowerment chez les coopératrices. Nous pouvons donc dire que ce genre de projet a la capacité d'exercer des transformations sur les rapports de genre dans leur milieu et de façon plus large dans la société marocaine.

L'analyse stratégique des coopératives ainsi que leur évaluation selon les principes du développement durable puis selon l'approche genre et développement permet une première modélisation illustrant la réalité telle qu'elle est vécue par ces coopératives et leurs membres. Cette première modélisation se veut donc un aperçu de la réalité et non une conceptualisation idéalisée. Elle se compose de 3 grands ensembles, soit l'environnement externe, l'environnement interne et le processus d'équité.

Figure 4.1 : La contribution du modèle coopératif au développement axé sur le genre telle que vécue par 3 coopératives féminines d'extraction et de commercialisation d'huile d'arganier



5 MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT AXÉ SUR LE GENRE

5.1 Présentation du modèle

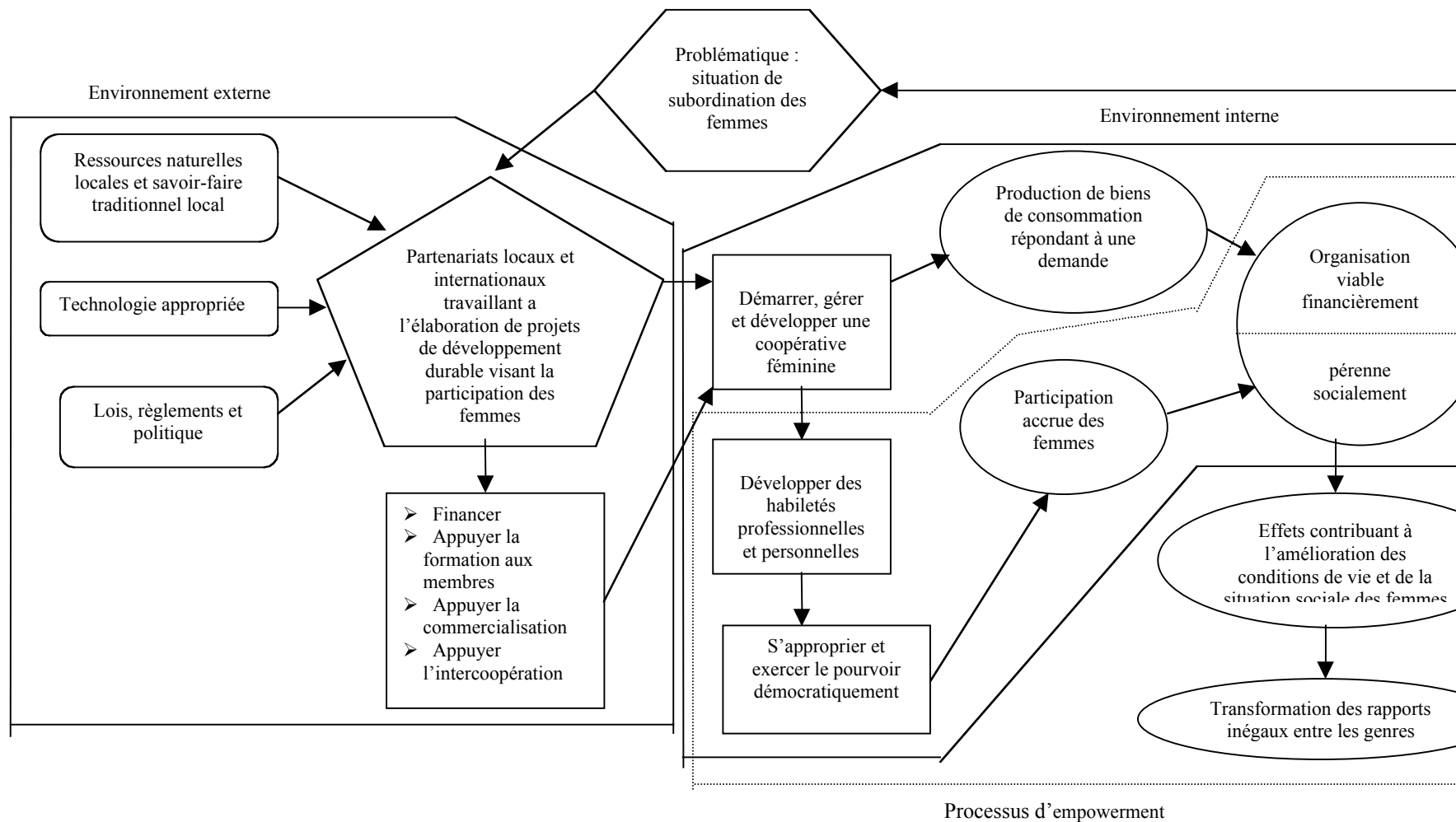
Les 3 études de cas nous permettent de dégager un modèle illustrant le processus par lequel le développement coopératif peut contribuer à la participation des femmes au développement dans le but d'améliorer leur conditions de vie mais aussi leur situation sociale et possiblement à plus long terme, de transformer les rapports inégaux entre les genres pour atteindre l'égalité entre les genres. Le modèle ne met pas à jour de nouveaux concepts mais bien des relations entre ceux-ci. Il est composé des éléments et activités essentielles au processus de développement axé sur le genre et peut être défini comme étant :

Un projet de développement mettant en place une entreprise féminine collective et pérenne mettant en valeur des savoirs-faire et des ressources locales, sur lesquels les femmes ont un contrôle et qui fonctionne de façon autonome et indépendamment de l'état ou de tout autre organisation, où elles ont la possibilité de développer des habiletés professionnelles et personnelles leur permettant d'atteindre un niveau de pleine participation et améliorant ainsi leur qualité de vie et contribuant à plus long terme à transformer les rapports inégaux entre les genres.

Le modèle émergent permet donc d'émettre l'hypothèse selon laquelle: « le modèle coopératif est porteur d'un potentiel de transformation des rapports entre les genres».

Il contient 3 grands ensembles, soit l'environnement externe de la coopérative, son environnement interne ainsi que le processus d'empowerment.

Figure 5.1 : La contribution du modèle coopératif au développement axé sur le genre, une proposition d'action pour atteindre le niveau d'empowerment



5.2 Composantes du modèle

5.2.1 Problématique

La problématique de subordination vécue par les femmes constitue le point central autour duquel se forment des partenariats entre organisations locales et internationales de développement. À travers ces partenariats, les organisations travaillent à la création de projets de développement durable avec les femmes.

5.2.2 Organisations partenaires

Les organisations potentielles à la création de partenariats sont des organisations telles que les organisations non-gouvernementales et gouvernementales de développement socio-économique, les Ong travaillant à la promotion de la condition féminine, les organisations de solidarité et de coopération internationale, les ambassades, les cercles diplomatiques et les Universités, etc. La participation de chacun peut prendre différentes formes, telles que financement, appui technique et logistique, accompagnement des participant(e)s, etc.

5.2.3 Intrants

Pour réaliser leurs projets, les organisations partenaires mettent en commun leurs ressources financières, humaines et techniques. De plus, elles valorisent l'utilisation respectueuse des ressources naturelles locales et des savoirs-faire locaux, dans une perspective de

développement durable. Elles s'inspirent de leur propres politiques de développement ainsi que des différentes politiques de développement des autres organisations et des cadres législatifs en vigueur dans le pays.

5.2.4 Activités des partenaires

Les organisations d'appui constituent et démarrent une coopérative répondant aux besoins pratiques des femmes de la région mais aussi à leurs intérêts stratégiques, mettant en œuvre des ressources et savoirs-faire locaux. Ainsi, ce sont de véritables opportunités de travail équitable qui sont créés pour les femmes mais aussi des espaces où elles acquièrent de la confiance et la capacité de se prendre en charge et de décider elle-même de leur destin. Les organisations partenaires poursuivent leur mission en effectuant de multiples activités relatives au financement, à la logistique technique, à la constitution légale, au recrutement, à la formation, à la commercialisation et à l'intercoopération.

Plus spécifiquement, la formation consiste en la transmission, aux femmes membres et à la directrice générale, de notions relatives à la gestion coopérative ainsi qu'aux procédés de production. Elle vise l'apprentissage de notions entrepreneuriales et associatives par les femmes. Il est important de considérer le mode d'apprentissage des femmes et privilégier la formation régulière plutôt que la formation donnée de façon occasionnelle mais aussi de donner des moyens pour s'assurer de la bonne intégration des notions par les apprenantes. La formation pourrait donc se faire sous forme d'accompagnement, par une personne qui évolue dans le milieu avec les coopératrices. Cette personne pourrait être une intervenantes externe

ou même des coopératrices ayant un niveau de scolarité plus élevé qui ont la capacité de prendre en charge un programme de formation. Quand à l'appui à la commercialisation, il consiste à la planification des activités reliées aux ventes des produits. Les organisations partenaires devraient accompagner les premières activités de commercialisation de la coopérative et s'assurer que la directrice générale possède les notions requises pour poursuivre la commercialisation de façon autonome. Finalement, les partenaires d'appui devraient faire un effort spécifique pour promouvoir l'intercoopération avec les coopératives ou autre organisation ayant la même mission.

5.2.5 La coopérative

La constitution d'une coopérative implique des activités telles que son démarrage, sa gestion et son développement. Ces activités sont effectuées, à différents degrés, par les partenaires d'appui ainsi que par la directrice générale et les coopératrices. En effet, dans la perspective de l'éventuel retrait des partenaires d'appui, un transfert des rôles et responsabilités s'effectue graduellement vers les coopératrices pour faire en sorte que celles-ci s'approprient leur coopératives et qu'elles puissent la faire fonctionner de façon autonome. C'est pour cette raison que la coopérative se trouve à l'intersection entre l'environnement interne et l'environnement externe. En effet, c'est une structure constituée et démarrée principalement par les intervenants externes en partenariat avec les femmes participantes. Graduellement, ces intervenants se retirent et c'est la directrice et les membres qui en assument la gestion et le développement de façon à en faire une organisation viable financièrement et pérenne

socialement. C'est sur les activités de formation que repose la qualité du transfert et donc, la durabilité du projet.

5.2.6 Production et commercialisation de biens

La coopérative a pour mission la production et la commercialisation de biens répondant à une demande. Elle doit donc produire en quantité suffisante et commercialiser sa production de façon à être rentable financièrement. Elle doit donc s'assurer de la rentabilité de ses opérations pour s'assurer de sa viabilité en tant qu'entreprise. À ce niveau, les organisations d'appui peuvent jouer un rôle de renforcement des capacités de commercialisation. En effet, il semble que ce soit à ce niveau que les difficultés soient vécues par la grande majorité des coopératives féminines. Il serait donc souhaitable que s'organisent des instances pour faciliter la capacité des femmes à commercialiser leur production.

5.2.7 Pleine participation associative

Selon l'approche genre et développement, le plus haut niveau de participation est celui où « les personnes acquièrent le pouvoir de s'organiser pour répondre à leurs besoins, proposer des solutions pour résoudre leurs problèmes et être responsables des actions de développement »⁹⁶. On peut considérer comme une pleine participation associative, la prise en charge des responsabilités et l'appropriation des pouvoirs liées au conseil d'administration

⁹⁶ CCCI et al. *Un autre genre de développement*, Ottawa, 1991, p.42

par les femmes le composant et l'exercice du pouvoir démocratique par les membres entre autre par la participation aux assemblées générales.

Précisons qu'un mode de rémunération basé sur la productivité peut s'avérer inapproprié pour favoriser la participation des femmes à la gestion associative. En effet, il semble que les femmes s'adonnent aux tâches qui les rémunèrent vu leurs importants besoins financiers. Lorsque qu'elles sont rémunéré à la pièce, elles sont nécessairement moins enclines à consacrer du temps à la gestion et au développement de leur coopérative parce qu'elles n'en retire pas directement de rémunération.

5.2.8 Acquisition, intégration et développement des différents savoirs

Comme il a été mentionné plus tôt, les activités de formation passent principalement par les différents intervenants d'appui. Elles se composent principalement d'une formation à la gestion coopérative ainsi qu'une formation à la commercialisation et aux procédés de production. L'acquisition de notions de gestion coopérative par la directrice et les membres et l'intégration de ces notions à travers leur implication dans la coopérative devrait leur permettre de participer pleinement à la vie associative de leur coopérative et donc d'exercer démocratiquement leur pouvoir. Cela devrait donc assurer en quelque sorte la pérennité sociale de la coopérative.

Une formation adaptée et continue devrait permettre aux femmes de développer différentes habiletés entrepreneuriales et associatives, non seulement dans leur vie professionnelle mais

aussi dans leur vie personnelle. Cela leur permettra de s'approprier du pouvoir dans leur société et d'agir en solidarité avec les autres femmes et les hommes. C'est pourquoi la formation est indispensable à l'atteinte d'une pleine participation, à l'émergence des processus d'équité, d'empowerment et à l'atteinte de l'égalité.

5.2.9 Le processus d'équité

En joignant leur force de travail dans une structure sur laquelle elles ont du contrôle et à travers laquelle elles peuvent exercer le pouvoir démocratiquement, les femmes valorisent leur travail. Les coopératives féminines mettent en place un processus d'équité. En effet, elles ont accès à un espace de travail où elles obtiennent une juste rémunération pour leur travail ainsi qu'une reconnaissance sociale.

5.2.10 Le processus d'empowerment

À travers ces activités peut prendre forme le processus d'empowerment, soit la capacité de se prendre en charge et de décider de son propre destin. En effet, ces activités mettent en place des conditions nécessaires permettant aux femmes de s'approprier du pouvoir. Si le processus d'équité voit ses effets principalement sur les conditions de vie des femmes, le processus d'empowerment voit ses effets principalement sur leur situation sociale. En effet, il permet aux femmes d'avoir un pouvoir et de travailler à leurs intérêts stratégiques en plus de leur besoins pratiques. Pour atteindre l'égalité entre les genres, il est donc indispensable que les femmes s'approprient le pouvoir sur leur force de travail et sur leur destinée en général.

La transformation des rapports inégaux entre les genres diminue la situation de subordination des femmes. Elle contribue donc à l'égalité entre femmes et hommes. Si la subordination des femmes diminue, cela aura un impact sur l'implication des organisations d'appui au sens où leur implication sera de moins en moins centrale et essentielle au développement de coopératives féminines. Cela mènera éventuellement à une situation où les femmes auront la capacité d'initier elles-même des projets de développement durable en dépendant de moins en moins des interventions externes. Ces dernières seront toujours actives mais auront des rôles plus périphériques que centraux.

5.3 Lieux d'amélioration

La comparaison entre le modèle de développement émergent et la réalité observée dans les 3 coopératives permet de cibler certains lieux où des améliorations seraient souhaitables dans le but d'améliorer la capacité des coopératives à atteindre leurs objectifs. En effet, certaines faiblesses, identifiées à travers les études de cas, réduisent la capacité qu'ont les coopératives de permettre aux femmes de participer pleinement au développement. Il est possible de les attribuer en partie à un manque d'application des principes coopératifs ainsi qu'à un accompagnement parfois inadéquat de la part des partenaires d'appui. Il s'agit plus précisément :

- du très faible exercice du pouvoir démocratique de la part des femmes membres, à l'exception de celles qui ont les rôles de présidente et de secrétaire;
- d'une quasi-absence de formation coopérative appropriée pour les femmes;

- de l'absence d'activités d'intercoopération;
- des difficultés à commercialiser.

L'application des 3 principes qui font défaut dans les coopératives étudiées renforcerait probablement la capacité de ces organisations à jouer un rôle plus significatif dans l'amélioration de la qualité de vie des femmes impliquées. En effet, en ayant de la formation de façon continue et dans un contenant approprié à leur type d'apprentissage, les femmes seraient plus à même de développer leurs habiletés relatives au fonctionnement coopératif et il n'est pas exagéré de penser que les répercussions sur l'exercice du pouvoir démocratique seraient positives. En ce qui a trait à l'exercice du pouvoir démocratique, il faut noter qu'une collaboration des femmes ayant davantage le pouvoir actuellement serait essentielle. En effet, celles-ci devraient faire des efforts particuliers pour laisser la place aux autres et favoriser l'établissement de liens de confiance. Cela augmenterait la capacité des femmes à participer pleinement et à s'approprier du pouvoir. La coopérative serait donc un espace contribuant à la construction de l'équité pour les femmes mais aussi engageant un processus d'empowerment, processus fondamental dans les transformations des rapports entre les genres et donc dans l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ensuite, l'intercoopération permettrait le développement d'alliances et de partenariats avec la mise en commun des qualités et des forces de chacune des coopératives. La résistance à de tels alliances étant clairement influencée par les intervenants externes, il serait bénéfique pour les coopératives que ces intervenants fassent le point et cesse de mêler leurs intérêts personnels au développement de ces coopératives. Finalement, il y a lieu de souligner les

difficultés que rencontrent les coopératives à commercialiser et augmenter leur parts de marché. Cela constitue une faiblesse importante nuisible à la rentabilité des coopératives.

5.4 Réflexions et recommandations

Il faut noter ici que les coopératives à l'étude vivent des difficultés qui ne sont pas étrangères aux autres coopératives féminines du pays. Il existe certainement plusieurs solutions à mettre en œuvre pour améliorer la situation. Parmi ces solutions, notons la mise sur pieds de centres de développement régionaux pour les coopératives féminines. En effet, au plan juridique, la création d'une fédération ne pourrait regrouper des coopératives de différents secteurs qui ont comme base commune d'avoir un sociétariat exclusivement féminin. Les centres de développement pourraient inclure un volet de support à la commercialisation ainsi qu'un programme de formation en rendant disponible un certain bassin de ressources adaptées aux besoins et modes d'apprentissage des femmes. Il pourrait aussi servir d'organe intercoopératif favorisant la création d'alliances entre les coopératives sur une base sectorielle et intersectorielle mais aussi avec des organisations d'intérêt pour les coopératives féminines. Cela contribuerait fort probablement à ce que les coopératives féminines dans leur ensemble améliorent leur commercialisation et que les membres puissent éventuellement exercer leur pleine participation dans leur coopérative. L'Odco pourrait être un partenaire de premier choix dans ce projet vu leur mission dans le développement coopératif du pays. Il s'agit d'un projet déjà envisagé par Oxfam-Québec et la présente étude ne peut qu'appuyer l'attention et l'importance à porter à un tel projet.

L'amélioration du fonctionnement des organisations étudiées et de leur capacité à appliquer les principes coopératifs dans leur ensemble, permettra certainement d'en faire des espaces où les femmes auront davantage la capacité de développer leur habiletés et donc pourront participer davantage. La hausse du niveau et de la qualité de la participation viendra augmenter le développement de leur pouvoir (empowerment) et leur capacité à améliorer leur situation sociale en tant que femme.

En dernier lieu, il m'apparaît important d'émettre une mise en garde face à la non-mixité féminine dans les projets de développement à caractère économique. Mes observations terrain me permettent de penser que cette caractéristique aura joué un rôle déterminant dans les coopératives où j'ai effectué ma recherche. La non-mixité demeure une notion complexe et je n'ai nullement la prétention de posséder tous les éléments nécessaires pour statuer sur la question. Néanmoins, je crois qu'il faut être extrêmement vigilant(e) quant à cette façon de faire. Autant elle peut jouer un rôle significatif dans la vie des femmes en leur donnant accès à des espaces et en leur permettant de s'approprier ceux-ci, elle peut tout aussi s'avérer négative les enfermant dans une catégorie résultante d'un découpage social injuste et ainsi, maintenir des comportements discriminants à leur égard.

CONCLUSION

Les 3 études de cas nous permettent de constater qu'il existe des différences notables dans la qualité de vie des femmes impliquées dans les coopératives et ce, après une à deux années d'implication. Ces différences sont généralement considérées comme des améliorations par les femmes. En effet, la création de coopératives a permis aux femmes de mettre en commun leur force de travail à l'intérieur d'entreprises non-mixtes qui leur appartient collectivement. Ces coopératives fonctionnent de façon autonome et indépendamment de l'état, mettent en valeur un savoir-faire et des ressources locales, utilisent des technologies appropriées et permettent aux femmes d'exercer un contrôle sur leur force de travail et d'accéder à un revenu. Les femmes ont ainsi développé une solidarité qui leur permet d'atteindre des résultats impossibles individuellement. Elles ont pu acquérir de nombreuses habiletés autant sur le plan professionnel que personnel. Les coopératives répondent en plusieurs points à l'approche genre et développement car elles améliorent effectivement les conditions de vie des femmes ainsi que leur situation sociale en tentant de répondre à leur besoins pratiques et en promouvant leurs intérêts stratégiques. Il est donc possible de penser que leur impact à plus long terme pourrait contribuer à l'atteinte de l'égalité entre femmes et hommes par la transformation des rapports sociaux inégaux entre les genres.

Toutefois, l'étude terrain permet de constater qu'il existe plusieurs freins à la pleine participation des femmes dans leur coopérative. Cela constitue un obstacle qui diminue le potentiel de transformations que possède le développement coopératif et donc le processus par lequel les femmes peuvent atteindre une égalité avec les hommes.

Réflexions personnelles

Les apprentissages que je retire de l'accomplissement de ce travail de recherche sont immenses et précieux. En effet, à travers le processus effectué, j'ai acquis et développé des qualités, aptitudes et intérêts qui m'enrichissent au plans personnel et professionnel en plus de m'ouvrir sur de nouvelles perspectives. L'opportunité de vivre une telle expérience sur le terrain et de prendre le temps pour construire ma réflexion m'a été très chère.

Sur le plan professionnel, mon expérience ma permis de mettre en application plusieurs notions apprises au cours de mes années d'université, de consolider mes connaissances et d'en développer de nouvelles. Ainsi, j'ai pu me familiariser avec le monde de la recherche, ses concepts et sa pratique. J'ai pu développé davantage mon sens critique, évoluer dans mes questionnement sur les pratiques de développement avec les femmes, développer une rigueur dans la méthode de travail et mes aptitudes à l'écriture. Mon contact avec le terrain de recherche ma introduit à un monde de réalités fort intéressantes bien que parfois contraignantes avec lesquelles j'ai du composé tout au long de ma collecte de données. Les coopératives féminines d'arganier m'ont permis de découvrir une ressource naturelle, des produits exceptionnels mais surtout d'entrer en contact avec des femmes remarquables qui ont accepté de me faire part de leur vécu. Mon expérience m'a aussi mise en contact avec des coopérantes et coopérants québécois qui ont su me partager leur expérience, ce qui m'a permis de prendre connaissance des aspects positifs autant que négatifs du travail de coopération internationale dans le développement. et m'a permis de développer un réseau de personnes significatives au Maroc. M'étant familiarisé avec différentes méthodes de

recherche et outils de collectes de données, je suis maintenant capable d'effectuer une démarche de recherche de l'élaboration de la problématique à la mise à jour de savoirs scientifiques. De plus, j'espère pouvoir contribuer de quelque façon à l'avancement du mouvement coopératif au Maroc ainsi qu'aux pratiques de développement avec et pour les femmes.

Les gains que j'ai effectués au plan personnel sont tout aussi significatifs. En effet, à travers mon expérience au Maroc, j'ai pu reprendre contact avec un pays qui m'est cher puis remettre en question et développer les perceptions que j'en avais à partir d'angles différents. J'ai pu constater que dans le rôle d'une chercheuse, mon contact avec une culture prend un aspect bien différent. Cette expérience a contribué à mon développement personnel en mettant à l'épreuve ma capacité à m'adapter rapidement à de nouveaux contextes et à surmonter la solitude rattachée au travail de recherche. Bref, les joies et satisfactions ont été multiples durant l'année passée à ce travail de recherche bien que les difficultés et déceptions étaient aussi au rendez-vous. Les efforts consacrés à surmonter ces difficultés me confirment que je possède les ressources précieuses. L'achèvement de mon mémoire de maîtrise est certainement la fin d'une étape importante mais tout autant le début de plus grandes expériences...

ANNEXE 1 : OBJECTIFS DU GUIDE D'ENTREVUE

Objectifs spécifiques pour chacun des thèmes du guide d'entrevue

| | Objectifs |
|--|---|
| Thème 1 : Les renseignements personnels | Obtenir des informations sur le statut général de la répondante, lui permettre de se présenter, connaître sommairement ses activités précédentes. |
| Thème 2 : L'implication dans la coopérative | Obtenir des informations sur l'accès de la répondante à la coopérative, ses motivations, ses attentes, ses perceptions face à la non-mixité, son degré de participation |
| Thème 3 : La qualité de vie | Connaître et comprendre ce que représente la qualité de vie pour la répondante |
| Thème 4 : Les effets individuels | Obtenir des informations à propos de la variation de revenus de la répondante, de sa capacité à répondre à ses besoins humains fondamentaux, de l'acquisition de nouvelles connaissances et habiletés techniques, sociales et économiques au cours de son cheminement dans la coopérative |
| Thème 5 : La famille | Obtenir des informations sur la situation familiale, l'accès à l'école pour les enfants, les relations avec le conjoints, les rôles assumés par chacun des membres de la famille et les questions de pouvoir |
| Thème 6 : La perception globale de sa situation | Obtenir de la répondante une appréciation globale de sa qualité de vie en lien avec son implication dans la coopérative |

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTREVUE

Guide d'entrevue

Thème 1 : Les renseignements personnels

J'aimerais avoir des renseignements sur votre statut personnel : âge, statut civil, nombre d'enfants (sexe et âge), occupations précédentes

Thème 2 : L'implication dans la coopérative

Sous-thèmes :

Accès à la coopérative

Motivations

Attentes

Non-mixité féminine

Participation

Mécanisation du procédé

Questions générales :

Comment avez-vous accédé à la coopérative?

Quelles étaient vos raisons pour y devenir membre?

Quelles étaient vos attentes en devenant membre?

Seriez-vous venu travailler à la coopérative si celle-ci avait été mixte?

Quelles sont vos fonctions dans la coopérative?

Quelle différence y-a-t-il entre faire l'huile d'arganier chez vous et la faire à la coopérative?

Thème 3 : La qualité de vie

Selon vous, qu'est-ce qui fait que l'on a une bonne qualité de vie?

Thème 4 : Les effets individuels du projet

Sous-thèmes :

Revenu

Questions générales

Quel est votre revenu à la coopérative jusqu'à maintenant?

Est-ce plus ou moins qu'auparavant?

Que faites-vous avec votre argent?

Besoins humains fondamentaux

Êtes-vous en mesure de répondre convenablement à vos besoins humains fondamentaux et à ceux de votre famille?

Connaissances et habilités

Savez-vous lire et écrire?

Qu'avez-vous appris de nouveau en travaillant à la coopérative?

Thème 5 : La famille

Sous-thèmes

Accès des enfants à l'école

Questions générales

Est-ce que vos enfants vont à l'école s'ils sont en âge d'y aller?

Relation avec son conjoint

Est-ce que votre mari occupe un emploi?

Comment perçoit-il votre travail à la coopérative?

Est-ce que votre relation a changé depuis que vous travaillez à la coopérative?

Thème 6 : Perception globale de sa situation

Questions générales

Quelles sont les différences les plus importantes entre votre situation actuelle et votre situation précédant votre travail à la coopérative?

Est-ce que vous considérez que votre qualité de vie s'est améliorée depuis que vous travaillez à la coopérative?

ANNEXE 3 : GRILLE D'ANALYSE STRATÉGIQUE

BIBLIOGRAPHIE

- ABDERRAZAK, Moulay R'chid, *La femme et la loi au Maroc*, Casablanca, éditions le Fennec, 1991, 135p.
- ACDI, *Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes*, 1996, 106p.
- AIMS, *Évaluation d'impact menée par le praticien : un test au Mali*, 1998, 64p.
- BECKMAN, L. et ROG, D.J. *Handbook of social research methods*, Sage publication, 1997
- BENZAKOUR-CHAMI, Anissa, « Femmes et institutions », *Annuaire de l'Afrique du Nord, Tome XXXV, 1996*, Éditions du CNRS, p.169-179
- CCCI et Al., *Un autre genre de développement : un guide pratique sur les rapports femmes-hommes dans le développement*, Ottawa, 1991, 198p.
- CÔTÉ, Denise et Al., *Du local au planétaire : réflexions et pratiques de femmes en développement régional*, les éditions du remue-ménage, 1995, 271p.
- CRDI Canada, *L'analyse genre, un outil de recherche*, 1998, 6p.
- De KETELE, Jean-Marie et ROEGIERS, Xavier, *Fondement des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'études de document*, Paris-Bruxelle, éd. De Boeck et Larcier, 1996
- DENZIN, Norman K. et LINCOLN, Yvonna S., *Handbook of qualitative research*, Californie, Sage publication, 1994, 643p.
- DÉPELTEAU, François, *La démarche d'une recherche en sciences sociales*, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 417p.
- DeSINGLY, François, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan Université, 1992, 128p.
- GAUTHIER, Benoît., *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, 2^e édition, Presses de l'Université du Québec, 1992, 584p.
- GHAZALI, Ahmed, DIEBOLD, Christian, *Les coopératives au Maroc*, Casablanca Fondation Friedrich Ebert, 174p.

- GIRARD, Alain et MALINVAUD, Edmond, *Les enquêtes d'opinion et la recherche en sciences sociales*, coll. « logiques sociales », Paris, éd. l'Harmattan, 1989
- GRAWITZ, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, France, éditions Dalloz, 1990, 1140p.
- INTERNATIONAL COUNCIL FOR LOCAL ENVIRONNEMENTAL INITIATIVE, *The local agenda 21 planning guide :an introduction to sustainable developpement planning*, Toronto, 1996, pages 1-11
- KANOUNI-BENNIS, Fadela, « Le statut de la femme marocaine face à la crise », *Annuaire de l'Afrique du Nord, Tome XXVI, 1987*, Éditions du CNRS, p.317-325
- LABRECQUE, Marie-France, *Sortir du Labyrinthe : femmes, développement et vie quotidienne en Colombie Andine*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Études des femmes, 1997, 228p.
- LABRECQUE, Marie-France et coll., *L'égalité devant soi, sexes, rapports sociaux et développement internationale*, Ottawa, Centre de recherche pour le développement international, 1994, 352p.
- LESSARD, Michelle et Al., *La recherche qualitative : fondements et pratiques*, (2^e édition), Éditions Nouvelles, 124p.
- LÉVY, Brigitte, « Mythes et réalité au delà du discours, à la recherche d'un équilibre », *Revue Canadienne d'études du développement.*, Un bilan des expériences de développement avec les femmes, Université d'Ottawa, 1995, p.149-167
- OUELLET, Francine et MAYER, Robert, *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, éditions Gaëtan Morin, 1991, 537p.
- OXFAM-QUÉBEC et Al., *Atelier national sur les coopératives de femmes : résultats des travaux*, 1999, 71p.
- OXFAM-QUÉBEC MAROC, *L'approche genre et le développement équitabile et durable : rapport d'atelier de formation avec la Ligue démocratique pour les droits de la femme*, 2000, 36p.
- PRÉVOST, Paul, *Stratégies coopératives et développement du milieu*, Sherbrooke, 2000, 16p.
- RAPPORT BRUNDTLAND, *Commission mondiale sur l'environnement et le développement*, Notre avenir à tous, éditions du fleuve, Montréal, 1988, pages sur 113-139

ROBSON, Colin, *Real world research, a resource for social scientists and practitioner-researchers*, Blackwell, 1993, 510p.

THIÉTART, Raymond-Alain et coll., *Méthodes de recherche en management*, Paris, éditions Dunod, 1999, 535p.

VACHON, Bernard, *Le développement local : théorie et pratique*, éditions Gaëtan Morin, 1993, 170p.

ZUNIGA, Ricardo, *Planifier et évaluer l'action sociale*, Les Presses de l'université de Montréal, 1994, 225p

ENTREVUES

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Élisabeth Warddle, Oxfam-Québec, Rabat, 31 août 2000, Entrevue (90 minute)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Mahoud Bchini, Oxfam-Québec, Rabat, 31 août 2000, Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Judith Larivière, Oxfam-Québec, Sidi Ifni, 1^{er} sept. 2000, Entrevue (90 minutes)

DRAINVILLE Isabelle, entrevue avec Zineb Kab, Sidi Ifni, 1^{er} sept. 2000, Entrevue (90 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Aïcha, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 20 sept. 2000, Entrevue (90 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Moulaïd, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 21 sept. 2000, Entrevue (120 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Ghalia, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 25 sept. 2000, Entrevue (90 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Mix Fatna, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 25 sept. 2000, Entrevue (90 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Khadija, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 26 sept. 2000, Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Néfir, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 26 sept. 2000, Entrevue (105 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Khaddouj, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 26 sept. 2000, Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Khaddouj, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 26 sept. 2000, Entrevue (90 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Myriem, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 27 sept. 2000, Entrevue (30 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Zahra, Coopérative Tafyoucht, Mesti, 27 sept. 2000, Entrevue (105 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Khadija, Coopérative Amal, Tamanar, 04 oct. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Taarabt, Coopérative Amal, Tamanar, 5 oct. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Rykia, Coopérative Amal, Tamanar, 5 oct. 2000,
Entrevue (80 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Achkich, Coopérative Amal, Tamanar 6 oct. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Saadia, Coopérative Amal, Tamanar, 6 oct. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Boussen, Coopérative Amal, Tamanar, 9 oct 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Amina, Coopérative Amal, Tamanar, 10 oct. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fatna, Coopérative Amal, Tamanar, 11 oct. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Lajid, Coopérative Amal, Tamanar, 12 oct. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Drach, Coopérative Amal, Tamanar, 12 oct. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fatima, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 6 nov. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Aïcha, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 6 nov. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Amina, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 7 nov. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Aïcha, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 7 nov. 2000,
Entrevue (60 minutes)

DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Samra, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 8 nov. 2000,
Entrevue (60 minutes)

- DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fadma, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 8 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)
- DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Rykia, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 9 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)
- DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fadma, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 9 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)
- DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Fadma, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 10 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)
- DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Zahra, Coopérative Ajddigue, Tidzi, 10 nov. 2000, Entrevue (60 minutes)
- DRAINVILLE, Isabelle, entrevue avec Zoubida Charrouf, Rabat, 20 nov. 2000, Entrevue (120 minutes)